

20

**SERVICES SOCIAUX
ÉDUCATIFS ET
JURIDIQUES**

PORTRAIT DE SECTEUR

*LE CHAMP DE L'INTERVENTION
SOCIALE*

Les annexes

la
FORMATION
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE

Québec 

SERVICES SOCIAUX ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES

PORTRAIT DE SECTEUR

LE CHAMP DE L'INTERVENTION SOCIALE

Les annexes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1998 — 98-0266

ISBN 2 - 550 - 33230-X

030400
8098011

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1998

DIRECTION DES PUBLICATIONS
Ministère de l'Éducation
1035, de la Chevrolère 11e
Québec, G1R 5A5

Table des matières

Liste des tableaux, des graphiques et des organigrammes	II
Annexe A : La main-d'œuvre syndiquée dans le réseau du MSSS	1
La situation de la main-d'œuvre syndiquée selon l'âge et le sexe	2
La réduction des équivalents temps plein	2
L'accroissement des professionnels	3
L'accroissement des temps partiels	3
La situation de la main-d'œuvre dans le secteur services sociaux du MSSS	4
La main-d'œuvre des CPEJ	4
La main-d'œuvre des Centres de réadaptation (CR)	5
La main-d'œuvre des CLSC	5
La main-d'œuvre des Régies régionales	6
Conclusion	6
Annexe B : Le fichier Paye du MSSS	7
Le fichier Paye du MSSS	8
Liste des codes titres d'emploi	8
Annexe C : L'emploi en travail social selon le REECETTS	11
L'emploi en travail social selon le REECETTS	12
Le nombre et statut d'emplois par région	12
Les emplois par mission d'établissements	13
Le rapport professionnels / techniciens	15
Les emplois dans les CTQ et à la CSST selon le REECETTS	16
L'embauche dans les CTQ et à la CSST	16
L'évaluation selon le REECETTS	17
Annexe D : Les statistiques d'emploi dans les commissions scolaires	19
Annexe E : Les statistiques concernant l'effectif scolaire collégial du secteur de l'intervention sociale	37
Annexe F : Les définitions des grands groupes d'industrie	85
Annexe G : Les définitions des groupes de base de professions	93
Annexe H : Les schémas d'entrevue	109
Premier canevas d'entrevue	110
Deuxième canevas d'entrevue	113
Troisième canevas d'entrevue	116
Annexe I : Les organismes consultés	119
Les organismes consultés, par ordre alphabétique	120

Liste des tableaux, des graphiques et des organigrammes

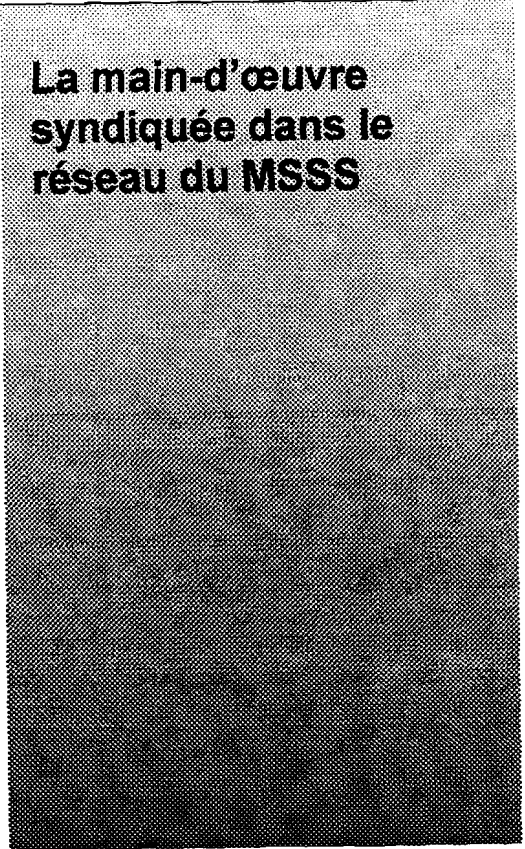
Les tableaux

Le nombre total d'employés syndiqués, incluant le nombre de syndiqués et syndiquables	
non syndiqués, dans le secteur des services sociaux	4
Les effectifs de techniciens en assistance sociale, par région et statut d'emploi au 31 mars 1994	13
L'effectif de techniciens en assistance sociale, par région et par catégorie d'établissement	
au 31 mars 1994	14
Le portrait régional de l'emploi en travail social	18
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994	20
Les admissions à l'enseignement ordinaire (exclusif au réseau public) en Techniques de travail social [388.01], de 1988 à 1994	38
Les admissions à l'enseignement ordinaire (exclusif au réseau public) en Techniques d'intervention en loisir [391.01], de 1988 à 1994	39
Les admissions à l'enseignement ordinaire (exclusif au réseau public) en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], de 1988 à 1994	40
Les admissions à l'enseignement ordinaire (exclusif au réseau public) en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], de 1988 à 1994	41
Les inscriptions par niveau d'études et au total, à l'enseignement ordinaire et à temps complet, par nom de collège, en Techniques de travail social [388.01] de 1988 à 1994	42
Les inscriptions par niveau d'études et au total, à l'enseignement ordinaire et à temps complet, par nom de collège, en Techniques d'intervention en loisir [391.01] de 1988 à 1994	43
Les inscriptions par niveau d'études et au total, à l'enseignement ordinaire et à temps complet, par nom de collège, en Techniques d'éducation spécialisée [351.03] de 1988 à 1994	44
Les inscriptions par niveau d'études et au total, à l'enseignement ordinaire et à temps complet, par nom de collège, en Techniques d'intervention en délinquance [310.02] de 1988 à 1994	46
Les demandes d'admission au premier tour et les inscriptions (exclusif au réseau public), en Techniques de travail social [388.01], de 1988 à 1994	47
Les demandes d'admission au premier tour et les inscriptions (exclusif au réseau public), en Techniques d'intervention en loisir [391.01], de 1988 à 1994	48
Les demandes d'admission au premier tour et les inscriptions (exclusif au réseau public), en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], de 1988 à 1994	49
Les demandes d'admission au premier tour et les inscriptions (exclusif au réseau public), en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], de 1988 à 1994	50
Les sortants-diplômés en Techniques de travail social [388.01], par programme et par collège, de 1988 à 1994	51
Les sortants-diplômés en Techniques d'intervention en loisir [391.01], par programme et par collège, de 1988 à 1994	52
Les sortants-diplômés en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], par programme et par collège, de 1988 à 1994	53
Les sortants-diplômés en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], par programme et par collège, de 1988 à 1994	54

Les diplômés en Techniques de travail social [388.01], par type de diplôme, par programme et par collège, de 1988 à 1994	55
Les diplômés en Techniques d'intervention en loisir [391.01], par type de diplôme, par programme et par collège, de 1988 à 1994	56
Les diplômés en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], par type de diplôme, par programme et par collège, de 1988 à 1994	57
Les diplômés en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], par type de diplôme, par programme et par collège, de 1988 à 1994	58
Les inscriptions (à l'enseignement ordinaire et à temps complet) et les diplômés (pour l'ensemble du réseau) en Techniques de Travail social [388.01], de 1988 à 1994	59
Les inscriptions (à l'enseignement ordinaire et à temps complet) et les diplômés (pour l'ensemble du réseau) en Techniques d'intervention en loisir [391.01], de 1988 à 1994	60
Les inscriptions (à l'enseignement ordinaire et à temps complet) et les diplômés (pour l'ensemble du réseau) en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], de 1988 à 1994	61
Les inscriptions (à l'enseignement ordinaire et à temps complet) et les diplômés (pour l'ensemble du réseau) en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], de 1988 à 1994	62
Les sortants, les diplômés et les sortants non-diplômés en Techniques de travail social [388.01], pour l'ensemble du réseau, de 1988 à 1994	63
Les sortants, les diplômés et les sortants non-diplômés en Techniques d'intervention en loisir [391.01], pour l'ensemble du réseau, de 1988 à 1994	64
Les sortants, les diplômés et les sortants non-diplômés en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], pour l'ensemble du réseau, de 1988 à 1994	65
Les sortants, les diplômés et les sortants non-diplômés en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], pour l'ensemble du réseau, de 1988 à 1994	66
L'évolution du placement en Techniques de travail social [388.01], de 1988 à 1994	67
L'évolution du placement en Techniques d'intervention en loisir [391.01], de 1988 à 1994	69
L'évolution du placement en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], de 1988 à 1994	71
L'évolution du placement en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], de 1988 à 1994	73
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques de travail social [388.01], par secteur d'activités économiques, de 1988 à 1994	75
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques d'intervention en loisir [391.01], par secteur d'activités économiques, de 1988 à 1994	76
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques d'éducation spécialisée [353.03], par secteur d'activités économiques, de 1988 à 1994	77
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], par secteur d'activités économiques, de 1988 à 1994	78
Le placement en emploi relié, temps plein, en techniques de travail social [388.01], par groupe de base de professions, de 1988 à 1994	79
Le placement en emploi relié, temps plein, en techniques d'intervention en loisir [391.01], par groupe de base de professions, de 1988 à 1994	80
Le placement en emploi relié, temps plein, en techniques d'éducation spécialisée [351.03], par groupe de base de professions, de 1988 à 1994	81
Le placement en emploi relié, temps plein, en techniques d'intervention en délinquance [310.02], par groupe de base de professions, de 1988 à 1994	82
Les inscriptions à temps complet et à temps partiel dans les programmes d'attestation d'études collégiales, par numéro de programme pour l'ensemble du réseau collégial	83

annexe A

**La main-d'œuvre
syndiquée dans le
réseau du MSSS**



La situation de la main-d'œuvre syndiquée selon l'âge et le sexe

La population active du Québec se composait, en avril 1995, de presque 56 % de personnes entre 25 et 44 ans, de 28 % de personnes entre 45 et 64 ans, et de 15 % de personnes entre 15 et 24 ans. Le taux de personnes qui se sont déclarées actives, c'est-à-dire en emploi ou en recherche active d'emploi, dans ces trois catégories d'âge, se monte à 82 % parmi les 25-44 ans, 61,9 % parmi les 45-64 ans et 55,1 % parmi les 15-24 ans. Le taux de chômage des 25-44 ans et des 45-64 ans est sensiblement le même (respectivement 11 % et 11,4 %), mais grimpe à 17,2 % pour les 15-24 ans. Dans tous les cas, ce taux est plus élevé d'environ 3 % parmi les hommes que parmi les femmes. Néanmoins, ce sont les hommes qui ont le plus bénéficié des nouveaux emplois créés entre avril 1994 et avril 1995, ce qui a ramené leur taux de chômage global de 15,3 % à 13 %, pendant que celui des femmes passait de 11,1 % à 10,6 %. Pour ce qui est de l'ensemble des nouveaux postes, les 25-44 ans en ont occupé 31 000, les 15-24 ans, 14 000 et les 45-64 ans seulement 9 000, ce qui est peu dans leur cas, comme le souligne la revue *Le Marché du travail*, puisque ce groupe d'âge a augmenté de 39 000 personnes pendant la même période.

La réduction des équivalents temps plein

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux, les compressions prévues en fonction des économies à réaliser ne se traduiraient pas par des mises à pied ni par des réductions des heures travaillées par les personnes déjà employées dans le réseau, mais par la réduction du volume de travail, c'est-à-dire du nombre d'heures rémunérées dans le réseau, en équivalents temps plein (Gouvernement du Québec, MSSS, 1994b : 24). Cette réduction du volume de travail devrait s'opérer au moyen de réaffectations de personnel, de réductions dans l'utilisation de personnel occasionnel, de recyclage du personnel et de «réaménagements touchant le temps de travail, les retraites, etc.», afin d'éviter le plus possible de recourir à «l'éventualité de mises en disponibilité parmi le personnel bénéficiant de la sécurité d'emploi» (Gouvernement du Québec, MSSS, 1994b : 24). Dans la pratique, ces dispositions signifient que toutes les personnes n'ayant pas encore acquis la sécurité d'emploi, c'est-à-dire n'ayant pas encore acquis un statut permanent, risquent fort de perdre leur emploi; parallèlement, les employés du réseau pouvant bénéficier d'une préretraite seront fortement incités à s'en prévaloir.

Dans sa planification 1994–1997, le Ministère avançait que le nombre de postes équivalents temps plein (E.T.P.) affectés par les mesures de compression budgétaire se monterait à 1 000, au maximum, par année. La Confédération québécoise des centres d'hébergement et de réadaptation estime pour sa part que si l'on parle du nombre de personnes touchées plutôt que de postes E.T.P., ce sont en fait 4 000 postes qui risquent d'être abolis par année (Gouvernement du Québec, MSSS, 1994b : 8). Cette évaluation semble encore bien en-deçà de la réalité, considérant les données exposées plus haut et compilées par la revue *Le Marché du Travail*, qui établissait à 19 000 le nombre de pertes d'emplois dans le secteur des services de santé et services sociaux entre avril 1994 et avril 1995.

Parmi les grandes tendances observables à partir des *Statistiques évolutives concernant les ressources humaines et matérielles du système sociosanitaire québécois, période 1982–1983 à 1992–1993* (St-Pierre, Marc-André. Gouvernement du Québec, MSSS, DGPE, 1994), les faits suivants se dégagent.

L'accroissement des professionnels

Depuis 1982–1983, le nombre d'employés syndiqués s'est accru d'un peu plus de 18 %, dont 85,3 % parmi les professionnels, 38,9 % parmi les techniciens et 35,7 % parmi les infirmières, pour atteindre 159 716 employés en 1992–1993. Cette hausse de la syndicalisation dans certains types d'emplois correspond à un glissement vers les emplois exigeant une formation scolaire plus avancée. Conséquemment, le poids relatif de certaines catégories d'emplois, comme celle d'assistant-technicien, a diminué pendant la même période.

L'accroissement des temps partiels

Pendant la même période, le statut occupationnel effectue lui aussi un glissement, vers un nombre de plus en plus important d'emplois à temps partiel, au détriment des emplois à temps plein. Les plus touchés à ce sujet sont encore les assistants-techniciens, dont 14,5 % des emplois temps plein se sont convertis en temps partiel.

La situation de la main-d'œuvre dans le secteur services sociaux du MSSS

Dans le secteur services sociaux du MSSS, on note une croissance des effectifs¹ jusqu'en 1991 et une diminution dès la première année d'implantation de la réforme Rochon, c'est-à-dire avant même que les compressions prévues dans le plan *Défi : qualité-performance* ne soient annoncées et mises en place.

Tableau 8.1

Le nombre total d'employés syndiqués, incluant le nombre de syndiqués et syndicales non syndiqués, dans le secteur des services sociaux²

Années	Nombre d'employés
1986–1987	27 026
1990–1991	31 852
1992–1993	30 302

La main-d'œuvre des CPEJ

La croissance des effectifs est quasiment nulle dans les CPEJ: 4 420 employés en 1986-1987, 4 813 en 1990-1991 et 4 840 en 1992-1993. Les CPEJ sont également les établissements publics du réseau des services sociaux qui emploient le moins de personnel. Cette situation doit être mise en lien avec les transferts de responsabilités -- donc de personnel -- des anciens CSS (convertis en CPEJ) vers d'autres organismes (CLSC, CH et CR). Elles doivent également être reliées à la diminution des crédits budgétaires accordés aux CPEJ pour 1992–1997.

1. Ces effectifs comprennent à la fois les intervenants sociaux et les employés administratifs. Dans l'analyse du marché du travail, les effectifs considérés ne comprennent que les intervenants de niveau professionnel, technique et paratechnique.
2. Les établissements de services retenus dans la catégorie services sociaux sont les CLSC, les CPEJ, les CR publics et privés et les régies régionales. Les effectifs réels travaillant dans le champ du social comme tel sont inférieurs au nombre total d'employés dans l'ensemble de ces établissements, vu que les CLSC et les CR donnent également des services rattachés à la santé. Cependant, une approximation plus précise ne peut être présentée, aucune donnée statistique ne faisant la distinction entre services de santé et services à caractère social. La ventilation effectuée ici donne malgré tout un ordre d'idée assez juste des effectifs employés dans le secteur social et de leur évolution. Les variations qui apparaîtraient si l'on pouvait distinguer les activités ne seraient pas très importantes vu que de toute façon, les établissements consacrés à la santé (centres hospitaliers toutes catégories, publics et privés) emploient à eux seuls 129 415 personnes en 1992-1993, soit 81 % de l'ensemble des effectifs syndiqués/syndicales du réseau santé et services sociaux.

La main-d'œuvre des centres de réadaptation (CR)

Dans les CR (incluant les CR publics et les CR privés conventionnés), qui sont les plus gros employeurs du réseau, les effectifs syndiqués / syndicables ont augmenté entre 1986–1987 et 1990–1991 (respectivement 14 084 et 16 114 employés syndiqués) mais ils ont baissé de 2 570 au cours des deux années suivantes pour n'être plus que de 13 544 en 1992–1993.

Ce qui se passe dans les CR est particulièrement intéressant à observer, sur plusieurs plans. En premier lieu, ce secteur illustre particulièrement l'utilisation des organismes privés, considérés comme publics depuis la réforme dès qu'ils obtiennent un soutien financier ministériel. Deuxièmement, leur cas illustre aussi ce que signifie la concrétisation du *Défi qualité-performance*, notamment sous son volet performance en matière d'économies effectuées et «efficiences» (plus de services avec moins de ressources). En résumé, on voit que les dépenses internes de cette catégorie d'établissements ne cessent de croître pendant que le pourcentage de ces dépenses par rapport à l'ensemble de celles effectuées dans le réseau est en diminution, au même titre que les crédits budgétaires qui leur sont accordés. Leurs effectifs syndiqués/syndicables vont aussi en diminuant, comme le démontre l'analyse du marché du travail. Parallèlement, les CR sont beaucoup utilisés comme voies de rechange pour les établissements plus lourds (anciens CSS, CH, pénitenciers, etc.). Leur clientèle augmente donc, ce qui entraîne l'augmentation observée des dépenses. Vu que les fonds alloués par le Ministère diminuent, on doit recourir à des employés occasionnels et à des bénévoles.

La main-d'œuvre des CLSC

Dans les CLSC, par contre, les effectifs syndiqués/syndicables se sont accrus considérablement entre 1986-1987 et 1990-1991, passant de 7 855 employés à 10 222, et ils ont continué de s'accroître après le début de la réforme pour atteindre 11 092 employés en 1992-1993.

La main-d'œuvre des Régies régionales

Dans les régies, où l'on ne trouve qu'un très petit nombre d'employés syndiqués/syndicables, les effectifs se sont régulièrement accrus pour passer de 577 personnes en 1986-1987 à 703 en 1990-1991 et 826 en 1992-1993.

Conclusion

En définitive, il apparaît que la diminution des effectifs syndiqués/syndicables pour l'ensemble des services à caractère social est liée à la décroissance de ces effectifs dans les CR, aucun autre type d'établissement n'en ayant perdu.

annexe *B*

Le fichier Paye du MSSS



Le fichier Paye du MSSS

Nous avons reçu des données brutes, c'est-à-dire que nous avons reçu pour chaque employé du réseau MSSS les données suivantes :

- le code d'emploi;
- l'âge, le sexe;
- le statut occupationnel;
- le salaire annuel et moyen;
- l'ancienneté et les années de service;
- le temps supplémentaire;
- le taux de roulement;
- l'utilisation de l'assurance salaire;
- la région;
- la mission de l'établissement.

Cette banque de données couvre la période 1986 à mars 1994 et comprend les titres d'emploi des niveaux professionnel (série 1000), technique (série 2000), paratechnique (série 3000) et sécurité (série 6000). Ce sont les titres d'emplois que nous avons déterminés comme faisant partie du secteur Services sociaux et juridiques du réseau du MSSS. L'annexe présente les types d'information contenus dans le fichier Paye ainsi que les titres d'emplois du secteur Services sociaux.

Liste des codes titres d'emploi

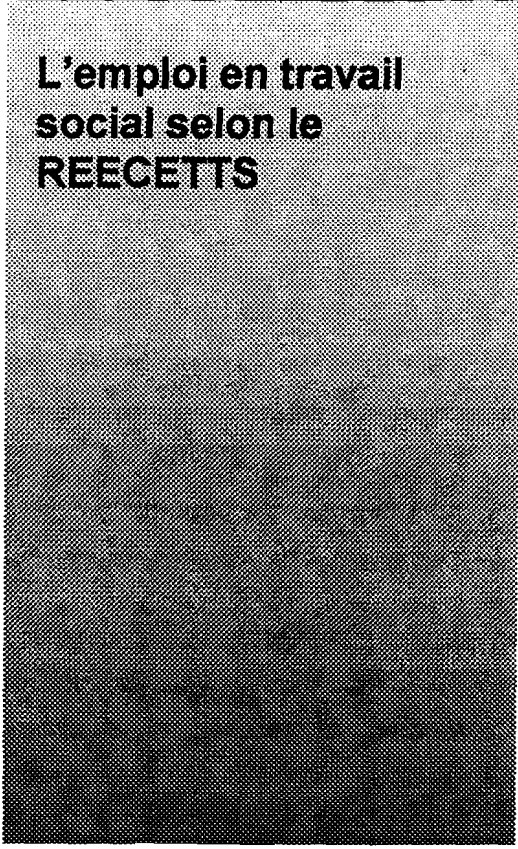
1543	Conseiller ou conseillère en enfance inadaptée	1652	Psycho-éducateur ou psycho-éducatrice
1550	Travailleur social professionnel ou travailleuse sociale professionnelle (CLSC)	1658	Récréologue
1551	Organisateur ou organisatrice communautaire (CLSC)	2102	Technicien ou technicienne aux contributions (35 heures)
1553	Agent ou agente de relations humaines	2105	Technicien ou technicienne aux contributions (32,50 heures)
		2273	Psychotechnicien ou psychotechnicienne (35 heures)

2285	Technicien ou technicienne en g�rontologie (ES)	2699	Chef de module
2375	Travailleur ou travailleuse communautaire	3251	Pr�pos� ou pr�pos�e � l'accueil
2585	Technicien ou technicienne en assistance sociale (32,50 heures)	3458	Agent communautaire surveillant ou agente communautaire surveillante (Pinel)
2586	Technicien ou technicienne en assistance sociale (35 heures)	3465	Travailleur ou travailleuse de quartier ou de secteur
2587	Aide social ou aide sociale (32,50 heures)	3468	Assistant ou assistante en r�adaptation (ES)
2588	Aide social ou aide sociale (35 heures)	3545	Agent ou agente d'intervention (ES)
2688	Agent ou agente d'int�gration	3577	Intervenant en milieu de vie (ES 38,75 heures)
2689	�ducateur ou �ducatrice (36,25 heures)	3578	Pr�pos� ou pr�pos�e de r�sidence (ES)
2690	Technicien ou technicienne en �ducation sp�cialis�e	3589	Auxiliaire familial ou auxiliaire familiale (35 heures)
2691	�ducateur ou �ducatrice (38,75 heures)	3590	Auxiliaire familial ou auxiliaire familiale (38,75 heures)
2692	�ducateur (ES)	3591	Auxiliaire � domicile (38,75 heures)
2693	�ducateur ou �ducatrice (35 heures)	3684	Instructeur ou instructrice d'atelier (Pinel)
2694	Responsable d'unit� de vie (38,75 heures)	3687	Moniteur ou monitrice en �ducation (ES)
2695	Technicien ou technicienne en loisirs (38,75 heures)	3699	Moniteur ou monitrice en loisirs (38,75 heures)
2696	Technicien ou technicienne en loisirs (35 heures)	6346	Garde (Pinel)
2697	Socioth�rapeute (Inst. Pinel)	6410	Surveillant ou surveillante en institution (ES)
2698	Technicien ou technicienne en loisirs (36,25 heures)		

Le portrait global de l'emploi du secteur Services sociaux dans le r seau du MSSS se base sur ces titres d'emplois.

annexe C

**L'emploi en travail
social selon le
REECETTS**



L'emploi en travail social selon le REECETTS

En travail social, nous avons eu accès à plusieurs rapports de recherche et documents d'information. Le Regroupement des enseignants et des enseignantes des collèges en techniques de travail social (REECETTS) nous a fourni deux études sur la situation de l'emploi en Techniques de travail social³.

Le nombre et le statut des emplois par région

Selon Giasson, dans le réseau de la santé et des services sociaux (MSSS), on dénombre (le 31 mars 1994) 1 617 postes de techniciens en assistance sociale. De ces 1 617 techniciens, 1 033 (soit 63,9 %) occupent un emploi régulier à temps complet, 231 (14,3 %) ont un emploi régulier à temps partiel, les 353 autres (21,8 %) ont un emploi occasionnel à temps partiel (O. Giasson, REECETTS, 1995a : 3). Le tableau 8.2 présente la répartition des effectifs de techniciens en assistance sociale selon les régions administratives du Québec et le nombre d'établissements du réseau du MSSS (par région).

-
3. Giasson, Omer. 1994, *La situation de l'emploi pour les techniciennes en travail social*, Sherbrooke (Québec), Collège de Sherbrooke, 29 pp. Giasson, Omer. Regroupement des enseignants et des enseignantes des collèges en techniques de travail social (REECETTS). 1995a, *La situation de l'emploi des techniciennes et techniciens en travail social dans le réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec*, mise à jour effectuée le 15 mai 1995, [s.l.], 5 pp. Les données statistiques utilisées dans ces documents proviennent surtout du ministère de la Santé et des Services sociaux, plus particulièrement de la Direction générale des relations du travail ou de la Direction générale des relations professionnelles, ainsi que de la Direction générale du ministère de l'Éducation du Québec, de l'Estrie.

Tableau 8.2
Les effectifs de techniciens en assistance sociale,
par région et statut d'emploi au 31 mars 1994
 O. Giasson, REECETTS, 1995

Région	Nom de la région	Nombre d'établissements	Temps plein régulier	Temps partiel régulier	Temps partiel occasionnel	Total de techniciens	Moyenne par établissement
01	Bas-St-Laurent	24	65	21	25	111	4,63
02	Saguenay—Lac-St-Jean	13	32	5	25	62	4,77
03	Québec	32	93	22	25	140	4,38
04	Mauricie—Bois-Francs	29	108	18	53	179	6,17
05	Estrie	17	26	10	7	43	2,53
06	Montréal	90	318	62	62	442	4,91
07	Outaouais	16	25	5	4	34	2,13
08	Abitibi-Témiscamingue	18	29	9	21	59	3,28
09	Côte-Nord	12	18	0	5	23	1,92
10	Nord-du-Québec	4	3	1	3	7	1,75
11	Gaspésie—Îles de la Madeleine	15	33	8	15	56	3,73
12	Chaudière-Appalaches	21	83	18	20	121	5,76
13	Laval	8	20	8	4	32	4,00
14	Lanaudière	12	17	5	10	32	2,67
15	Laurentides	16	53	13	24	90	5,63
16	Montréal	38	110	26	50	186	4,89
Total		365	1 033	231	353	1 617	4,43

Les emplois par mission d'établissements

En mars 1994, dans le réseau du MSSS, selon les données du REECETTS, les centres locaux de services communautaires (CLSC) sont les plus importants employeurs de techniciens en assistance sociale. Ces centres emploient 49,2 % des effectifs, soit 795 des 1 617 techniciens en assistance sociale. Comme deuxième employeur, on trouve les centres jeunesse (CJ) avec 420 techniciens en assistance sociale, soit 26,0 % des effectifs. Ensuite viennent, en ordre d'importance, les établissements suivants : les centres hospitaliers (CH) avec 11,0 % des effectifs (178 techniciens), les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) avec 6,4 % (103 techniciens), les centres d'accueil et de réadaptation (CAR) avec 6,2 % (101 techniciens), et 1,2 % des effectifs (20 techniciens) se retrouvent dans les autres types d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux (O. Giasson, REECETTS, 1995a : 4). Le tableau 8.3 représente la

distribution des effectifs de techniciens en assistance sociale du réseau par région et par catégorie d'établissement au 31 mars 1994. Notons que la typologie des établissements utilisée par Giasson renvoie autant aux anciens termes (CAR) qu'à ceux de la nouvelle configuration (CJ). Effectivement, les centres d'accueil et de réadaptation (CAR) portent depuis 1993 le nom de centres de réadaptation (CR). L'appellation centres jeunesse (CJ) désigne, pour sa part, une structure incluant les CR (CAR d'avant la réforme) et les CPEJ. Dans la région 01 Bas-St-Laurent, les centres jeunesse regroupent essentiellement les centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté (CR-JDA) et dans la région 16 Montérégie, ce sont les centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) que l'on retrouve sous le titre de centres jeunesse (CJ). Enfin, dans la région 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, on retrouve autant de centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté (CR-JDA) que de centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) regroupés sous le titre centres jeunesse (Gouvernement du Québec, MSSS, 1994c).

Tableau 8.3
L'effectif de techniciens en assistance sociale,
par région et par catégorie d'établissement au 31 mars 1994
 O.Giasson, REECETTS, 1995

Région	Nom de la région	CH	CAR	CHSLD	CLSC	CLSC	CJ	Autres	Total
01	Bas-St-Laurent	3	11	7	72	65 %	18	0	111
02	Saguenay-Lac-St-Jean	0	1	2	53	85 %	6	0	62
03	Québec	23	10	2	65	46 %	39	1	140
04	Mauricie-Bois-Francs	23	8	25	85	47 %	38	0	179
05	Estrie	8	5	3	14	33 %	13	0	43
06	Montréal	93	20	29	145	33 %	142	13	442
07	Outaouais	2	1	2	21	62 %	8	0	34
08	Abitibi-Témiscamingue	1	10	4	17	29 %	26	1	59
09	Côte-Nord	1	2	0	15	65 %	5	0	23
10	Nord-du-Québec	1	0	0	6	86 %	0	0	7
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	4	3	37	66 %	11	0	56
12	Chaudière-Appalaches	1	5	10	83	69 %	22	0	121
13	Laval	1	4	1	7	22 %	19	0	32
14	Lanaudière	3	1	1	15	47 %	10	2	32
15	Laurentides	10	4	4	40	44 %	32	0	90
16	Montréal	7	15	10	120	65 %	31	3	186
	Total	178	101	103	795	49 %	420	20	1 617

Du côté du réseau des établissements de la santé et des services sociaux (tous types d'établissements confondus), Giasson remarque que le nombre de postes de techniciens, techniciennes en assistance sociale est en baisse depuis 1990. En 1990, on comptait 1 730 techniciens en assistance sociale, alors qu'en 1994, on n'en retrouve que 1 617, ce qui équivaut à une diminution de 6,5 % des effectifs.

Les effectifs de techniciens, techniciennes en assistance sociale en centre local de services communautaires (CLSC) sont passés de 187 à 472 entre 1984 à 1991. C'est donc une hausse de 152 % que l'on enregistre. Parallèlement à cela, le nombre d'agents de relations humaines travaillant dans les centres locaux de services communautaires a connu une augmentation de 428 %. En 1984, il y avait 130 agents de relations humaines; en 1991, ils sont 687. Le nombre de travailleurs sociaux professionnels a aussi augmenté de façon plus prononcée que celui des techniciens, techniciennes en assistance sociale. Il y avait 111 travailleurs sociaux professionnels en 1984, nous en avons maintenant (1991) 308, c'est-à-dire 177 % de plus, qui travaillent en centre local de services communautaires (O. Giasson, 1994 : 19).

Le rapport professionnels / techniciens

En CLSC, le nombre de professionnels des services sociaux (travailleur social professionnel et agent de relations humaines) augmente par rapport au nombre de techniciens en assistance sociale. En 1984, on constatait un ratio de 1,3 professionnel (travailleur social ou agent de relations humaines) par technicien; en 1991, c'est 2,1 professionnels que l'on retrouve pour chaque technicien. En effet, le nombre de professionnels a augmenté de 312 % comparativement à une augmentation de 152 % des techniciens.

Dans l'ensemble du réseau, on dénombrait (le 31 mars 1993⁴) 3 602 agents de relations humaines ainsi que 701 travailleurs sociaux professionnels, soit 4 303 professionnels. Il n'y avait par contre que 1296 techniciens ou techniciennes en assistance sociale. Là, le ratio professionnel / technicien est encore plus élevé : il est de 3,3 professionnels pour un technicien. Ainsi, dans l'ensemble du réseau, le nombre de techniciens et de techniciennes en assistance sociale diminue.

4. Les données statistiques du 31 mars 1993 ne tiennent pas compte du transfert des effectifs des centres de services sociaux (CSS) aux centres de protection de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ). Ces effectifs, à la fin de mars, n'étaient plus en poste dans les centres de protection de l'enfance et de la jeunesse et n'ont été inscrits dans les établissements receveurs qu'à partir du 1^{er} avril 1994.

Les emplois dans les CTQ et à la CSST selon le REECETTS

Selon le REECETTS, les postes relatifs au statut d'emploi «agent d'aide socio-économique», dans les centres Travail-Québec (CTQ), sont régulièrement comblés par des techniciens en assistance sociale. Le professeur Giasson en a évalué le nombre (O. Giasson, 1994 : 25). En admettant que 40 % des postes d'agent d'aide socio-économique (30 % pour ceux de la Ville de Montréal) sont remplis par des techniciens en assistance sociale, on aurait 1105 techniciens en assistance sociale parmi les 2 763 agents d'aide socio-économiques⁵ travaillant dans les centres Travail-Québec (CTQ).

La même situation se présente chez les agents d'indemnisation à l'emploi de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Cette fois-ci, le professeur Giasson suppose que 10 % des agents d'indemnisation sont des techniciens en assistance sociale (Giasson, 1994 : 25). Ainsi, 37 des 371 agents d'indemnisation⁶ seraient des techniciens en assistance sociale.

L'embauche dans les CTQ et à la CSST

Les entrevues que nous avons réalisées et les documents que nous avons consultés sur l'emploi dans les centres Travail-Québec (CTQ) et à la CSST ne nous permettent pas de confirmer ou d'invalider les estimés du REECETTS. Cependant, il faut rappeler que ces organismes embauchent leurs agents à la suite des concours nationaux, qui ne sont pas réservés aux seuls diplômés de Techniques de travail social. De plus, nos informateurs nous révèlent que les personnes embauchées au cours de la dernière année avaient presque toutes un diplôme universitaire ou un DEC en Techniques de recherche, enquête et sondage⁷. C'est dire que les perspectives d'embauche pour des techniciens en assistance sociale sont très faibles dans ces organismes.

5. Source : Jean Rioux, ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, Québec, novembre 1993.

6. Source : Line Blouin, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Ressources humaines, février 1994.

7. Voir la section portant sur les centres Travail-Québec et la CSST, dans le tome I du présent rapport.

L'évaluation selon le REECETTS

Le tableau de la situation régionale et provinciale de l'emploi en techniques de travail social présentée ci-dessous provient entièrement des études d'Omer Giasson⁸. Le marché du travail pour les techniciens et les techniciennes en assistance sociale comprend 3 510 emplois répartis dans l'ensemble des établissements et secteurs d'activités économiques répertoriés. De toute évidence, le réseau de la santé et des services sociaux est le plus important employeur des techniciens en assistance sociale (46,1 % des effectifs). Dans cette perspective, le titre «agent d'aide socio-économique» des centres Travail-Québec correspond au deuxième plus grand bassin d'emplois pour ces techniciens (30,1 % des effectifs). En troisième lieu, on trouve les organismes communautaires (14,3 % des effectifs). Par contre, si l'on analyse les types d'établissements sans regrouper tous ceux qui dépendent du ministère de la Santé et des Services sociaux, la plus grande concentration de techniciens en assistance sociale se trouve dans les centres Travail-Québec (30,1 %), suivis des centres locaux de services communautaires (22,6 %) et des organismes communautaires (14,3 %). Ainsi, en additionnant les emplois des centres Travail-Québec et ceux de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), un diplômé en techniques de travail social a une chance sur trois de travailler comme enquêteur dans un contexte administratif, dans le domaine de la sécurité du revenu⁹.

-
8. Sources :
- pour le réseau de la Santé : ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale des relations professionnelles, mai 1995 (O. Giasson, REECETTS, 1995a : 4);
 - pour les commissions scolaires : ministère de l'Éducation, Direction générale du ministère de l'Éducation du Québec de l'Estrie, février 1994 (O. Giasson, 1994 : 22, 23);
 - pour les centres Travail-Québec : ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, novembre 1993, selon l'estimation de 40 % et de 30 % pour la Ville de Montréal (Giasson, 1994 : 25);
 - pour la Commission de la santé et de la sécurité du travail : CSST, Ressources humaines, février 1994, selon l'estimation de 10 % (Giasson, 1994 : 25);
 - pour les organismes communautaires : (O. Giasson, REECETTS, 1995b : 17).
9. Devant un tel constat, on se doit de revoir la formation des techniciens en assistance sociale pour savoir si elle tient compte de ce débouché majeur d'emploi.

Tableau 8.4

Région	Nom de la région	Réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux						Com. scol.	CTQ	CSST	Org. com.	Total
		CLSC	CJ	CH	CHSLD	CAR	Autres					
01	Bas-St-Laurent	72	18	3	7	11	0	8	38	1	45	203
02	Saguenay--Lac-St-Jean	53	6	0	2	1	0	6	52	2	54	176
03	Québec	65	39	23	2	10	1	5	105	3	64	317
04	Mauricie--Bois-Francis	85	38	23	25	8	0	15	93	2	6	295
05	Estrie	14	13	8	3	5	0	7	49	2	31	132
06	Montréal	145	142	93	29	20	13	17	246	9	129	843
07	Outaouais	21	8	2	2	1	0	1	47	1	—	83
08	Abitibi-Témiscamingue	17	26	1	4	10	1	3	29	2	16	109
09	Côte-Nord	15	5	1	0	2	0	1	20	1	—	45
10	Nord-du-Québec	6	0	1	0	0	0	0	7	0	1	15
11	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	37	11	1	3	4	0	4	26	1	20	107
12	Chaudière-Appalaches	83	22	1	10	5	0	7	54	2	62	246
13	Laval	7	19	1	1	4	0	18	33	2	3	88
14	Lanaudière	15	10	3	1	1	2	0	42	2	0	76
15	Laurentides	40	32	10	4	4	0	1	66	2	57	216
16	Montréal	120	31	7	10	15	3	38	148	7	14	393
Total		795	420	178	103	101	20	131	1 055	39	502	3 344

Proportion sur le total des effectifs (%)

23,8	12,6	5,3	3,1	3,0	0,6	3,9	31,5	1,2	15,0	100,0
<u>48,4</u>										

annexe *D*

**Les statistiques
d'emploi dans les
commissions scolaires**

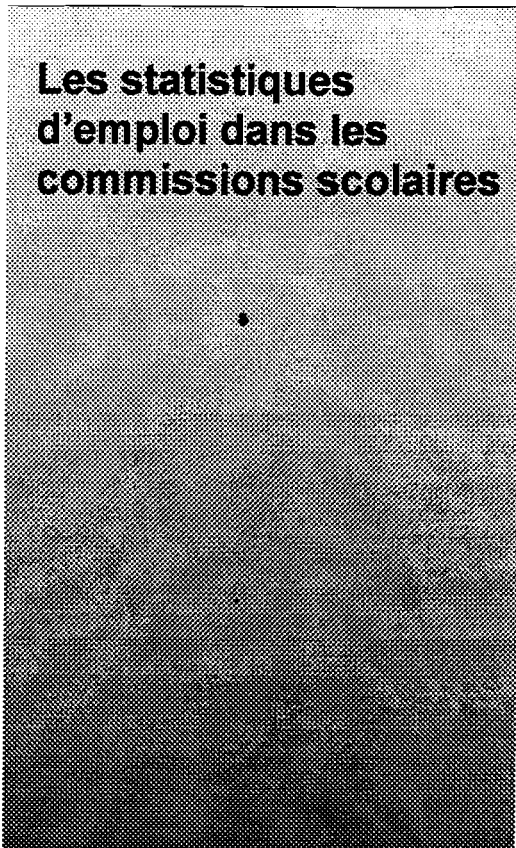


Tableau 8.5
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Ensemble des régions administratives scolaires

154 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	3 101	610	3 711	83,6 %	16,4 %	100,0 %
	Soutien régulier temps plein	537	173	710	75,6 %	24,4 %	19,1 %
	Soutien régulier temps partiel	462	57	519	89,0 %	11,0 %	14,0 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	276	51	327	84,4 %	15,6 %	8,8 %
	Autres statuts	1 826	329	2 155	84,7 %	15,3 %	58,1 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	212	82	297	71,4 %	28,6 %	100,0 %
	Soutien régulier temps plein	66	34	100	66,0 %	34,0 %	33,7 %
	Soutien régulier temps partiel	17	3	20	85,0 %	15,0 %	6,7 %
	Autres statuts	129	48	177	72,9 %	27,1 %	59,6 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	187	254	441	42,4 %	57,6 %	100,0 %
	Soutien régulier temps plein	52	82	134	38,8 %	61,2 %	30,4 %
	Soutien régulier temps partiel	11	11	22	50,0 %	50,0 %	5,0 %
	Autres statuts	124	161	285	43,5 %	56,5 %	64,6 %

Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens

Techn. en éducation spécialisée 83,4 %

Techn. en assistance sociale 6,7 %

Techn. en loisirs 9,9 %

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 01 Bas-St-Laurent
 11 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	149	13	162	92,0 %	8,0 %	100,0 %
	Soutien régulier temps plein	16	3	19	84,2 %	15,8 %	11,7 %
	Soutien régulier temps partiel	47	1	48	97,9 %	2,1 %	29,6 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	2	1	3	66,7 %	33,3 %	1,9 %
	Autres statuts	84	8	92	91,3 %	8,7 %	56,8 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	16	2	18	88,9 %	11,1 %	100,0 %
	Soutien régulier temps plein	2	1	3	66,7 %	33,3 %	16,7 %
	Soutien régulier temps partiel	7	0	7	100,0 %	0,0 %	38,9 %
	Autres statuts	7	1	8	87,5 %	12,5 %	44,4 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	12	23	35	34,3 %	65,7 %	100,0 %
	Soutien régulier temps plein	2	5	7	28,6 %	71,4 %	20,0 %
	Soutien régulier temps partiel	0	2	2	0,0 %	100,0 %	5,7 %
	Autres statuts	10	16	26	38,5 %	61,5 %	74,3 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée				75,3 %			
Techn. en assistance sociale				8,4 %			
Techn. en loisirs				16,3 %			

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 02 Saguenay--Lac-St-Jean
 11 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	98	20	118	83,1 %	16,9 %	72,8 %
	Soutien régulier temps plein	14	9	23	60,9 %	39,1 %	14,2 %
	Soutien régulier temps partiel	14	1	15	93,3 %	6,7 %	9,3 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	1	0	1	100,0 %	0,0 %	0,6 %
	Autres statuts	69	10	79	87,3 %	12,7 %	48,8 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	4	6	10	40,0 %	60,0 %	55,6 %
	Soutien régulier temps plein	1	4	5	20,0 %	80,0 %	27,8 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	3	2	5	60,0 %	40,0 %	27,8 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	3	10	13	23,1 %	76,9 %	37,1 %
	Soutien régulier temps plein	2	7	9	22,2 %	77,8 %	25,7 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	1	3	4	25,0 %	75,0 %	11,4 %

Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens

Techn. en éducation spécialisée	83,7 %
Techn. en assistance sociale	7,1 %
Techn. en loisirs	9,2 %

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 03 Québec
 13 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	323	70	393	82,2 %	17,8 %	242,6 %
	Soutien régulier temps plein	77	26	103	74,8 %	25,2 %	63,6 %
	Soutien régulier temps partiel	30	6	36	83,3 %	16,7 %	22,2 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	38	6	44	86,4 %	13,6 %	27,2 %
	Autres statuts	178	32	210	84,8 %	15,2 %	129,6 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	5	5	10	50,0 %	50,0 %	55,6 %
	Soutien régulier temps plein	0	1	1	0,0 %	100,0 %	5,6 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	5	4	9	55,6 %	44,4 %	50,0 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	15	31	46	32,6 %	67,4 %	131,4 %
	Soutien régulier temps plein	5	5	10	50,0 %	50,0 %	28,6 %
	Soutien régulier temps partiel	1	0	1	0,0 %	0,0 %	2,9 %
	Autres statuts	9	26	35	25,7 %	74,3 %	100,0 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée		87,5 %					
Techn. en assistance sociale		2,2 %					
Techn. en loisirs		10,2 %					

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 04 Mauricie--Bois-Francs
 15 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	216	33	249	86,7 %	13,3 %	153,7 %
	Soutien régulier temps plein	34	14	48	70,8 %	29,2 %	29,6 %
	Soutien régulier temps partiel	41	2	43	95,3 %	4,7 %	26,5 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	4	2	6	66,7 %	33,3 %	3,7 %
	Autres statuts	137	15	152	90,1 %	9,9 %	93,8 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	5	2	7	71,4 %	28,6 %	38,9 %
	Soutien régulier temps plein	4	0	4	100,0 %	0,0 %	22,2 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	1	2	3	33,3 %	66,7 %	16,7 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	8	12	20	40,0 %	60,0 %	57,1 %
	Soutien régulier temps plein	2	8	10	20,0 %	80,0 %	28,6 %
	Soutien régulier temps partiel	0	2	2	0,0 %	100,0 %	5,7 %
	Autres statuts	6	2	8	75,0 %	25,0 %	22,9 %

Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens

Techn. en éducation spécialisée 90,2 %

Techn. en assistance sociale 2,5 %

Techn. en loisirs 7,2 %

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 05 Estrie
 8 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	136	14	150	90,7 %	9,3 %	92,6 %
	Soutien régulier temps plein	31	3	34	91,2 %	8,8 %	21,0 %
	Soutien régulier temps partiel	11	2	13	84,6 %	15,4 %	8,0 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	3	0	3	100,0 %	0,0 %	1,9 %
	Autres statuts	91	9	100	91,0 %	9,0 %	61,7 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	9	3	12	75,0 %	25,0 %	66,7 %
	Soutien régulier temps plein	3	0	3	100,0 %	0,0 %	16,7 %
	Soutien régulier temps partiel	2	0	2	100,0 %	0,0 %	11,1 %
	Autres statuts	4	3	7	57,1 %	42,9 %	38,9 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	7	7	14	50,0 %	50,0 %	40,0 %
	Soutien régulier temps plein	1	5	6	16,7 %	83,3 %	17,1 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	6	2	8	75,0 %	25,0 %	22,9 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée		85,2 %					
Techn. en assistance sociale		6,8 %					
Techn. en loisirs		8,0 %					

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 06 Montréal-Centre
 8 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	351	97	448	78,3 %	21,7 %	276,5 %
	Soutien régulier temps plein	87	33	120	72,5 %	27,5 %	74,1 %
	Soutien régulier temps partiel	22	5	27	81,5 %	18,5 %	16,7 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	48	15	63	76,2 %	23,8 %	38,9 %
	Autres statuts	194	44	238	81,5 %	18,5 %	146,9 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	88	25	113	77,9 %	22,1 %	627,8 %
	Soutien régulier temps plein	31	10	41	75,6 %	24,4 %	227,8 %
	Soutien régulier temps partiel	7	1	8	87,5 %	12,5 %	44,4 %
	Autres statuts	50	14	64	78,1 %	21,9 %	355,6 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	19	20	39	48,7 %	51,3 %	111,4 %
	Soutien régulier temps plein	11	5	16	68,8 %	31,3 %	45,7 %
	Soutien régulier temps partiel	0	1	1	0,0 %	100,0 %	2,9 %
	Autres statuts	8	14	22	36,4 %	63,6 %	62,9 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée		74,7 %					
Techn. en assistance sociale		18,8 %					
Techn. en loisirs		6,5 %					

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 07 Outaouais
 8 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	364	92	456	79,8 %	20,2 %	281,5 %
	Soutien régulier temps plein	59	19	78	75,6 %	24,4 %	48,1 %
	Soutien régulier temps partiel	70	15	85	82,4 %	17,6 %	52,5 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	17	2	19	89,5 %	10,5 %	11,7 %
	Autres statuts	218	56	274	79,6 %	20,4 %	169,1 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	0	1	1	0,0 %	100,0 %	5,6 %
	Soutien régulier temps plein	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Soutien régulier temps partiel	0	1	1	0,0 %	100,0 %	5,6 %
	Autres statuts	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	4	7	11	36,4 %	63,6 %	31,4 %
	Soutien régulier temps plein	1	2	3	33,3 %	66,7 %	8,6 %
	Soutien régulier temps partiel	2	1	3	66,7 %	33,3 %	8,6 %
	Autres statuts	1	4	5	20,0 %	80,0 %	14,3 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée		97,4 %					
Techn. en assistance sociale		0,2 %					
Techn. en loisirs		2,4 %					

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 08 Abitibi-Témiscamingue
 7 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	166	24	190	87,4 %	12,6 %	117,3 %
	Soutien régulier temps plein	32	3	35	91,4 %	8,6 %	21,6 %
	Soutien régulier temps partiel	18	1	19	94,7 %	5,3 %	11,7 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	29	4	33	87,9 %	12,1 %	20,4 %
	Autres statuts	87	16	103	84,5 %	15,5 %	63,6 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	5	0	5	100,0 %	0,0 %	27,8 %
	Soutien régulier temps plein	4	0	4	100,0 %	0,0 %	22,2 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	1	0	1	100,0 %	0,0 %	5,6 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	17	9	26	65,4 %	34,6 %	74,3 %
	Soutien régulier temps plein	2	1	3	66,7 %	33,3 %	8,6 %
	Soutien régulier temps partiel	1	0	1	100,0 %	0,0 %	2,9 %
	Autres statuts	14	8	22	63,6 %	36,4 %	62,9 %

Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens

Techn. en éducation spécialisée 86,0 %

Techn. en assistance sociale 2,3 %

Techn. en loisirs 11,8 %

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 09 Côte-Nord
 9 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	115	13	128	89,8 %	10,2 %	79,0 %
	Soutien régulier temps plein	10	0	10	100,0 %	0,0 %	6,2 %
	Soutien régulier temps partiel	21	2	23	91,3 %	8,7 %	14,2 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	7	1	8	87,5 %	12,5 %	4,9 %
	Autres statuts	77	10	87	88,5 %	11,5 %	53,7 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	2	0	2	100,0 %	0,0 %	11,1 %
	Soutien régulier temps plein	1	0	1	100,0 %	0,0 %	5,6 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	1	0	1	100,0 %	0,0 %	5,6 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	6	4	10	60,0 %	40,0 %	28,6 %
	Soutien régulier temps plein	3	2	5	60,0 %	40,0 %	14,3 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	3	2	5	60,0 %	40,0 %	14,3 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée					91,4 %		
Techn. en assistance sociale					1,4 %		
Techn. en loisirs					7,1 %		

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 10 Nord-du-Québec
 5 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	33	0	33	100,0 %	0,0 %	20,4 %
	Soutien régulier temps plein	1	0	1	100,0 %	0,0 %	0,6 %
	Soutien régulier temps partiel	8	0	8	100,0 %	0,0 %	4,9 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	24	0	24	100,0 %	0,0 %	14,8 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	2	2	4	50,0 %	50,0 %	22,2 %
	Soutien régulier temps plein	1	0	1	100,0 %	0,0 %	5,6 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	1	2	3	33,3 %	66,7 %	16,7 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	3	2	5	60,0 %	40,0 %	14,3 %
	Soutien régulier temps plein	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Soutien régulier temps partiel	1	0	1	100,0 %	0,0 %	2,9 %
	Autres statuts	2	2	4	50,0 %	50,0 %	11,4 %

Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens

Techn. en éducation spécialisée	78,6 %
Techn. en assistance sociale	9,5 %
Techn. en loisirs	11,9 %

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 11 Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine
 7 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	70	6	76	92,1 %	7,9 %	46,9 %
	Soutien régulier temps plein	4	0	4	100,0 %	0,0 %	2,5 %
	Soutien régulier temps partiel	8	0	8	100,0 %	0,0 %	4,9 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	4	0	4	100,0 %	0,0 %	2,5 %
	Autres statuts	54	6	60	90,0 %	10,0 %	37,0 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	4	2	6	66,7 %	33,3 %	33,3 %
	Soutien régulier temps plein	0	1	1	0,0 %	100,0 %	5,6 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	4	1	5	80,0 %	20,0 %	27,8 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	3	8	11	27,3 %	72,7 %	31,4 %
	Soutien régulier temps plein	0	1	1	0,0 %	100,0 %	2,9 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	3	7	10	30,0 %	70,0 %	28,6 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée					81,7 %		
Techn. en assistance sociale					6,5 %		
Techn. en loisirs					11,8 %		

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 12 Chaudière-Appalaches
 8 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	277	34	311	89,1 %	10,9 %	192,0 %
	Soutien régulier temps plein	45	10	55	81,8 %	18,2 %	34,0 %
	Soutien régulier temps partiel	55	2	57	96,5 %	3,5 %	35,2 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	177	22	199	88,9 %	11,1 %	122,8 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	6	2	8	75,0 %	25,0 %	44,4 %
	Soutien régulier temps plein	3	1	4	75,0 %	25,0 %	22,2 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	3	1	4	75,0 %	25,0 %	22,2 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	15	26	41	36,6 %	63,4 %	117,1 %
	Soutien régulier temps plein	4	7	11	36,4 %	63,6 %	31,4 %
	Soutien régulier temps partiel	1	4	5	20,0 %	80,0 %	14,3 %
	Autres statuts	10	15	25	40,0 %	60,0 %	71,4 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée					86,4 %		
Techn. en assistance sociale					2,2 %		
Techn. en loisirs					11,4 %		

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 13 Laval
 4 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	102	20	122	83,6 %	16,4 %	75,3 %
	Soutien régulier temps plein	13	10	23	56,5 %	43,5 %	14,2 %
	Soutien régulier temps partiel	6	0	6	100,0 %	0,0 %	3,7 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	25	3	28	89,3 %	10,7 %	17,3 %
	Autres statuts	58	7	65	89,2 %	10,8 %	40,1 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	9	8	17	52,9 %	47,1 %	94,4 %
	Soutien régulier temps plein	3	4	7	42,9 %	57,1 %	38,9 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	6	4	10	60,0 %	40,0 %	55,6 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	6	9	15	40,0 %	60,0 %	42,9 %
	Soutien régulier temps plein	1	4	5	20,0 %	80,0 %	14,3 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	5	5	10	50,0 %	50,0 %	28,6 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée					79,2 %		
Techn. en assistance sociale					11,0 %		
Techn. en loisirs					9,7 %		

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 14 Lanaudière
 5 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	90	20	110	81,8 %	18,2 %	67,9 %
	Soutien régulier temps plein	32	5	37	86,5 %	13,5 %	22,8 %
	Soutien régulier temps partiel	4	0	4	100,0 %	0,0 %	2,5 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	2	1	3	66,7 %	33,3 %	1,9 %
	Autres statuts	52	14	66	78,8 %	21,2 %	40,7 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	3	1	4	75,0 %	25,0 %	22,2 %
	Soutien régulier temps plein	1	1	2	50,0 %	50,0 %	11,1 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	2	0	2	100,0 %	0,0 %	11,1 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	10	11	21	47,6 %	52,4 %	60,0 %
	Soutien régulier temps plein	5	5	10	50,0 %	50,0 %	28,6 %
	Soutien régulier temps partiel	1	0	1	100,0 %	0,0 %	2,9 %
	Autres statuts	4	6	10	40,0 %	60,0 %	28,6 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée					81,5 %		
Techn. en assistance sociale					3,0 %		
Techn. en loisirs					15,6 %		

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 15 Les Laurentides
 9 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	203	59	262	77,5 %	22,5 %	161,7 %
	Soutien régulier temps plein	29	15	44	65,9 %	34,1 %	27,2 %
	Soutien régulier temps partiel	32	10	42	76,2 %	23,8 %	25,9 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	8	1	9	88,9 %	11,1 %	5,6 %
	Autres statuts	134	33	167	80,2 %	19,8 %	103,1 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	8	1	9	88,9 %	11,1 %	50,0 %
	Soutien régulier temps plein	2	1	3	66,7 %	33,3 %	16,7 %
	Soutien régulier temps partiel	1	0	1	100,0 %	0,0 %	5,6 %
	Autres statuts	5	0	5	100,0 %	0,0 %	27,8 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	21	20	41	51,2 %	48,8 %	117,1 %
	Soutien régulier temps plein	7	8	15	46,7 %	53,3 %	42,9 %
	Soutien régulier temps partiel	0	0	0	0,0 %	0,0 %	0,0 %
	Autres statuts	14	12	26	53,8 %	46,2 %	74,3 %
Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens							
Techn. en éducation spécialisée		84,0 %					
Techn. en assistance sociale		2,9 %					
Techn. en loisirs		13,1 %					

Tableau 8.5 (suite)
Les effectifs de techniciens dans les commissions scolaires par statut d'emploi et par région, en 1994
 MEQ, 1995

Région administrative scolaire : 16 La Montérégie
 26 commissions scolaires

Fonction	Statut d'engagement	Fém.	Masc.	Total	Fém.	Masc.	Total
Techn. en éducation spécialisée	Ensemble des statuts	408	95	503	81,1 %	18,9 %	310,5 %
	Soutien régulier temps plein	53	23	76	69,7 %	30,3 %	46,9 %
	Soutien régulier temps partiel	75	10	85	88,2 %	11,8 %	52,5 %
	Salarié travaillant auprès des élèves hand.	88	15	103	85,4 %	14,6 %	63,6 %
	Autres statuts	192	47	239	80,3 %	19,7 %	147,5 %
Techn. en assistance sociale	Ensemble des statuts	46	25	71	64,8 %	35,2 %	394,4 %
	Soutien régulier temps plein	10	10	20	50,0 %	50,0 %	111,1 %
	Soutien régulier temps partiel	0	1	1	0,0 %	100,0 %	5,6 %
	Autres statuts	36	14	50	72,0 %	28,0 %	277,8 %
Techn. en loisirs	Ensemble des statuts	38	55	93	40,9 %	59,1 %	265,7 %
	Soutien régulier temps plein	6	17	23	26,1 %	73,9 %	65,7 %
	Soutien régulier temps partiel	4	1	5	80,0 %	20,0 %	14,3 %
	Autres statuts	28	37	65	43,1 %	56,9 %	185,7 %

Proportion de ... sur l'ensemble des trois types de techniciens

Techn. en éducation spécialisée	75,4 %
Techn. en assistance sociale	10,6 %
Techn. en loisirs	13,9 %

annexe *E*

**Les statistiques relatives
à l'effectif scolaire
collégial du secteur de
l'intervention sociale**



Tableau 8.6
Les admissions à l'enseignement ordinaire (exclusif au réseau public) en Techniques de travail social [388.01],
de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Demandes d'admission / premier tour						
		1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Abitibi-Témiscamingue	388.01	---	23	28	24	21	52	43
Dawson	388.01	---	158	151	103	189	192	243
Gaspésie et des Îles	388.01	---	21	28	29	29	26	34
Jonquière	388.01	---	84	108	107	147	165	210
Lévis-Lauzon	388.01	---	64	80	79	75	170	188
Marie-Victorin	388.01	---	0	0	0	0	130	217
Rimouski	388.01	---	56	63	64	110	104	136
Saint-Jérôme	388.01	---	56	67	66	84	111	131
Sainte-Foy	388.01	---	120	157	156	199	236	304
Sherbrooke	388.01	---	76	107	112	152	143	184
Trois-Rivières	388.01	---	67	133	112	148	159	197
Vieux Montréal	388.01	---	182	295	326	352	388	407
Ensemble du réseau	388.01	---	907	1 217	1 178	1 506	1 876	2 294

Tableau 8.7
Les admissions à l'enseignement ordinaire (exclusif au réseau public)
en Techniques d'intervention en loisir [391.01], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Demandes d'admission / premier tour						
		1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Dawson	391.01	---	75	55	18	61	78	112
Rivière-du-Loup	391.01	---	73	82	72	81	142	154
Saint-Laurent	391.01	---	107	126	120	121	175	203
Vieux Montréal	391.01	---	144	150	130	170	271	269
Ensemble du réseau	391.01	---	399	413	340	433	666	738

Tableau 8.8
Les admissions à l'enseignement ordinaire (exclusif au réseau public)
en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Demandes d'admission / premier tour						
		1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Abitibi-Témiscamingue	351.03	---	50	56	60	66	93	79
Baie-Comeau	351.03	---	55	49	42	61	62	76
Beauce-Appalaches	351.03	---	0	53	38	67	101	110
Campus Lennoxville	351.03	---	41	42	31	31	41	39
Gaspésie et des Îles	351.03	---	30	41	35	40	38	35
Joliette-De Lanaudière	351.03	---	78	93	112	125	129	159
Jonquière	351.03	---	88	135	161	191	248	297
La Pocatière	351.03	---	35	44	40	72	138	81
Marie-Victorin	351.03	---	---	---	---	---	289	375
Outaouais	351.03	---	---	---	---	---	71	188
Région de l'Amiante	351.03	---	75	60	58	76	143	115
Rimouski	351.03	---	66	57	76	150	151	145
Saint-Jérôme	351.03	---	176	151	200	286	258	228
Sainte-Foy	351.03	---	296	250	275	384	422	387
Sherbrooke	351.03	---	129	190	204	274	316	298
Vanier	351.03	---	129	136	131	187	205	188
Vieux Montréal	351.03	---	362	484	471	662	620	685
Ensemble du réseau	351.03	---	1 610	1 841	1 934	2 672	3 325	3 485

Tableau 8.9
Les admissions à l'enseignement ordinaire (exclusif au réseau public)
en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994–1995

Nom du collège	Programme	Demandes d'admission / premier tour						
		1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Ahuntsic	310.02	---	66	87	101	105	259	294
François-Xavier-Garneau	310.02	---	83	132	209	374	395	484
John Abbott	310.02	---	37	34	44	40	63	77
Maisonneuve	310.02	---	90	99	148	142	233	246
Ensemble du réseau	310.02	---	276	352	502	661	950	1 101

Tableau 8.10
Les inscriptions par niveau d'études et au total, à l'enseignement ordinaire et à temps plein,
par nom de collège, en Techniques de travail social [388.01] de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Type	Inscriptions I							Inscriptions II						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Abitibi-Témiscamingue	388.01	DEC	23	23	24	28	25	25	20	20	14	11	14	18	17	14
Dawson	388.01	DEC	35	35	40	53	37	41	41	28	19	20	24	33	24	39
Gaspésie et des Îles	388.01	DEC	20	19	22	27	23	28	29	11	17	15	20	25	24	21
Jonquière	388.01	DEC	50	55	55	54	53	55	57	47	36	41	45	53	42	43
Lévis-Lauzon	388.01	DEC	51	47	50	43	43	42	40	32	39	39	41	39	35	42
Marie-Victorin	388.01	DEC	—	—	—	—	—	86	73	—	—	—	—	—	55	58
Rimouski	388.01	DEC	34	31	36	37	38	36	38	32	27	29	30	36	31	25
Saint-Jérôme	388.01	DEC	34	33	34	33	32	37	37	34	35	33	31	37	32	34
Sainte-Foy	388.01	DEC	43	48	46	48	49	47	46	27	34	33	35	38	41	37
Sherbrooke	388.01	DEC	33	33	34	35	32	38	35	22	25	26	27	29	26	30
Trois-Rivières	388.01	DEC	52	38	42	42	40	37	42	29	34	27	33	30	28	33
Vieux Montréal	388.01	DEC	62	67	66	69	66	91	116	31	44	37	44	53	54	59
Ensemble du réseau public	388.01	DEC	437	429	449	469	438	563	574	313	324	311	344	391	409	435
Collège Marie-Victorin	388.01	DEC	172	89	82	69	86	—	—	36	54	49	73	58	—	—
Ensemble du réseau	388.01	DEC	609	518	531	538	524	563	574	349	378	360	417	449	409	435

Nom du collège	Programme	Type	Inscriptions III							Total						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Abitibi-Témiscamingue	388.01	DEC	14	17	14	13	14	20	17	57	54	49	55	57	62	51
Dawson	388.01	DEC	25	31	17	15	22	32	21	88	85	77	92	92	97	101
Gaspésie et des Îles	388.01	DEC	10	6	14	14	18	17	23	41	42	51	61	66	69	73
Jonquière	388.01	DEC	30	40	34	32	43	45	37	127	131	130	131	149	142	137
Lévis-Lauzon	388.01	DEC	30	30	30	31	44	44	38	113	116	119	115	126	121	120
Marie-Victorin	388.01	DEC	—	—	—	—	—	59	64	—	—	—	—	—	200	195
Rimouski	388.01	DEC	27	34	32	22	31	36	37	93	92	97	89	105	103	100
Saint-Jérôme	388.01	DEC	9	20	16	23	26	26	29	77	88	83	87	95	95	100
Sainte-Foy	388.01	DEC	24	24	29	37	34	42	46	94	106	108	120	121	130	129
Sherbrooke	388.01	DEC	29	20	24	32	24	27	28	84	78	84	94	85	91	93
Trois-Rivières	388.01	DEC	30	31	31	17	27	27	30	111	103	100	92	97	92	105
Vieux Montréal	388.01	DEC	37	20	42	52	51	54	44	130	131	145	165	170	199	219
Ensemble du réseau public	388.01	DEC	265	273	283	288	334	429	414	1 015	1 026	1 043	1 101	1 163	1 401	1 423
Collège Marie-Victorin	388.01	DEC	31	28	57	52	65	—	—	239	171	188	194	209	—	—
Ensemble du réseau	388.01	DEC	296	301	340	340	399	429	414	1 254	1 197	1 231	1 295	1 372	1 401	1 423

Tableau 8.11
Les inscriptions par niveau d'études et au total, à l'enseignement ordinaire et à temps plein,
par nom de collège, en Techniques d'intervention en loisir [391.01] de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Type	Inscriptions I							Inscriptions II						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Dawson	391.01	DEC	28	34	43	21	39	42	37	17	18	12	16	16	24	33
Rivière-du-Loup	391.01	DEC	66	60	68	66	72	89	89	45	49	44	47	53	60	81
Saint-Laurent	391.01	DEC	86	88	73	91	93	85	116	49	67	54	52	44	48	43
Vieux Montréal	391.01	DEC	96	97	92	96	79	95	105	41	49	49	49	56	51	66
Ensemble du réseau	391.01	DEC	276	279	276	274	283	311	347	152	183	159	164	169	183	223

Nom du collège	Programme	Type	Inscriptions III							Total						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Dawson	391.01	DEC	17	19	3	7	12	9	9	62	71	58	44	67	75	79
Rivière-du-Loup	391.01	DEC	59	44	48	43	47	48	50	170	153	160	156	172	197	220
Saint-Laurent	391.01	DEC	57	41	52	38	39	64	60	192	196	179	181	176	197	219
Vieux Montréal	391.01	DEC	57	38	42	47	47	45	43	194	184	183	192	182	191	214
Ensemble du réseau	391.01	DEC	190	142	145	135	145	166	162	618	604	580	573	597	660	732

Tableau 8.12
Les inscriptions par niveau d'études et au total, à l'enseignement ordinaire et à temps plein,
par nom de collège, en Techniques d'éducation spécialisée [351.03] de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Type	Inscriptions I							Inscriptions II						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Abitibi-Témiscamingue	351.03	DEC	53	53	65	58	64	64	41	35	28	43	50	49	54	71
Baie-Comeau	351.03	DEC	26	32	27	27	28	28	27	18	23	27	21	20	23	24
Beauce-Appalaches	351.03	DEC	—	—	35	33	41	57	45	—	—	14	29	25	32	40
Campus Lennoxville	351.03	DEC	22	15	13	20	27	14	17	13	18	13	14	14	22	20
Gaspésie et des Îles	351.03	DEC	24	25	36	30	33	32	35	28	19	22	32	36	31	26
Joliette-De Lanaudière	351.03	DEC	51	50	63	60	58	59	59	37	38	38	45	49	47	56
Jonquière	351.03	DEC	91	84	102	93	98	115	104	73	71	61	84	87	90	111
La Pocatière	351.03	DEC	43	43	46	42	42	42	46	30	37	29	40	35	34	37
Marie-Victorin	351.03	DEC	—	—	—	—	—	72	61	—	—	—	—	—	138	107
Outaouais	351.03	DEC	—	—	—	—	—	37	52	—	—	—	—	—	—	31
Région de l'Amiante	351.03	DEC	55	57	55	52	50	55	53	39	40	43	41	35	36	46
Rimouski	351.03	DEC	38	33	42	44	44	42	43	34	29	29	40	41	39	37
Saint-Jérôme	351.03	DEC	138	285	288	120	113	153	114	166	120	146	168	98	91	116
Sainte-Foy	351.03	DEC	99	61	54	62	51	55	54	66	74	44	52	49	53	57
Sherbrooke	351.03	DEC	62	71	95	83	89	90	90	48	51	40	74	75	74	89
Vanier	351.03	DEC	86	96	94	95	102	89	84	57	69	60	72	76	97	71
Vieux Montréal	351.03	DEC	73	108	99	111	105	130	136	50	61	81	78	88	90	98
Ensemble du réseau public	351.03	DEC	861	1 013	1 114	930	945	1 134	1 061	694	678	690	840	777	951	1 037
Collège Lafèche	351.03	DEC	50	52	61	59	92	89	95	—	32	36	45	48	93	116
Collège Marie-Victorin	351.03	DEC	104	102	125	125	148	—	—	114	91	80	141	153	—	—
Collège Mérici	351.03	DEC	66	70	72	71	68	97	99	48	56	58	63	63	62	78
P. Sérn. St-Georges-de-Beauce	351.03	DEC	25	24	—	—	—	—	—	22	17	—	—	—	—	—
Ensemble du réseau privé	351.03	DEC	245	248	258	255	308	186	194	184	196	174	249	264	155	194
Ensemble du réseau	351.03	DEC	1 106	1 261	1 372	1 185	1 253	1 320	1 255	878	874	864	1 089	1 041	1 106	1 231

Tableau 8.12 (suite)
Les inscriptions par niveau d'études et au total, à l'enseignement ordinaire et à temps plein,
par nom de collège, en Techniques d'éducation spécialisée [351.03] de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Type	Inscriptions III							Total						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Abitibi-Témiscamingue	351.03	DEC	20	22	18	45	37	34	42	108	103	126	153	150	152	154
Baie-Comeau	351.03	DEC	21	13	19	19	17	22	20	65	68	73	67	65	73	71
Beauce-Appalaches	351.03	DEC	—	—	18	13	24	31	28	—	—	67	75	90	120	113
Campus Lennoxville	351.03	DEC	22	22	28	21	17	26	31	57	55	54	55	58	62	68
Gaspésie et des Îles	351.03	DEC	14	18	19	22	27	27	32	66	62	77	84	96	90	93
Joliette-De Lanaudière	351.03	DEC	26	26	36	33	40	54	47	114	114	137	138	147	160	162
Jonquière	351.03	DEC	75	76	64	68	81	76	74	239	231	227	245	266	281	289
La Pocatière	351.03	DEC	40	35	39	29	41	33	33	113	115	114	111	118	109	116
Marie-Victorin	351.03	DEC	—	—	—	—	—	113	150	—	—	—	—	—	323	318
Outaouais	351.03	DEC	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	37	83
Région de l'Amiante	351.03	DEC	32	38	35	33	38	31	30	126	135	133	126	123	122	129
Rimouski	351.03	DEC	33	31	32	31	43	51	35	105	93	103	115	128	132	115
Saint-Jérôme	351.03	DEC	69	81	89	162	84	68	81	373	486	523	450	295	312	311
Sainte-Foy	351.03	DEC	61	63	87	55	52	61	53	226	198	185	169	152	169	164
Sherbrooke	351.03	DEC	42	46	50	38	66	67	65	152	168	185	195	230	231	244
Vanier	351.03	DEC	48	60	72	50	47	66	83	191	225	226	217	225	252	238
Vieux Montréal	351.03	DEC	47	47	55	69	69	91	83	170	216	235	258	262	311	317
Ensemble du réseau public	351.03	DEC	550	578	661	688	683	851	887	2 105	2 269	2 465	2 458	2 405	2 936	2 985
Collège Lafleche	351.03	DEC	—	—	21	35	46	43	60	50	84	118	139	186	225	271
Collège Marie-Victorin	351.03	DEC	81	98	105	83	120	—	—	299	291	310	349	421	—	—
Collège Mérici	351.03	DEC	57	57	59	68	65	62	66	171	183	189	202	196	221	243
P. Sém. St-Georges-de-Beauce	351.03	DEC	13	20	—	—	—	—	—	60	61	—	—	—	—	—
Ensemble du réseau privé	351.03	DEC	151	175	185	186	231	105	126	580	619	617	690	803	446	514
Ensemble du réseau	351.03	DEC	701	753	846	874	914	956	1 013	2 685	2 888	3 082	3 148	3 208	3 382	3 499

Tableau 8.13
Les inscriptions par niveau d'études et au total, à l'enseignement ordinaire et à temps plein,
par nom de collège, en Techniques d'intervention en délinquance [310.02] de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Type	Inscriptions I							Inscriptions II						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Ahuntsic	310.02	DEC	35	40	30	31	29	28	43	31	25	35	24	31	26	38
François-Xavier-Garneau	310.02	DEC	30	35	52	63	62	66	71	34	28	27	39	66	61	56
John Abbott	310.02	DEC	19	19	20	21	22	30	28	13	12	17	15	14	15	24
Maisonneuve	310.02	DEC	39	37	37	43	40	37	39	26	38	30	30	32	31	39
Ensemble du réseau	310.02	DEC	123	131	139	158	153	161	181	104	103	109	108	143	133	157

Nom du collège	Programme	Type	Inscriptions III							Total						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Ahuntsic	310.02	DEC	27	27	30	42	28	33	48	93	92	95	97	88	87	129
François-Xavier-Garneau	310.02	DEC	26	25	26	30	42	49	63	90	88	105	132	170	176	190
John Abbott	310.02	DEC	14	11	7	14	9	11	16	46	42	44	50	45	56	68
Maisonneuve	310.02	DEC	16	19	31	26	29	28	25	81	94	98	99	101	96	103
Ensemble du réseau	310.02	DEC	83	82	94	112	108	121	152	310	316	342	378	404	415	490

Tableau 8.14
Les demandes d'admission au premier tour et les inscriptions (exclusif au réseau public),
en Techniques de travail social [388.01], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du programme	Demandes d'admission / premier tour							Augmentation	
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
Techniques de travail social	---	907	1 217	1 178	1 506	1 876	2 294		152,9 %

Inscriptions I							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
437	429	449	469	438	563	574	31,4 %	33,8 %

Inscriptions II							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
313	324	311	344	391	409	435	39,0 %	34,3 %

Inscriptions III							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
265	273	283	288	334	429	414	56,2 %	51,6 %

Total							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
1 015	1 026	1 043	1 101	1 163	1 401	1 423	40,2 %	38,7 %

Proportion d'inscriptions totales sur le nombre de demandes d'admission au premier tour						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
	113,1 %	85,7 %	93,5 %	77,2 %	74,7 %	62,0 %

Tableau 8.15
Les demandes d'admission au premier tour et les inscriptions (exclusif au réseau public),
en Techniques d'intervention en loisir [391.01], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du programme	Demandes d'admission / premier tour							Augmentation	
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
Techniques d'intervention en loisir	—	399	413	340	433	666	738		85,0 %

Inscriptions I							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
276	279	276	274	283	311	347	25,7 %	24,4 %

Inscriptions II							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
152	183	159	164	169	183	223	46,7 %	21,9 %

Inscriptions III							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
190	142	145	135	145	166	162	-14,7 %	14,1 %

Total							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
618	604	580	573	597	660	732	18,4 %	21,2 %

Proportion d'inscriptions totales sur le nombre de demandes d'admission au premier tour						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
	151,4 %	140,4 %	168,5 %	137,9 %	99,1 %	99,2 %

Tableau 8.16
Les demandes d'admission au premier tour et les inscriptions (exclusif au réseau public),
en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du programme	Demandes d'admission / premier tour							Augmentation	
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
Techniques d'éducation spécialisée	---	1 610	1 841	1 934	2 672	3 325	3 485		116,5 %

Inscriptions I							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
861	1 013	1 114	930	945	1 134	1 061	23,2 %	4,7 %

Inscriptions II							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
694	678	690	840	777	951	1 037	49,4 %	52,9 %

Inscriptions III							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
550	578	661	688	683	851	887	61,3 %	53,5 %

Total							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
2 105	2 269	2 465	2 458	2 405	2 936	2 985	41,8 %	31,6 %

Proportion d'inscriptions totales sur le nombre de demandes d'admission au premier tour						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
	140,9 %	133,9 %	127,1 %	90,0 %	88,3 %	85,7 %

Tableau 8.17
Les demandes d'admission au premier tour et les inscriptions (exclusif au réseau public),
en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du programme	Demandes d'admission / premier tour							Augmentation	
	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
Techniques d'intervention en délinquance	—	276	352	502	661	950	1 101		298,9 %

Inscriptions I							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
123	131	139	158	153	161	181	47,2 %	38,2 %

Inscriptions II							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
104	103	109	108	143	133	157	51,0 %	52,4 %

Inscriptions III							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
83	82	94	112	108	121	152	83,1 %	85,4 %

Total							Augmentation	
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	de 88 à 94	de 89 à 94
310	316	342	378	404	415	490	58,1 %	55,1 %

Proportion d'inscriptions totales sur le nombre de demandes d'admission au premier tour						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
	114,5 %	97,2 %	75,3 %	61,1 %	43,7 %	44,5 %

Tableau 8.18
Les sortants-diplômés en Techniques de travail social [388.01], par programme et par collège, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Prog.	1988			1989			1990			1991			1992			1993			1994		
		Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous
		Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé
Abitibi-Témiscamingue	388.0	24	13	16	20	8	10	21	11	11	15	6	11	13	4	5	14	6	7	28	15	16
Dawson	388.0	33	21	24	34	14	16	38	22	25	22	9	10	28	16	21	27	11	12	37	29	32
Gaspésie et des Îles	388.0	8	6	6	14	5	8	10	5	9	13	5	5	17	7	13	21	10	12	15	6	8
Jonquière	388.0	34	23	24	39	21	24	43	24	25	40	20	27	33	27	34	48	29	36	51	29	35
Lévis-Lauzon	388.0	31	18	21	35	17	22	37	16	20	34	20	23	29	16	21	38	25	31	37	24	29
Marie-Victorin	388.0	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	61	3	5
Rimouski	388.0	23	17	17	26	17	19	29	19	22	30	16	21	20	11	19	34	23	30	36	17	17
Saint-Jérôme	388.0	42	19	21	22	5	9	36	18	19	22	7	13	24	13	16	21	12	14	22	16	19
Sainte-Foy	388.0	45	18	22	27	14	19	31	13	19	27	13	16	36	22	26	32	22	28	38	23	25
Sherbrooke	388.0	28	16	18	31	17	20	27	15	20	21	7	10	36	19	27	26	10	17	33	13	16
Trois-Rivières	388.0	30	16	23	39	15	19	37	15	16	40	26	31	28	12	18	30	19	22	31	15	17
Vieux Montréal	388.0	62	36	41	54	21	27	37	11	18	43	24	29	46	22	24	43	31	35	67	23	27
Ensemble du réseau public	388.0	360	203	233	341	154	193	346	169	204	307	153	196	310	169	224	334	198	244	456	213	246
Collège Marie-Victorin	388.0	51	22	29	139	22	28	42	16	18	61	23	31	69	35	38	63	32	44	—	—	—
Ensemble du réseau	388.0	411	225	262	480	176	221	388	185	222	368	176	227	379	204	262	397	230	288	456	213	246

Tableau 8.19

Les sortants-diplômés en Techniques d'intervention en loisir [391.01], par programme et par collège, de 1988 à 1994
MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Prog.	1988			1989			1990			1991			1992			1993			1994		
		Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous
		Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé
Dawson	391.01	26	12	17	23	9	11	32	12	13	21	4	5	12	5	5	25	10	11	30	7	7
Rivière-du-Loup	391.01	53	19	33	60	24	33	54	16	26	49	16	32	44	14	26	48	13	24	48	15	27
Saint-Laurent	391.01	64	11	17	67	20	30	62	12	25	57	19	29	65	18	28	57	25	33	68	26	30
Vieux Montréal	391.01	71	21	30	62	23	29	66	15	21	65	16	23	58	19	26	64	20	30	61	17	20
Ensemble du réseau	391.01	214	63	97	212	76	103	214	55	85	192	55	89	179	56	85	194	68	98	207	65	84

Tableau 8.20
Les sortants-diplômés en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], par programme et par collège, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Prog.	1988			1989			1990			1991			1992			1993			1994		
		Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous
		Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé
Abitibi-Témiscamingue	351.03	26	13	14	45	18	25	31	12	14	25	8	11	51	29	32	45	20	27	40	17	20
Baie-Comeau	351.03	22	12	17	21	17	19	19	9	10	24	12	15	21	14	16	13	7	9	28	20	23
Beauce-Appalaches	351.03	—	—	—	—	—	—	—	—	—	21	10	12	20	8	11	25	12	14	42	17	20
Campus Lennoxville	351.03	22	9	11	19	5	7	16	6	8	18	8	12	25	10	13	22	8	9	19	7	8
Gaspésie et des Îles	351.03	16	8	8	20	9	11	16	11	14	16	11	12	21	14	17	25	12	17	23	7	11
Joliette-De Lanaudière	351.03	48	23	26	38	18	23	32	18	24	45	22	25	34	18	22	29	13	17	55	34	45
Jonquière	351.03	74	50	67	72	39	51	89	52	65	59	43	53	58	35	52	84	51	65	84	56	70
La Pocatière	351.03	26	14	23	37	21	33	34	19	25	35	25	28	25	13	19	37	23	31	39	26	32
Marie-Victorin	351.03	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	0	0	0	0	0	94	7	23
Outaouais	351.03	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	0	0	0	0	0	0	3	0	0
Région de l'Amiante	351.03	44	25	29	31	20	26	44	29	35	37	23	29	33	18	23	47	24	29	36	20	28
Rimouski	351.03	26	11	17	37	11	15	30	14	20	29	11	18	26	17	25	32	15	22	45	20	26
Saint-Jérôme	351.03	114	37	47	102	27	36	153	53	65	145	61	85	167	87	110	80	32	84	83	33	51
Sainte-Foy	351.03	69	37	53	64	38	50	62	39	57	70	54	64	56	40	51	38	26	39	50	36	46
Sherbrooke	351.03	50	22	32	36	20	24	57	25	33	51	29	35	46	22	26	72	44	53	63	35	40
Vanier	351.03	60	25	35	42	21	31	68	40	47	68	39	43	72	44	55	58	30	35	64	29	34
Vieux Montréal	351.03	55	29	50	47	28	56	67	25	45	67	32	54	67	34	71	69	37	69	101	58	74
Ensemble du réseau public	351.03	652	315	429	611	292	407	718	352	462	710	388	496	722	403	543	676	354	520	869	422	551
Collège Lafleche	351.03	—	—	—	16	—	—	9	—	—	27	8	9	38	15	17	55	26	31	50	16	20
Collège Marie-Victorin	351.03	96	44	53	96	37	57	97	44	54	91	43	60	88	40	62	120	53	69	—	—	—
Collège Mérici	351.03	50	26	35	46	35	44	52	35	40	50	35	43	70	50	62	59	43	52	54	34	44
P. Sém. St-Georges-de-Beauce	351.03	34	14	19	14	6	11	18	8	16	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Ensemble du réseau privé	351.03	180	84	107	172	78	112	176	87	110	168	86	112	196	105	141	234	122	152	104	50	64
Ensemble du réseau	351.03	832	399	536	783	370	519	894	439	572	878	474	608	918	508	684	910	476	672	973	472	615

Tableau 8.21

Les sortants-diplômés en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], par programme et par collège, de 1988 à 1994
MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Prog.	1988			1989			1990			1991			1992			1993			1994		
		Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous	Ord./t.complet		Tous
		Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé	Sortant	Sortant-diplômé	Diplômé
Ahuntsic	310.02	20	7	9	28	10	10	23	15	21	24	12	18	32	13	15	24	11	15	22	10	14
François-Xavier-Gameau	310.02	27	18	24	30	17	21	30	15	18	26	11	12	23	11	16	45	22	28	41	25	35
John Abbott	310.02	15	9	13	17	11	15	15	9	11	9	6	7	18	10	11	12	7	7	12	6	6
Maisonneuve	310.02	28	10	11	20	8	11	22	6	9	26	12	15	27	18	20	32	16	18	22	13	19
Ensemble du réseau public	310.02	90	44	57	95	46	57	90	45	59	85	41	52	100	52	62	113	56	68	97	54	74

Tableau 8.22

Les diplômés en Techniques de travail social [388.01], par type de diplôme, par programme et par collège, de 1988 à 1994
MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Type	Diplômés						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Abitibi-Témiscamingue	388.01	DEC	16	10	11	11	5	7	16
Dawson	388.01	DEC	24	16	25	10	21	12	32
Gaspésie et des Îles	388.01	DEC	6	8	9	5	13	12	8
Jonquière	388.01	DEC	24	24	25	27	34	36	35
Lévis-Lauzon	388.01	DEC	21	22	20	23	21	31	29
Marie-Victorin	388.01	DEC	—	—	—	—	—	—	5
Rimouski	388.01	DEC	17	19	22	21	19	30	17
Saint-Jérôme	388.01	DEC	21	9	19	13	16	14	19
Sainte-Foy	388.01	DEC	22	19	19	16	26	28	25
Sherbrooke	388.01	DEC	18	20	20	10	27	17	16
Trois-Rivières	388.01	DEC	23	19	16	31	18	22	17
Vieux Montréal	388.01	DEC	41	27	18	29	24	35	27
Ensemble du réseau public	388.01	DEC	233	193	204	196	224	244	246
Collège Marie-Victorin	388.01	DEC	29	28	18	31	38	44	—
Ensemble du réseau	388.01	DEC	262	221	222	227	262	288	246

Tableau 8.23

Les diplômés en Techniques d'intervention en loisir [391.01], par type de diplôme, par programme et par collège, de 1988 à 1994
MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Type	Diplômés						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Dawson	391.01	DEC	17	11	13	5	5	11	7
Rivière-du-Loup	391.01	DEC	33	33	26	32	26	24	27
Saint-Laurent	391.01	DEC	17	30	25	29	28	33	30
Vieux Montréal	391.01	DEC	30	29	21	23	26	30	20
Ensemble du réseau	391.01	DEC	97	103	85	89	85	98	84

Tableau 8.24
Les diplômés en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], par type de diplôme, par programme et par collège, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Type	Diplômés						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Abitibi-Témiscamingue	351.03	DEC	14	25	14	11	32	27	20
Baie-Comeau	351.03	DEC	17	19	10	15	16	9	23
Beauce-Appalaches	351.03	DEC	---	---	---	12	11	14	20
Campus Lennoxville	351.03	DEC	11	7	8	12	13	9	8
Gaspésie et des Îles	351.03	DEC	8	11	14	12	17	17	11
Joliette-De Lanaudière	351.03	DEC	26	23	24	25	22	17	45
Jonquière	351.03	DEC	67	51	65	53	52	65	70
La Pocatière	351.03	DEC	23	33	25	28	19	31	32
Marie-Victorin	351.03	DEC	---	---	---	---	---	---	23
Région de l'Amiante	351.03	DEC	29	26	35	29	23	29	28
Rimouski	351.03	DEC	17	15	20	18	25	22	26
Saint-Jérôme	351.03	DEC	47	36	65	85	110	84	51
Sainte-Foy	351.03	DEC	53	50	57	64	51	39	46
Sherbrooke	351.03	DEC	32	24	33	35	26	53	40
Vanier	351.03	DEC	35	31	47	43	55	35	34
Vieux Montréal	351.03	DEC	50	56	45	54	71	69	74
Ensemble du réseau public	351.03	DEC	429	407	462	496	543	520	551
Collège Lafèche	351.03	DEC	---	---	---	9	17	31	20
Collège Marie-Victorin	351.03	DEC	53	57	54	60	62	69	0
Collège Mérici	351.03	DEC	35	44	40	43	62	52	44
P. Sém. St-Georges-de-Beauce	351.03	DEC	19	11	16	---	---	---	---
Ensemble du réseau privé	351.03	DEC	107	112	110	112	141	152	64
Ensemble du réseau	351.03	DEC	536	519	572	608	684	672	615

Tableau 8.25
Les diplômés en Techniques d'intervention en délinquance [310.02],
par type de diplôme, par programme et par collège, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Nom du collège	Programme	Type	Diplômés						
			1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Ahuntsic	310.02	DEC	9	10	21	18	15	15	14
François-Xavier-Garneau	310.02	DEC	24	21	18	12	16	28	35
John Abbott	310.02	DEC	13	15	11	7	11	7	6
Maisonneuve	310.02	DEC	11	11	9	15	20	18	19
Ensemble du réseau public	310.02	DEC	57	57	59	52	62	68	74

Tableau 8.26
Les inscriptions (à l'enseignement ordinaire et à temps plein) et les diplômés (pour l'ensemble du réseau)
en Techniques de travail social [388.01], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Les inscriptions totales						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
609	518	531	538	524	563	574
Les diplômés						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
262	221	222	227	262	288	246
Taux de passage						
			1988-1991	1989-1992	1990-1993	1991-1994
			37,3 %	50,6 %	54,2 %	45,7 %

Tableau 8.27
Les inscriptions (à l'enseignement ordinaire et à temps plein) et les diplômés (pour l'ensemble du réseau)
en Techniques d'intervention en loisir [391.01], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Les inscriptions totales						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
276	279	276	274	283	311	347
Les diplômés						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
97	103	85	89	85	98	84
Taux de passage						
			1988-1991	1989-1992	1990-1993	1991-1994
			32,2 %	30,5 %	35,5 %	30,7 %

Tableau 8.28
Les inscriptions (à l'enseignement ordinaire et à temps plein) et les diplômés (pour l'ensemble du réseau)
en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Les inscriptions totales						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
1 106	1 261	1 372	1 185	1 253	1 320	1 255
Les diplômés						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
536	519	572	608	684	672	615
Taux de passage						
			1988-1991	1989-1992	1990-1993	1991-1994
			55,0 %	54,2 %	49,0 %	51,9 %

Tableau 8.29
Les inscriptions (à l'enseignement ordinaire et à temps plein) et les diplômés (pour l'ensemble du réseau)
en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

Les inscriptions totales						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
123	131	139	158	153	161	181
Les diplômés						
1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
57	57	59	52	62	68	74
Taux de passage						
			1988-1991	1989-1992	1990-1993	1991-1994
			42,3 %	47,3 %	48,9 %	46,8 %

Tableau 8.30
Les sortants, les diplômés et les sortants non diplômés en Techniques de travail social [388.01],
pour l'ensemble du réseau, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Taux d'augmen- tation	Moyenne
Sortants	411	480	388	368	379	397	456	10,9 %	411
Diplômés	262	221	222	227	262	288	246	-6,1 %	247
Sortants non diplômés	149	259	166	141	117	109	210	40,9 %	164
% de diplômés	63,7 %	46,0 %	57,2 %	61,7 %	69,1 %	72,5 %	53,9 %		60,0 %
% de sortants non diplômés	36,3 %	54,0 %	42,8 %	38,3 %	30,9 %	27,5 %	46,1 %		40,0 %

	Taux annuel de croissance						Taux annuel de croissance moyen
	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1988-1994
Sortants	16,8 %	-19,2 %	-5,2 %	3,0 %	4,7 %	14,9 %	1,7 %
Diplômés	-15,6 %	0,5 %	2,3 %	15,4 %	9,9 %	-14,6 %	-1,0 %
Sortants non diplômés	73,8 %	-35,9 %	-15,1 %	-17,0 %	-6,8 %	92,7 %	5,9 %

Tableau 8.31
Les sortants, les diplômés et les sortants non diplômés en Techniques d'intervention en loisir [391.01],
pour l'ensemble du réseau, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Taux d'augmentation	Moyenne
Sortants	214	212	214	192	179	194	207	-3,3 %	202
Diplômés	97	103	85	89	85	98	84	-13,4 %	92
Sortants non diplômés	117	109	129	103	94	96	123	5,1 %	110
% de diplômés	45,3 %	48,6 %	39,7 %	46,4 %	47,5 %	50,5 %	40,6 %		45,4 %
% de sortants non diplômés	54,7 %	51,4 %	60,3 %	53,6 %	52,5 %	49,5 %	59,4 %		54,6 %

	Taux annuel de croissance						Taux annuel de croissance moyen
	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1988-1994
Sortants	-0,9 %	0,9 %	-10,3 %	-6,8 %	8,4 %	6,7 %	-0,6 %
Diplômés	6,2 %	-17,5 %	4,7 %	-4,5 %	15,3 %	-14,3 %	-2,4 %
Sortants non diplômés	-6,8 %	18,3 %	-20,2 %	-8,7 %	2,1 %	28,1 %	0,8 %

Tableau 8.32
Les sortants, les diplômés et les sortants non diplômés en Techniques d'éducation spécialisée [351.03],
pour l'ensemble du réseau, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Taux d'augmen- tation	Moyenne
Sortants	832	783	894	878	918	910	973	16,9 %	884
Diplômés	536	519	572	608	684	672	615	14,7 %	601
Sortants non diplômés	296	264	322	270	234	238	358	20,9 %	283
% de diplômés	64,4 %	66,3 %	64,0 %	69,2 %	74,5 %	73,8 %	63,2 %		68,0 %
% de sortants non diplômés	35,6 %	33,7 %	36,0 %	30,8 %	25,5 %	26,2 %	36,8 %		32,0 %

	Taux annuel de croissance						Taux annuel de croissance moyen
	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1988-1994
Sortants	-5,9 %	14,2 %	-1,8 %	4,6 %	-0,9 %	6,9 %	2,6 %
Diplômés	-3,2 %	10,2 %	6,3 %	12,5 %	-1,8 %	-8,5 %	2,3 %
Sortants non diplômés	-10,8 %	22,0 %	-16,1 %	-13,3 %	1,7 %	50,4 %	3,2 %

Tableau 8.33
Les sortants, les diplômés et les sortants non diplômés en Techniques d'intervention en délinquance [310.02],
pour l'ensemble du réseau, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	Taux d'augmentation	Moyenne
Sortants	90	95	90	85	100	113	97	7,8 %	96
Diplômés	57	57	59	52	62	68	74	29,8 %	61
Sortants non diplômés	33	38	31	33	38	45	23	-30,3 %	34
% de diplômés	63,3 %	60,0 %	65,6 %	61,2 %	62,0 %	60,2 %	76,3 %		64,0 %
% de sortants non diplômés	36,7 %	40,0 %	34,4 %	38,8 %	38,0 %	39,8 %	23,7 %		36,0 %

	Taux annuel de croissance						Taux annuel de croissance moyen
	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1988-1994
Sortants	5,6 %	-5,3 %	-5,6 %	17,6 %	13,0 %	-14,2 %	1,3 %
Diplômés	0,0 %	3,5 %	-11,9 %	19,2 %	9,7 %	8,8 %	4,4 %
Sortants non diplômés	15,2 %	-18,4 %	6,5 %	15,2 %	18,4 %	-48,9 %	-5,8 %

Tableau 8.34
L'évolution du placement en Techniques de travail social [388.01], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1989						1990						1991					
	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges
Nombre de diplômés	183	79	262	183	79	262	133	88	221	133	88	221	146	76	222	146	76	222
Nombre de répondants	81	23	104	81	23	104	70	35	105	70	35	105	67	28	95	67	28	95
Taux de réponse (%)	44,3	29,1	39,7				52,6	39,8	47,5				45,9	36,8	42,8			
	Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu		
En emploi	55,6	69,6	58,7	45	16	61	72,9	68,6	71,4	51	24	75	61,2	75,0	65,3	41	21	62
· en emploi, temps plein	77,8	62,5	73,8	35	10	45	70,6	83,3	74,7	36	20	56	63,4	61,9	62,9	26	13	39
· en emploi relié, temps plein	77,1	90,0	80,0	27	9	36	61,1	75,0	66,1	22	15	37	55,7	84,6	66,7	15	11	26
Temps plein relié	33,3	39,1	34,6	27	9	36	31,4	42,9	35,2	22	15	37	22,4	39,3	27,4	15	11	26
Temps plein non relié	9,9	4,3	8,7	8	1	9	20,0	14,3	18,1	14	5	19	16,4	7,1	13,7	11	2	13
Temps partiel	12,3	26,1	15,4	10	6	16	21,4	11,4	18,1	15	4	19	22,4	28,6	24,2	15	8	23
En recherche	12,3	21,7	14,4	10	5	15	7,1	14,3	9,5	5	5	10	14,9	14,3	14,7	10	4	14
Aux études	30,6	4,3	25,0	25	1	26	17,1	14,3	16,2	12	5	17	22,4	10,7	18,9	15	3	18
Inactifs	1,2	4,3	1,9	1	1	2	2,9	2,9	2,9	2	1	3	1,5	0,0	1,1	1	0	1
Total	99,7	100,0	100,0	81	23	104	100,0	100,0	100,0	70	35	105	100,0	100,0	100,0	67	28	95
Taux (%)																		
· en emploi relié, temps plein	49,1	4,8	47,4				39,3	17,2	43,5				29,4	8,0	34,2			
· de chômage	18,2	23,8	19,7				8,9	17,2	11,8				19,6	16,0	18,4			
· d'activité	67,9	91,3	73,1				80,0	82,9	81,0				76,1	89,3	80,0			

Tableau 8.34 (suite)
L'évolution du placement en Techniques de travail social [388.01], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1992						1993						1994						Moyenne	
	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	tous âges	
Nombre de diplômés	145	82	227	145	82	227	174	86	260	174	86	260	198	90	288	198	90	288	1 480	
Nombre de répondants	86	45	131	86	45	131	109	44	153	109	44	153	154	56	210	154	56	210	798	
Taux de réponse (%)	59,3	54,9	57,7				62,6	51,2	58,8				77,8	62,2	72,9				53,9	
	Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			(%)	Absolu
En emploi	54,7	64,4	58,0	47	29	76	56,0	72,7	60,8	61	32	93	55,2	58,9	56,2	85	33	118	60,8	485
· en emploi, temps plein	66,0	58,6	63,2	31	17	48	67,2	59,4	64,5	41	19	60	64,7	63,6	64,4	55	21	76		
· en emploi relié, temps plein	54,8	64,7	58,3	17	11	28	80,5	68,4	76,7	33	13	46	58,2	76,2	63,2	32	16	48		
Temps plein relié	19,8	24,4	21,4	17	11	28	30,3	29,5	30,1	33	13	46	20,8	28,6	22,9	32	16	48	27,7	221
Temps plein non relié	16,3	13,3	15,3	14	6	20	7,3	13,6	9,2	8	6	14	14,9	8,9	13,3	23	5	28	12,9	103
Temps partiel	18,6	26,7	21,4	16	12	28	18,3	29,5	21,6	20	13	33	19,5	21,4	20,0	30	12	42	20,2	161
En recherche	16,3	15,6	16,0	14	7	21	13,8	15,9	14,4	15	7	22	14,3	14,3	14,3	22	8	30	14,0	112
Aux études	27,9	17,8	24,4	24	8	32	29,4	11,4	24,2	32	5	37	26,6	19,6	24,8	41	11	52	22,8	182
Inactifs	1,2	2,2	1,5	1	1	2	0,9	0,0	0,7	1	0	1	3,9	7,1	4,8	6	4	10	2,4	19
Total	100,1	100,0	99,9	86	45	131	100,1	100,0	100,1	109	44	153	100,0	100,0	100,1	154	56	210	100,0	798
Taux (%)																				
· en emploi relié, temps plein	27,9	16,7	28,9				43,4	15,4	40,0				29,9	12,2	32,4					
· de chômage	23,0	19,4	21,6				19,7	17,9	19,1				20,6	19,5	20,3					
· d'activité	70,9	80,0	74,0				69,7	88,6	75,2				69,5	73,2	70,5					

Tableau 8.35
L'évolution du placement en Techniques d'intervention en loisir [391.01], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1989						1990						1991					
	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges
Nombre de diplômés	78	19	97	78	19	97	88	15	103	88	15	103	67	18	85	67	18	85
Nombre de répondants	30	6	36	30	6	36	41	4	45	41	4	45	23	4	27	23	4	27
Taux de réponse (%)	38,5	31,6	37,1				46,6	26,7	43,7				34,3	22,2	31,8			
	Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu		
En emploi	70,0	83,3	72,2	21	5	26	75,6	75,0	75,6	31	3	34	60,9	100,0	66,7	14	4	18
· en emploi, temps plein	95,2	80,0	92,3	20	4	24	74,2	66,7	73,5	23	2	25	64,3	75,0	66,7	9	3	12
· en emploi relié, temps plein	85,0	100,0	87,5	17	4	21	43,5	100,0	48,0	10	2	12	77,8	0,0	58,3	7	0	7
Temps plein relié	56,7	66,7	58,3	17	4	21	24,4	50,0	26,7	10	2	12	30,4	0,0	25,9	7	0	7
Temps plein non relié	10,0	0,0	8,3	3	0	3	31,7	0,0	28,9	13	0	13	8,7	75,0	18,5	2	3	5
Temps partiel	3,3	16,7	5,6	1	1	2	19,5	25,0	20,0	8	1	9	21,7	25,0	22,2	5	1	6
En recherche	16,7	16,7	16,7	5	1	6	14,6	25,0	15,6	6	1	7	13,0	0,0	11,1	3	0	3
Aux études	13,3	0,0	11,1	4	0	4	9,8	0,0	8,9	4	0	4	26,1	0,0	22,2	6	0	6
Inactifs	0,0	0,0	0,0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Total	100,0	100,0	100,0	30	6	36	100,0	100,0	100,1	41	4	45	100,0	100,0	100,0	23	4	27
Taux (%)																		
· en emploi relié, temps plein	65,4	0,0	65,6				28,9	0,0	31,0				41,2	75,0	33,3			
· de chômage	19,2	16,7	18,8				15,8	25,0	16,7				17,6	0,0	14,3			
· d'activité	86,7	100	88,9				90,5	100	91,3				73,9	100,0	77,8			

Tableau 8.35 (suite)
L'évolution du placement en Techniques d'intervention en loisir [391.01], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1992						1993						1994						Moyenne	
	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	tous âges	
Nombre de diplômés	71	18	89	71	18	89	64	21	85	64	21	85	78	20	98	78	20	98	557	
Nombre de répondants	37	6	43	37	6	43	43	7	50	43	7	50	54	10	64	54	10	64	265	
Taux de réponse (%)	52,1	33,3	48,3				67,2	33,3	58,8				69,2	50,0	65,3				47,6	
	Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			(%)	Absolu
En emploi	70,3	33,3	65,1	26	2	28	62,8	100,0	68,0	27	7	34	66,7	40,0	62,5	36	4	40		
· en emploi, temps plein	53,8	50,0	53,6	14	1	15	55,6	85,7	61,8	15	6	21	47,2	100,0	52,5	17	4	21		
· en emploi relié, temps plein	64,3	100,0	66,7	9	1	10	80,0	83,3	81,0	12	5	17	58,8	50,0	57,1	10	2	12		
Temps plein relié	24,3	16,7	23,3	9	1	10	27,9	71,4	34,0	12	5	17	18,5	20,0	18,8	10	2	12	29,8	79
Temps plein non relié	13,5	0,0	11,6	5	0	5	7,0	14,3	8,0	3	1	4	13,0	20,0	14,1	7	2	9	14,7	39
Temps partiel	32,4	16,7	30,2	12	1	13	27,9	14,3	26,0	12	1	13	35,2	0,0	29,7	19	0	19	23,4	62
En recherche	2,7	33,3	7,0	1	2	3	18,5	0,0	16,0	8	0	8	1,9	40,0	7,8	1	4	5	12,1	32
Aux études	24,3	16,7	23,3	9	1	10	18,6	0,0	16,0	8	0	8	27,8	10,0	25,0	15	1	16	18,1	48
Inactifs	2,7	16,7	4,7	1	1	2	0,0	0,0	0,0	0	0	0	3,7	10,0	4,7	2	1	3	1,9	5
Total	100,0	100,0	100,1	37	6	43	99,9	100,0	100,0	43	7	50	100,1	100,0	100,0	54	10	64	100,0	265
Taux (%)																				
· en emploi relié, temps plein	33,3	0,0	32,3				34,3	14,3	40,5				27,0	25,0	26,7					
· de chômage	3,7	50,0	9,7				22,9	0,0	19,0				2,7	50,0	11,1					
· d'activité	73	66,7	72,1				81,4	100,0	84				68,5	80,0	70,3					

Tableau 8.36
L'évolution du placement en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1989						1990						1991					
	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges
Nombre de diplômés	393	143	536	393	143	536	379	140	519	379	140	519	429	141	570	429	141	570
Nombre de répondants	159	32	191	159	32	191	169	38	207	169	38	207	132	23	155	132	23	155
Taux de réponse (%)	40,5	22,4	35,6				44,6	27,1	39,9				30,8	16,3	27,2			
	Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu		
En emploi	73,0	87,5	75,4	116	28	144	79,9	78,9	79,7	135	30	165	80,3	78,3	80,0	106	18	124
· en emploi, temps plein	64,7	71,4	66,0	75	20	95	55,6	56,7	55,8	75	17	92	49,1	88,9	54,8	52	16	68
· en emploi relié, temps plein	78,7	100,0	83,2	59	20	79	80,0	100,0	83,3	60	17	77	86,5	87,5	86,8	45	14	59
Temps plein relié	37,1	62,5	41,4	59	20	79	35,5	44,7	37,2	60	17	77	34,1	60,9	38,1	45	14	59
Temps plein non relié	10,1	0,0	8,4	16	0	16	8,9	0,0	7,2	15	0	15	5,3	8,7	5,8	7	2	9
Temps partiel	25,8	25,0	25,7	41	8	49	35,5	34,2	35,3	60	13	73	40,9	8,7	36,1	54	2	56
En recherche	9,4	6,3	8,9	15	2	17	3,0	10,5	4,3	5	4	9	6,1	13,0	7,1	8	3	11
Aux études	15,7	3,1	13,6	25	1	26	15,4	5,3	13,5	26	2	28	12,9	4,3	11,6	17	1	18
Inactifs	1,9	3,1	2,1	3	1	4	1,8	5,3	2,4	3	2	5	0,8	4,3	1,3	1	1	2
Total	100,0	100,0	100,0	159	32	191	100,1	100,0	99,9	169	38	207	100,1	100,0	100,0	132	23	155
Taux (%)																		
· en emploi relié, temps plein	45,0	0,0	49,1				42,9	0,0	46,0				39,5	9,5	43,7			
· de chômage	11,5	6,7	10,6				3,6	11,8	5,2				7,0	14,3	8,1			
· d'activité	82,4	93,8	84,3				82,8	89,5	84,1				86,4	91,3	87,1			

Tableau 8.36 (suite)
L'évolution du placement en Techniques d'éducation spécialisée [351.03], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1992						1993						1994						Moyenne	
	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	tous âges	
Nombre de diplômés	439	169	608	439	169	608	483	201	684	483	201	684	486	186	672	486	186	672	3 589	
Nombre de répondants	248	72	320	248	72	320	258	64	322	258	64	322	324	96	420	324	96	420	1 615	
Taux de réponse (%)	56,5	42,6	52,6				53,4	31,8	47,1				66,7	51,6	62,5				45,0	
	Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			(%)	Absolu
En emploi	71,8	79,2	73,4	178	57	235	72,1	84,4	74,5	186	54	240	70,7	77,1	72,1	229	74	303		
· en emploi, temps plein	58,4	64,9	60,0	104	37	141	54,3	68,5	57,5	101	37	138	49,3	52,7	50,2	113	39	152		
· en emploi relié, temps plein	76,0	86,5	78,7	79	32	111	83,2	81,1	82,6	84	30	114	68,1	87,2	73,0	77	34	111		
Temps plein relié	31,9	44,4	34,7	79	32	111	32,6	46,9	35,4	84	30	114	23,8	35,4	26,4	77	34	111	34,1	551
Temps plein non relié	10,1	6,9	9,4	25	5	30	6,6	10,9	7,5	17	7	24	11,1	5,2	9,8	36	5	41	8,4	135
Temps partiel	29,8	27,8	29,4	74	20	94	32,9	26,6	31,7	85	17	102	35,8	36,5	36,0	116	35	151	32,5	525
En recherche	8,9	11,1	9,4	22	8	30	7,4	7,8	7,5	19	5	24	11,7	17,7	13,1	38	17	55	9,0	146
Aux études	18,5	6,9	15,9	46	5	51	19,8	4,7	16,8	51	3	54	15,7	4,2	13,1	51	4	55	14,4	232
Inactifs	0,8	2,8	1,2	2	2	4	0,8	3,1	1,2	2	2	4	1,9	1,0	1,7	6	1	7	1,6	26
Total	100,0	100,0	99,9	248	72	320	100,1	100,0	100,0	258	64	322	100,0	100,0	100,0	324	96	420	100,0	1 615
Taux (%)																				
· en emploi relié, temps plein	39,5	7,7	41,9				41,0	11,9	43,0				28,8	5,5	31,0					
· de chômage	11,0	12,3	11,3				9,3	8,5	9,1				14,2	18,7	15,4					
· d'activité	80,6	90,3	82,8				79,5	92,2	81,9				82,4	94,8	85,2					

Tableau 8.37
L'évolution du placement en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1989						1990						1991					
	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges
Nombre de diplômés	54	3	57	54	3	57	50	7	57	50	7	57	50	9	59	50	9	59
Nombre de répondants	26	1	27	26	1	27	25	3	28	25	3	28	16	2	18	16	2	18
Taux de réponse (%)	48,1	33,3	47,4				50,0	42,9	49,1				32,0	22,2	30,5			
	Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu		
En emploi	69,2	100,0	70,4	18	1	19	76,0	100,0	78,6	19	3	22	75,0	100,0	77,8	12	2	14
· en emploi, temps plein	77,8	0,0	73,7	14	0	14	78,9	66,7	77,3	15	2	17	50,0	50,0	50,0	6	1	7
· en emploi relié, temps plein	71,4	0,0	71,4	10	0	10	73,3	100,0	76,5	11	2	13	66,7	0,0	57,1	4	0	4
Temps plein relié	38,5	0,0	37,0	10	0	10	44,0	66,7	46,4	11	2	13	25,0	0,0	22,2	4	0	4
Temps plein non relié	15,4	0,0	14,8	4	0	4	16,0	0,0	14,3	4	0	4	12,5	50,0	16,7	2	1	3
Temps partiel	15,4	100,0	18,5	4	1	5	16,0	33,3	17,9	4	1	5	37,5	50,0	38,9	6	1	7
En recherche	11,5	0,0	11,1	3	0	3	4,0	0,0	3,6	1	0	1	0,0	0,0	0,0	0	0	0
Aux études	19,2	0,0	18,5	5	0	5	20,0	0,0	17,9	5	0	5	18,8	0,0	16,7	3	0	3
Inactifs	0,0	0,0	0,0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0	0	0	6,3	0,0	5,6	1	0	1
Total	99,9	100,0	100,0	26	1	27	100,0	100,0	100,1	25	3	28	100,1	100,0	100,1	16	2	18
Taux (%)																		
· en emploi relié, temps plein	47,6	0,0	45,5				55,0	0,0	56,5				33,3	0,0	28,6			
· de chômage	14,3	0,0	13,6				5,0	0,0	4,3				0,0	0,0	0,0			
· d'activité	80,8	100,0	81,5				80,0	100,0	82,1				75,0	100,0	77,8			

Tableau 8.37 (suite)
L'évolution du placement en Techniques d'intervention en délinquance [310.02], de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1992						1993						1994						Moyenne	
	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	≤ 24 ans	≥ 25 ans	tous âges	tous âges	
Nombre de diplômés	45	7	52	45	7	52	54	8	62	54	8	62	60	8	68	60	8	68	355	
Nombre de répondants	30	3	33	30	3	33	31	3	34	31	3	34	43	3	46	43	3	46	186	
Taux de réponse (%)	66,7	42,9	63,5				57,4	37,5	54,8				71,7	37,5	67,6				52,4	
	Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			Pourcentage (%)			Nombre absolu			(%)	Absolu
En emploi	73,3	66,7	72,7	22	2	24	71,0	100,0	73,5	22	3	25	51,2	66,7	52,2	22	2	24		
· en emploi, temps plein	72,7	100,0	75,0	16	2	18	81,8	100,0	84,0	18	3	21	59,1	50,0	58,3	13	1	14		
· en emploi relié, temps plein	68,8	50,0	66,7	11	1	12	38,9	100,0	47,6	7	3	10	61,5	0,0	57,1	8	0	8		
Temps plein relié	36,7	33,3	36,4	11	1	12	22,6	100,0	29,4	7	3	10	18,6	0,0	17,4	8	0	8	30,6	57
Temps plein non relié	16,7	33,3	18,2	5	1	6	35,5	0,0	32,4	11	0	11	11,6	33,3	13,0	5	1	6	18,3	34
Temps partiel	20,0	0,0	18,2	6	0	6	12,9	0,0	11,8	4	0	4	20,9	33,3	21,7	9	1	10	19,9	37
En recherche	6,7	33,3	9,1	2	1	3	3,2	0,0	2,9	1	0	1	7,0	33,3	8,7	3	1	4	6,5	12
Aux études	20,0	0,0	18,2	6	0	6	25,8	0,0	23,5	8	0	8	41,9	0,0	39,1	18	0	18	24,2	45
Inactifs	0,0	0,0	0,0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0	0	0	0,5	1
Total	100,0	100,0	100,0	30	3	33	100,0	100,0	99,9	31	3	34	100,1	100,0	100,0	43	3	46	100,0	186
Taux (%)																				
· en emploi relié, temps plein	45,8	33,3	44,4				30,4	0,0	38,5				32,0	0,0	28,6					
· de chômage	8,3	33,3	11,1				4,3	0,0	3,8				12,0	33,3	14,3					
· d'activité	80,0	100,0	81,8				74,2	100,0	76,5				58,1	100,0	60,9					

Tableau 8.38
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques de travail social [388.01],
par secteur d'activités économiques, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1990			1991			1992			1993			1994			Moyenne
	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	tous âges
Nombre de diplômés	133	221	221	146	222	222	145	227	227	174	260	260	198	288	288	1 218
Nombre de répondants	70	105	105	67	95	95	86	131	131	109	153	153	154	210	210	694
Taux de réponse (%)	52,6	47,5	47,5	45,9	42,8	42,8	59,3	57,7	57,7	62,6	58,8	58,8	77,8	72,9	72,9	57,0
• en emploi relié, temps plein	22	37	37	15	26	26	17	28	28	33	46	46	32	48	48	185
	(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)
Secteurs d'activités et grands groupes Classification des activités économiques du Québec																
Services :	100,0	97,3	36	93,4	96,0	25	100,0	100,1	28	99,9	97,8	45	100,0	100,1	48	98,1
86 Services de santé et services sociaux	59,1	59,5	22	60,0	61,5	16	64,7	64,3	18	72,7	76,1	35	62,5	66,7	32	66,5
82 Services de l'administration provinciale	18,2	13,5	5	6,7	15,4	4	11,8	17,9	5	21,2	15,2	7	18,8	14,6	7	15,1
85 Services d'enseignement	9,1	10,8	4	13,3	7,7	2	17,6	14,3	4	3,0	4,3	2	3,1	6,3	3	8,1
98 Associations	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	12,5	10,4	5	2,7
83 Services des administrations locales	9,1	5,4	2	0,0	3,8	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,6
96 Services de divertissements et loisirs	4,5	5,4	2	6,7	3,8	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,6
60 Commerce de détail des aliments, boissons...	0,0	0,0	0	6,7	3,8	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,5
70 Intermédiaires financiers de dépôts	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	3,0	2,2	1	0,0	0,0	0	0,5
73 Société des assurances	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	3,1	2,1	1	0,5
92 Restauration	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	5,9	3,6	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,5
97 Services personnels et domestiques	0,0	2,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,5
Total	100,0	97,3	36	93,4	96,0	25	100,0	100,1	28	99,9	97,8	45	100,0	100,1	48	98,1

Tableau 8.39
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques d'intervention en loisir [391.01],
par secteur d'activités économiques, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1990			1991			1992			1993			1994			Moyenne
	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	tous âges
Nombre de diplômés	88	103	103	67	85	85	71	89	89	64	85	85	78	98	98	460
Nombre de répondants	42	46	46	23	27	27	37	43	43	43	50	50	54	64	64	230
Taux de réponse (%)	47,7	44,7	44,7	34,3	31,8	31,8	52,1	48,3	48,3	67,2	58,8	58,8	69,2	65,3	65,3	50
· en emploi relié, temps plein	11	13	13	7	7	7	9	10	10	12	17	17	10	12	12	59
	(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu	(%)	Absolu
Secteurs d'activités et grands groupes Classification des activités économiques du Québec																
Secondaire :	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	10,0	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,7
33 Industrie des produits électriques et électroniques	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	10,0	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,7
Services :	90,0	91,7	12	100,1	100,1	7	100,0	90,0	9	100,0	100,0	17	100,0	100,0	12	96,6
96 Services de divertissements et loisirs	60,0	50,0	7	28,6	28,6	2	55,6	50,0	5	41,7	29,4	5	10,0	16,7	2	34,7
86 Services de santé et services sociaux	20,0	16,7	2	0,0	0,0	0	22,2	20,0	2	8,3	29,4	5	50,0	41,7	5	24,1
85 Services d'enseignement	10,0	25,0	3	42,9	42,9	3	22,2	20,0	2	33,3	29,4	5	0,0	0,0	0	22,5
83 Services des administrations locales	0,0	0,0	0	28,6	28,6	2	0,0	0,0	0	16,7	11,8	2	10,0	16,7	2	10,2
61 Commerce de détail des chaussures, vêtement...	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	10,0	8,3	1	1,7
65 Autres commerces de détail	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	10,0	8,3	1	1,7
81 Services de l'administration fédérale	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	10,0	8,3	1	1,7
Total	90,0	91,7	12	100,1	100,1	7	100,0	90,0	10	100,0	100,0	17	100,0	100,0	12	98,3

Tableau 8.40
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques d'éducation spécialisée [353.03],
par secteur d'activités économiques, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1990			1991			1992			1993			1994			Moyenne	
	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	tous âges	tous âges
Nombre de diplômés	379	519	519	429	570	570	439	608	608	481	678	678	486	672	672	3 047	
Nombre de répondants	169	207	207	132	155	155	248	320	320	258	321	321	324	420	420	1 423	
Taux de réponse (%)	44,6	39,9	39,9	30,8	27,2	27,2	56,5	52,6	52,6	53,6	47,3	47,3	66,7	62,5	62,5	46,7	
· en emploi relié, temps plein	60	80	80	45	59	59	79	111	111	84	113	113	77	111	111	474	
	(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu
Secteurs d'activités et grands groupes Classification des activités économiques du Québec																	
Secondaire :	1,7	1,2	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,2	1
32 Industrie du matériel de transport	1,7	1,2	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,2	1
Services :	98,4	97,5	78	99,9	100,1	59	96,4	97,3	108	100,1	99,2	112	100,0	99,1	110	98,4	467
86 Services de santé et services sociaux	45,0	51,3	41	40,0	45,8	27	53,2	58,6	65	54,8	54,4	61	59,7	55,0	61	53,8	255
85 Services d'enseignement	50,0	42,5	34	48,9	44,1	26	38,0	35,1	39	41,7	40,4	46	23,4	28,8	32	37,3	177
96 Services de divertissements et loisirs	1,7	1,2	1	2,2	1,7	1	1,3	0,9	1	3,6	3,5	4	1,3	0,9	1	1,7	8
82 Services de l'administration provinciale	1,7	2,5	2	0,0	1,7	1	1,3	0,9	1	0,0	0,9	1	1,3	1,8	2	1,5	7
97 Services personnels et domestiques	0,0	0,0	0	4,4	3,4	2	1,3	0,9	1	0,0	0,0	0	3,9	3,6	4	1,5	7
92 Restauration	0,0	0,0	0	2,2	1,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	3,9	2,7	3	0,8	4
77 Services aux entreprises	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,6	2,7	3	0,6	3
98 Associations	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,6	1,8	2	0,4	2
60 Commerce de détail des aliments, boissons...	0,0	0,0	0	2,2	1,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,2	1
70 Intermédiaires financiers de dépôts	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,3	0,9	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,2	1
74 Autres intermédiaires financiers	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,3	0,9	1	0,2	1
81 Services de l'administration fédérale	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,9	1	0,2	1
Total	100,1	98,7	79	99,9	100,1	59	96,4	97,3	108	100,1	99,2	112	100,0	99,1	110	98,6	468

Tableau 8.41
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques d'intervention en délinquance [310.02],
par secteur d'activités économiques, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1990			1991			1992			1993			1994			Moyenne	
	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	tous âges	
Nombre de diplômés	50	57	57	50	59	59	45	52	52	54	62	62	60	68	68	298	
Nombre de répondants	25	28	28	16	18	18	30	33	33	31	34	34	43	46	46	159	
Taux de réponse (%)	50,0	49,1	49,1	32,0	30,5	30,5	66,7	63,5	63,5	57,4	54,8	54,8	71,7	67,6	67,6	53,4	
en emploi relié, temps plein	11	13	13	4	4	4	11	12	12	7	10	10	8	8	8	47	
	(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu
Secteurs d'activités et grands groupes Classification des activités économiques du Québec																	
Secondaire :	9,1	7,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,1	1
25 Industrie du bois	9,1	7,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,1	1
Services :	91,0	92,4	12	100,0	100,0	4	100,1	100,0	12	100,0	100,0	10	100,0	100,0	8	97,8	46
86 Services de santé et services sociaux	36,4	30,8	4	75,0	75,0	3	36,4	33,3	4	85,7	80,0	8	50,0	50,0	4	48,9	23
82 Services de l'administration provinciale	9,1	15,4	2	0,0	0,0	0	27,3	25,0	3	14,3	20,0	2	25,0	25,0	2	19,1	9
85 Services d'enseignement	27,3	23,1	3	0,0	0,0	0	18,2	16,7	2	0,0	0,0	0	12,5	12,5	1	12,8	6
81 Services de l'administration fédérale	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	9,1	16,7	2	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	4,3	2
96 Services de divertissements et loisirs	9,1	7,7	1	0,0	0,0	0	9,1	8,3	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	4,3	2
45 Transports	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	12,5	12,5	1	2,1	1
Autres services publics	0,0	7,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,1	1
92 Restauration	9,1	7,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,1	1
97 Services personnels et domestiques	0,0	0,0	0	25,0	25,0	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,1	1
Total	100,1	100,1	13	100,0	100,0	4	100,1	100,0	12	100,0	100,0	10	100,0	100,0	8	99,9	47

Tableau 8.42
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques de travail social [388.01],
par groupe de base de professions, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1990			1991			1992			1993			1994			Moyenne	
	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	tous âges	
Nombre de diplômés	133	221	221	146	222	222	145	227	227	174	260	260	198	288	288	1 218	
Nombre de répondants	70	105	105	67	95	95	86	131	131	109	153	153	154	210	210	694	
Taux de réponse (%)	52,6	47,5	47,5	45,9	42,8	42,8	59,3	57,7	57,7	62,6	58,8	58,8	77,8	72,9	72,9	57	
en emploi relié, temps plein	22	37	37	15	26	26	17	28	28	33	46	46	32	48	48	185	
Groupes de base des professions	(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu
2331 Travailleurs sociaux	9,1	8,1	3	66,7	76,9	20	0,0	0,0	0	54,5	56,5	26	31,3	39,6	19	36,8	68
2333 Personnel de services sociaux et communautaires	13,6	13,5	5	6,7	3,8	1	82,4	78,6	22	30,3	32,6	15	46,9	41,7	20	34,1	63
2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.	59,1	59,5	22	0,0	0,0	0	0,0	3,6	1	3,0	2,2	1	12,5	8,3	4	15,1	28
2391 Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	5,9	3,6	1	3,0	2,2	1	0,0	0,0	0	1,1	2
2795 Éducateurs de personnes inadaptes, n.c.a.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	5,9	3,6	1	0,0	0,0	0	0,0	2,1	1	1,1	2
2799 Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.	0,0	2,7	1	6,7	3,8	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,1	2
3710 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs	0,0	5,4	2	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,1	2
4133 Caissiers	0,0	0,0	0	6,7	3,8	1	5,9	3,6	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,1	2
4197 Employés de bureau	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	6,1	4,3	2	0,0	0,0	0	1,1	2
6142 Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés	0,0	0,0	0	6,7	3,8	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,5	1
2399 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.	4,5	2,7	1	0,0	0,0	0	0,0	3,6	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,1	2
Total	86,3	91,9	34	93,5	92,1	24	100,1	96,6	27	96,9	97,8	45	90,7	91,7	44	94,2	174

Tableau 8.43
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques d'intervention en loisir [391.01],
par groupe de base de professions, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1990			1991			1992			1993			1994			Moyenne	
	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	tous âges	
Nombre de diplômés	88	103	103	67	85	85	71	89	89	64	85	85	78	98	98	460	
Nombre de répondants	42	46	46	23	27	27	37	43	43	43	50	50	54	64	64	230	
Taux de réponse (%)	47,7	44,7	44,7	34,3	31,8	31,8	52,1	48,3	48,3	67,2	58,8	58,8	69,2	65,3	65,3	50,0	
en emploi relié, temps plein	11	13	13	7	7	7	9	10	10	12	17	17	10	12	12	59	
Groupes de base	1990		Absolu	1991		Absolu	1992		Absolu	1993		Absolu	1994		Absolu	Moyenne	
	(%)	(%)		(%)	(%)		(%)	(%)		(%)	(%)		(%)	(%)		(%)	(%)
2333 Personnel de services sociaux et communautaires	0,0	0,0	0	14,3	14,3	1	44,4	40,0	4	83,3	64,7	11	70,0	58,3	7	39,0	23
3710 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs	60,0	50,0	7	42,9	42,9	3	11,1	10,0	1	8,3	11,8	2	0,0	8,3	1	23,7	14
2731 Instituteurs d'écoles maternelles et primaires	10,0	25,0	3	14,3	14,3	1	11,1	10,0	1	0,0	5,9	1	0,0	0,0	0	10,2	6
2331 Travailleurs sociaux	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	11,1	10,0	1	0,0	5,9	1	0,0	0,0	0	3,4	2
3139 Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	5,9	1	10,0	8,3	1	3,4	2
3719 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	11,1	10,0	1	0,0	0,0	0	0,0	8,3	1	3,4	2
2739 Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, n.c.a.	0,0	0,0	0	14,3	14,3	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,7	1
3337 Annonceurs à la radio et à la télévision	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	11,1	10,0	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,7	1
5135 Vendeurs et commis vendeurs de biens de consommation, n.c.a.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	10,0	8,3	1	1,7	1
5137 Comis vendeurs de biens de consommation	10,0	8,3	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,7	1
6119 Travailleurs spécialisés dans les services de protection, n.c.a.	10,0	8,3	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,7	1
6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	8,3	5,9	1	0,0	0,0	0	1,7	1
8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	10,0	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,7	1
8553 Tailleurs et couturiers	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	10,0	8,3	1	1,7	1
Total	90,0	91,6	12	85,8	85,8	6	99,9	100,0	10	99,9	100,1	17	100,0	99,8	12	96,7	57

Tableau 8.44
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques d'éducation spécialisée [351.03],
par groupe de base de professions, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

	1990			1991			1992			1993			1994			Moyenne
	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	tous âges
Nombre de diplômés	379	519	519	429	570	570	439	608	608	481	678	678	486	672	672	3 047
Nombre de répondants	169	207	207	132	155	155	248	320	320	258	321	321	324	420	420	1 423
Taux de réponse (%)	44,6	39,9	39,9	30,8	27,2	27,2	56,5	52,6	52,6	53,6	47,3	47,3	66,7	62,5	62,5	46,7
en emploi relié, temps plein	60	80	80	45	59	59	79	111	111	84	113	113	77	111	111	474
	(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)	Absolu		(%)
Groupe de base des professions :																
2795 Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.	61,7	65,0	52	42,2	50,8	30	64,6	62,2	69	72,6	71,9	81	63,6	67,6	75	64,8
2731 Instituteurs d'écoles maternelles et primaires	18,3	13,8	11	24,4	18,6	11	8,9	7,2	8	9,5	8,8	10	9,1	8,1	9	10,3
2333 Personnel de services sociaux et communautaires	0,0	1,2	1	4,4	3,4	2	5,1	4,5	5	3,6	3,5	4	10,4	9,0	10	4,6
3137 Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres	0,0	1,2	1	0,0	1,7	1	12,7	14,4	16	1,2	0,9	1	0,0	0,0	0	4,0
2799 Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.	5,0	5,0	4	13,3	11,9	7	1,3	1,8	2	2,4	1,8	2	0,0	0,0	0	3,2
2331 Travailleurs sociaux	0,0	0,0	0	4,4	5,1	3	2,5	2,7	3	2,4	3,5	4	3,9	3,6	4	3,0
3135 Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital	1,7	1,2	1	4,4	3,4	2	0,0	0,9	1	0,0	2,6	3	2,6	2,7	3	2,1
2399 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,9	1	1,2	0,9	1	0,0	0,9	1	0,6
6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	1,2	0,9	1	2,6	1,8	2	0,6
2359 Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.	1,7	1,2	1	2,2	1,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,4
2733 Professeurs d'écoles secondaires	0,0	0,0	0	2,2	1,7	1	0,0	0,0	0	1,2	0,9	1	0,0	0,0	0	0,4
Total	88,4	88,6	71	97,5	98,3	58	95,1	94,6	105	95,3	95,7	108	92,2	93,7	104	94,0

Tableau 8.45
Le placement en emploi relié, temps plein, en Techniques d'intervention en délinquance [310.02],
par groupe de base de professions, de 1988 à 1994
 MEQ, 1994-1995

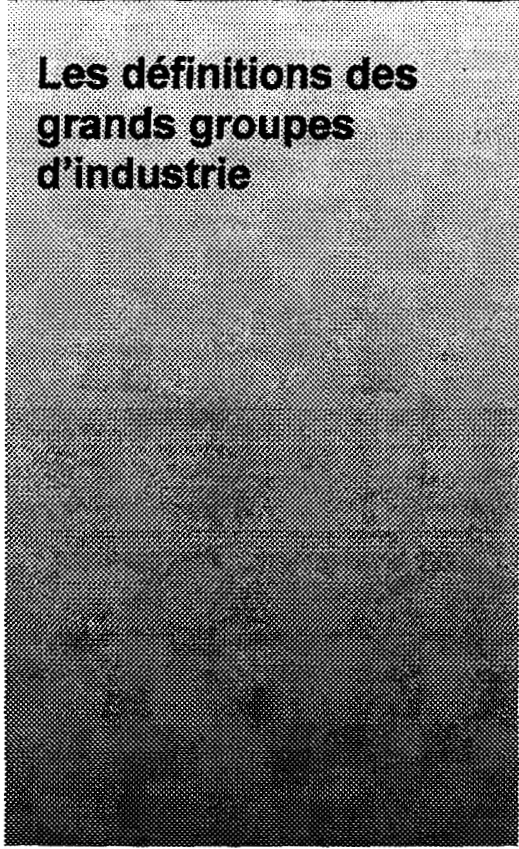
	1990			1991			1992			1993			1994			Moyenne
	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	≤ 24 ans	tous âges	tous âges	tous âges
Nombre de diplômés	50	57	57	50	59	59	45	52	52	54	62	62	60	68	68	298
Nombre de répondants	25	28	28	16	18	18	30	33	33	31	34	34	43	46	46	159
Taux de réponse (%)	50,0	49,1	49,1	32,0	30,5	30,5	66,7	63,5	63,5	57,4	54,8	54,8	71,7	67,6	67,6	53,4
· en emploi relié, temps plein	11	13	13	4	4	4	11	12	12	7	10	10	8	8	8	47
	1990		Absolu	1991		Absolu	1992		Absolu	1993		Absolu	1994		Absolu	Moyenne
	(%)			(%)			(%)			(%)			(%)			
Groupes de base des professions																
6115 Gardiens et agents de sécurité	9,1	7,7	1	0,0	0,0	0	36,4	41,7	5	57,1	40,0	4	25,0	25,0	2	25,5
2795 Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.	9,1	7,7	1	50,0	50,0	2	36,4	33,3	4	14,3	10,0	1	37,5	37,5	3	23,4
2331 Travailleurs sociaux	0,0	0,0	0	50,0	50,0	2	18,2	16,7	2	28,6	30,0	3	12,5	12,5	1	17,0
2333 Personnel de services sociaux et communautaires	9,1	7,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	10,0	1	12,5	12,5	1	6,4
2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.	18,2	15,4	2	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	12,5	12,5	1	6,4
2731 Instituteurs d'écoles maternelles et primaires	9,1	15,4	2	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	4,3
2799 Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.	18,2	15,4	2	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	4,3
2391 Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	9,1	8,3	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,1
2399 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	10,0	1	0,0	0,0	0	2,1
2797 Instructeurs et moniteurs, n.c.a.	9,1	7,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,1
3337 Annonceurs à la radio et à la télévision	9,1	7,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,1
3710 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs	9,1	7,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,1
6112 Agents de police et détectives de la police officielle	0,0	7,7	1	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0	2,1
Total			13			4			12			10			8	99,9

Tableau 8.46
Les inscriptions à temps plein et à temps partiel dans les programmes d'attestation d'études collégiales,
par numéro de programme pour l'ensemble du réseau collégial
MEQ, 1994-1995

Nom du programme	Programme	Type	Rég.	1988-1989	1989-1990	1990-1991	1991-1992	1992-1993	1993-1994	Total de 1988-1994	Moyenne de 1988-1994
DIVISION SERVICES ÉDUCATIFS ET DE LOISIRS											
Technicien du loisir sportif	391.42	AEC	t.c. t.p.	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	0 0	0,00 0,00
Activités de plein air	900.36	AEC	t.c. t.p.	--- 1	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	15 15	15 16	2,50 2,67
DIVISION SERVICES CONSEILS, D'AIDE ET D'ANIMATION											
Initiation aux techniques correctionnelles	310.32	AEC	t.c. t.p.	--- ---	--- 30	2 60	2 15	2 19	2 7	8 131	1,33 21,83
Animation	354.31	AEC	t.c. t.p.	--- 19	--- 13	--- 22	--- 9	--- 26	--- 30	0 119	0,00 19,83
Relation d'aide	354.32	AEC	t.c. t.p.	1 102	1 94	--- 39	--- 55	--- 133	--- 126	2 549	0,33 91,50
Gérontologie	900.15	AEC	t.c. t.p.	343 2 251	286 1 783	249 1 803	485 1 769	515 2 124	441 1 520	2 319 11 250	386,50 1 875,00
Techniques d'accueil	900.51	AEC	t.c. t.p.	--- 197	--- 134	1 123	11 96	--- 100	--- 897	12 1 547	2,00 257,83
Organisation communautaire	900.54	AEC	t.c. t.p.	--- 15	--- 6	--- 5	--- 8	32 3	--- 60	32 97	5,33 16,17
Intervention auprès des personnes incarcérées	900.66	AEC	t.c. t.p.	1 600	--- 402	1 750	--- 404	--- 623	--- 182	2 2 961	0,33 493,50
Intervention sociale en milieu autochtone	901.89	AEC	t.c. t.p.	--- ---	--- ---	--- ---	--- 31	--- 18	--- 13	0 62	0,00 10,33
Introduction aux techniques d'intervention pastorale	902.05	AEC	t.c. t.p.	--- 816	--- 652	2 130	2 147	4 192	--- 198	8 2 135	1,33 355,83
Techniques d'intervention pastorale	902.23	AEC	t.c. t.p.	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	--- 24	0 24	0,00 4,00
DIVISION EXTENSION											
Coopérant-volontaire	900.38	AEC	t.c. t.p.	14 ---	59 ---	70 ---	68 ---	69 ---	75 ---	355 0	59,17 0,00
Coopération-missionnaire	901.11	AEC	t.c. t.p.	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	0 0	0,00 0,00
Interprétation interculturelle	902.22	AEC	t.c. t.p.	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	--- ---	13 1	13 1	2,17 0,17

annexe *F*

**Les définitions des
grands groupes
d'industrie**



L'ensemble des définitions présentées ci-dessous sont tirées de l'ouvrage *Classification des activités économiques du Québec* (Bureau de la statistique du Québec, Division des normes, 1990). Pour les grands groupes qui n'étaient pas particulièrement définis, nous avons simplement signalé les types d'industrie compris dans le grand groupe en question. Les textes font l'objet d'une retranscription intégrale; seuls les caractères en italique sont des ajouts.

Grand groupe 25 : Industries du bois

Ce grand groupe comprend les industries suivantes :

- 251 Industries du bois de sciage et des bardeaux;
- 252 Industries des placages et contre-plaqués;
- 254 Industries des portes, châssis et autres bois travaillés;
- 256 Industries des boîtes et palettes en bois;
- 258 Industries des cercueils;
- 259 Autres industries du bois.

Grand groupe 32 : Industries du matériel de transport

Ce grand groupe comprend les industries suivantes :

- 321 Industries des aéronefs et des pièces d'aéronefs;
- 323 Industries des véhicules automobiles;
- 324 Industries des carrosseries de camions, d'autobus et de remorques;
- 325 Industries des pièces et accessoires pour véhicules automobiles;
- 326 Industries du matériel ferroviaire roulant;
- 327 Industries de la construction et de la réparation de navires;
- 328 Industries de la construction et de la réparation d'embarcations;
- 329 Autres industries du matériel de transport.

Grand groupe 33 : Industries des produits électriques et électroniques

Ce grand groupe comprend les industries suivantes :

- 331 Industries des petits appareils électroménagers;
- 332 Industries des gros appareils (électriques ou non);
- 333 Industries des appareils d'éclairage;
- 334 Industries du matériel électronique ménager;
- 335 Industries du matériel électronique professionnel;
- 336 Industries des machines pour bureaux, magasins et commerces;
- 337 Industries du matériel électrique d'usage industriel;
- 338 Industries des fils et des câbles électriques;
- 339 Autres industries de produits électriques.

Grand groupe 45 : Transports

Établissements dont l'activité principale concerne le transport de voyageurs et de marchandises par air, par chemin de fer, par eau et par terre (véhicules motorisés), à l'exception des pipelines. Sont compris les services relatifs aux modes de transports susmentionnés. Les établissements dont l'activité principale concerne le transport de marchandises par pipelines sont classés au grand groupe 46—Transports par pipelines. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 415 Transports aériens;
- 452 Services relatifs aux transports aériens;
- 453 Transports et services ferroviaires;
- 454 Transports par eau;
- 455 Services relatifs aux transports par eau;
- 456 Camionnage;
- 457 Transports en commun;
- 458 Autres transports;
- 459 Autres services relatifs aux transports.

Grand groupe 60 : Commerces de détail des aliments, boissons, médicaments et tabac

Établissements dont l'activité principale est le commerce de détail d'aliments, de boissons, de médicaments sur ordonnance, de médicaments brevetés et de produits du tabac. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 601 Magasins d'alimentation;
- 602 Commerces de détail de boissons alcooliques;
- 603 Commerces de détail de médicaments sur ordonnance et de médicaments brevetés;
- 604 Commerces de détail des produits du tabac et des journaux.

Grand groupe 61 : Commerces de détail des chaussures, vêtements, tissus et filés

Établissements dont l'activité principale est le commerce de détail de chaussures, de vêtements et d'articles d'habillement quelle qu'en soit la matière, pour hommes, femmes, enfants et bébés. Les établissements dont l'activité principale est le commerce de détail de tissus à la pièce, de filés et d'articles de mercerie figurent à la présente rubrique. Ceux dont l'activité principale est le commerce de détail de bourses, de ceintures et de portefeuilles figurent à la rubrique 6594—Magasins de bagages et de maroquinerie. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 611 Commerces de détail de chaussures;
- 612 Commerces de détail de vêtements pour hommes;
- 613 Commerces de détail de vêtements pour femmes;
- 614 Autres commerces de détail de vêtements;
- 615 Commerces de détail de tissus et de filés.

Grand groupe 65 : Autres commerces de détail

Établissements dont l'activité principale est le commerce de détail de livres et de papeterie; de fleurs, de fournitures pour jardins et pelouses; de quincaillerie, de peinture, de vitre et de papier peint; d'articles de sport; d'instruments de musique et de disques; de réparation de montres et de bijoux; de matériel photographique; de jouets, d'articles de fantaisie et de souvenirs; et de marchandises qui ne sont comprises dans aucune autre rubrique. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 651 Librairies et papeteries;
- 652 Fleuristes et centres de jardinage;
- 653 Commerces de détail de quincaillerie;
- 654 Commerces de détail d'articles de sports et de bicyclettes;
- 655 Commerces de détail d'instruments de musique et de disques;
- 656 Bijouteries et ateliers de réparation de montres et de bijoux;
- 657 Commerces de détail d'appareils et de fournitures photographiques;
- 658 Commerces de détail de jouets, d'articles de loisir, d'articles de fantaisie et de souvenirs;
- 659 Autres commerces de détail.

Grand groupe 70 : Intermédiaires financiers de dépôts

Établissements dont l'activité principale consiste à recevoir des dépôts, qui sont utilisés pour financer leurs activités d'intermédiaires financiers, et parmi lesquels on retrouve les banques, les sociétés de fiducie et les caisses d'épargne et de crédit. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 701 Banque centrale;
- 702 Banques à charte et autres intermédiaires de type bancaire;
- 703 Sociétés de fiducie;
- 704 Sociétés de prêts hypothécaires recevant des dépôts
- 705 Caisses d'épargne et de crédit.

Grand groupe 73 : Sociétés d'assurances

Établissements dont l'activité principale consiste à émettre des contrats d'assurances de tous genres. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 731 Sociétés d'assurance-vie;
- 732 Sociétés d'assurance-dépôts;
- 733 Sociétés d'assurance biens et risques divers.

Grand groupe 74 : Autres intermédiaires financiers

Établissements dont l'activité principale consiste à jouer le rôle de courtiers et négociants en valeurs mobilières, de courtiers en prêts hypothécaires, de bourses des valeurs, de bourses des marchandises ou d'intermédiaires financiers ne figurant pas à aucune autre rubrique. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 741 Courtiers et négociants en valeurs mobilières;
- 742 Courtiers en marchandises;

- 743 Bourse des valeurs et des marchandises;
- 749 Autres intermédiaires financiers.

Grand groupe 77 : Services aux entreprises

Établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services aux entreprises plutôt qu'au grand public. Sont compris, les bureaux de placement et les services de location de personnel; les services d'informatique; les services de comptabilité et de tenue de livres; les services de publicité; les bureaux d'architectes, les bureaux d'études et les autres services scientifiques; les études d'avocats et de notaires; les bureaux de conseils en gestion et les autres services fournis aux entreprises et ne figurant à aucune autre rubrique. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 771 Bureaux de placement et services de location de personnel;
- 772 Services d'informatique et services connexes;
- 773 Services de comptabilité et de tenue de livres;
- 774 Services de publicité;
- 775 Bureaux d'architectes, d'ingénieurs et autres services scientifiques et techniques;
- 776 Études d'avocats et de notaires;
- 777 Bureaux de conseillers en gestion;
- 779 Autres services aux entreprises.

Grand groupe 81 : Services de l'administration fédérale

Ce grand groupe comprend les industries suivantes :

- 811 Services de défense;
- 812 Services de protection;
- 813 Services relatifs au travail et à l'emploi et service d'immigration;
- 814 Affaires étrangères et aide internationale;
- 815 Services administratifs généraux;
- 816 Gestion des ressources humaines;
- 817 Gestion des services économiques.

Grand groupe 82 : Services de l'administration provinciale

Ce grand groupe comprend les industries suivantes :

- 822 Services de protection;
- 823 Services relatifs au travail et à emploi;
- 825 Services administratifs généraux;
- 826 Gestion des ressources humaines;
- 827 Gestion des services économiques.

Grand groupe 83 : Services des administrations locales

Ce grand groupe comprend les industries suivantes :

- 832 Services de protection;
- 835 Services administratifs généraux;
- 836 Gestion des ressources humaines;
- 837 Gestion des services économiques.

Grand groupe 85 : Services d'enseignement

Établissements dont l'activité principale consiste à dispenser un enseignement scolaire général, technique ou professionnel au moyen de cours donnés en classe ou par correspondance. Sont compris, les bibliothèques, musées et archives. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 851 Enseignement aux niveaux maternelle, de l'élémentaire et du secondaire;
- 852 Enseignement postsecondaire non universitaire;
- 853 Enseignement universitaire;
- 854 Enseignement de formation personnelle et populaire;
- 855 Musées et archives;
- 856 Bibliothèques;
- 859 Autres services d'enseignement.

Grand groupe 86 : Services de santé et services sociaux

Ce grand groupe comprend les industries suivantes :

- 861 Centres hospitaliers;
- 862 Centres d'accueil;
- 863 Services de soins de santé hors institution (ce groupe comprend les Centres locaux de services communautaires);
- 864 Services sociaux hors institution;
- 865 Cabinets privés de médecins, chirurgiens et dentistes;
- 866 Cabinets d'autres praticiens du domaine de la santé;
- 867 Cabinets de spécialistes du domaine des services sociaux;
- 868 Services connexes aux établissements de santé
- 869 Associations et organismes des domaines de la santé et des services sociaux.

Grand groupe 92 : Restauration

Ce grand groupe comprend les industries suivantes :

- 921 Services de restauration;
- 922 Tavernes, bars et boîtes de nuit.

Grand groupe 96 : Services de divertissements et loisirs

Établissements dont l'activité principale consiste à exploiter des installations de divertissement ou de loisir. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 961 Production et distribution de films et de matériel audio-visuel;
- 962 Projection de films cinématographiques;
- 963 Théâtres et autres spectacles;
- 964 Sports commerciaux;
- 965 Clubs sportifs et services de loisir;
- 966 Loteries et jeux de hasard;
- 969 Autres services de divertissements et de loisirs.

Grand groupe 97 : Services personnels et domestiques

Ce grand groupe comprend les industries suivantes :

- 971 Salons de coiffure et salons de beauté;
- 972 Services de blanchissage et nettoyage à sec;
- 973 Pompes funèbres;
- 974 Ménages;
- 979 Autres services personnels et domestiques.

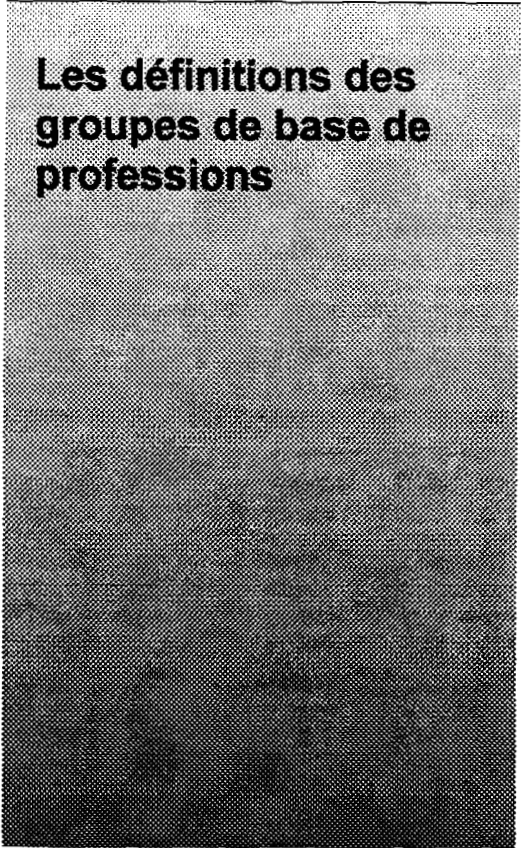
Grand groupe 98 : Associations

Établissements dont l'activité principale est l'administration d'organisations s'intéressant aux activités religieuses, commerciales et professionnelles, de syndicats ouvriers, d'organismes politiques et civiques et d'amicales ou à promouvoir les intérêts de leurs membres. *Ce grand groupe comprend les industries suivantes :*

- 981 Organisations religieuses;
- 982 Associations commerciales;
- 983 Associations professionnelles;
- 984 Syndicats ouvriers;
- 985 Organisations politiques;
- 986 Organisations civiques et amicales.

annexe G

**Les définitions des
groupes de base de
professions**



L'ensemble des définitions qui suivent proviennent de la *Classification canadienne descriptive des professions*. Les textes font l'objet d'une retranscription intégrale. Seul les caractères en italique sont des ajouts.

Grand groupe 23 : Travailleurs spécialisés des sciences

2331 - Travailleurs sociaux

Ce groupe de base comprend les personnes qui diagnostiquent et traitent les causes d'inadaptation sociale, conseillent les particuliers et les groupes, proposent des solutions aux problèmes d'ordre social concernant des particuliers ou des collectivités et les mettent en oeuvre. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 2331-110 Surveillant de services sociaux (serv. sociaux);
- 2331-114 Travailleur social en service collectif (serv. sociaux);
- 2331-118 Agent de libération conditionnelle (serv. gouv.);
- 2331-122 Agent de surveillance (serv. gouv.);
- 2331-124 Travailleur social (serv. sociaux);
- 2331-126 Travailleur social de cas (serv. sociaux);
- 2331-130 Travailleur social de groupe (serv. sociaux);
- 2331-132 Officier de service social (militaire);
- 2331-134 Conseiller en toxicomanie (sic.) (serv. sociaux);
- 2331-199 Autres travailleurs sociaux.

2333 - Personnel des services sociaux et communautaires

Ce groupe de base comprend les personnes qui fournissent des services aux particuliers, aux familles ou aux groupes et qui apportent leur aide aux travailleurs sociaux professionnels; ils organisent et surveillent des activités sociales, récréatives et culturelles dans les camps de jeunesse ou les camps familiaux, les centres communautaires, les terrains de jeux et autres endroits semblables; ils offrent des soins aux personnes résidant dans les maisons de transition, les foyers collectifs et les établissements de soins en résidence. Les personnes chargées de l'administration des programmes d'aide sociale et de l'engagement des fonds publics pour le bien-être social sont classées dans le groupe de base 1119, fonctionnaires et administrateurs de l'administration publique, n.c.a. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 2333-110 Chef administrateur des loisirs (serv. sociaux);
- 2333-113 Directeur de programme (serv. sociaux);
- 2333-114 Chef de camp (loisirs; serv. sociaux);
- 2333-115 Auxiliaire aux soins des enfants exceptionnels (serv. sociaux);
- 2333-116 animateur social de quartier (serv. sociaux);
- 2333-117 Éducatrice, enseignement ménager (serv. sociaux);
- 2333-118 Auxiliaire social (serv. sociaux);
- 2333-119 Surveillant de maison de transition (serv. sociaux);
- 2333-120 Récréologue (serv. sociaux);

- 2333-122 Moniteur des loisirs (serv. sociaux);
- 2333-124 Employé d'établissement de détention (serv. sociaux);
- 2333-125 Auxiliaire spécialisé en déficience mentale (santé);
- 2333-126 Conseiller-instructeur dans un camp (serv. sociaux);
- 2333-130 Couple, foyer d'accueil (serv. sociaux);
- 2333-124 Aide familiale au foyer (serv. sociaux);
- 2333-199 Autre personnel des services sociaux et communautaires.

2339 - Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les travailleurs sociaux et les travailleurs des secteurs connexes, non classés ailleurs; par exemple, ceux qui font des recherches dans le but de mieux comprendre les problèmes sociaux, ou qui préparent et organisent des activités pour les étudiants. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 2339-110 Recherchiste en assistance sociale (serv. sociaux);
- 2339-114 Coordonnateur d'activités parascolaires (ens.);
- 2339-199 Autres travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes.

2359 - Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les personnes non classées ailleurs qui, dans les musées, organisent l'exposition des pièces, coordonnent les services de vulgarisation, élaborent et dirigent les programmes éducatifs offerts et recherchent les informations demandées par ceux qui possèdent des encyclopédies. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 2359-110 Concepteur d'expositions muséologiques (ens.);
- 2359-114 Conservateur en chef de galerie d'art (ens.);
- 2359-115 Agent des services de vulgarisation, musée (ens.);
- 2359-116 Animateur, musée (ens.);
- 2359-118 Recherchiste, encyclopédie (ens.);
- 2359-199 Autre personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives.

2391 - Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle

Ce groupe de base comprend les personnes qui s'occupent principalement de conseiller les particuliers et les groupes sur des problèmes scolaires, professionnels ou sociaux; qui aident les étudiants ou les travailleurs à se connaître eux-mêmes à s'épanouir et à choisir un métier en fonction de leurs possibilités, leurs aptitudes, leurs goûts, leur personnalité et leur expérience; qui donnent des renseignements touchant l'enseignement et les carrières. Leur travail consiste à recueillir, analyser, établir et interpréter les données sur l'individu et son milieu scolaire et professionnel et à l'aider à améliorer ses rapports avec autrui. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 2391-110 Directeur de l'orientation (ens.);
- 2391-114 Conseiller d'orientation, en général (ens.; serv. sociaux);
- 2391-118 Conseiller d'orientation scolaire (ens.);
- 2391-122 Conseiller d'orientation professionnelle (ens.; serv. sociaux);
- 2391-199 Autres conseillers d'orientation scolaire et professionnelle.

2399 - Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.

Ce groupe de base comprend le personnel des sciences sociales et des secteurs connexes, non classé ailleurs, dont le travail consiste à conseiller, sur le plan de l'emploi et de la réadaptation les personnes qui souffrent d'handicaps physiques ou mentaux, de troubles affectifs ou de problèmes d'ordre social ainsi qu'à donner des conseils aux couples ayant des problèmes conjugaux. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 2399-110 Spécialiste en réadaptation (serv. gouv.);
- 2399-114 Conseiller en réadaptation (santé; serv. sociaux);
- 2399-118 Agent au classement des détenus dans les institutions pénitenciaires (serv. gouv.);
- 2399-122 Conseiller matrimonial (serv. sociaux);
- 2399-126 Contrôleur des présences (ens.; serv. sociaux);
- 2399-130 Hypnothérapeute (serv. prof. et tech.; n.c.a.);
- 2399-199 Divers travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes.

Grand groupe 27 : Enseignants et personnel assimilé

2731 - Instituteurs d'écoles maternelles et primaires

Ce groupe de base comprend les instituteurs qui enseignent diverses matières à un niveau inférieur au niveau secondaire. Leur travail consiste à enseigner les matières essentielles comme la lecture, l'écriture, l'arithmétique et l'économie domestique dans les écoles primaires; à inciter les élèves à s'exprimer, à leur donner confiance en eux-mêmes et à développer leur sens social; à leur enseigner des chants, des jeux et des travaux simples; à enseigner diverses matières aux élèves du primaire qui ont besoin de programmes spéciaux pour réaliser leur plein potentiel sur le plan scolaire; à favoriser l'épanouissement physique, mental et social des élèves des écoles primaires, des maternelles et des jardins d'enfants. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 2731-110 Instituteur d'école primaire, en général (ens.);
- 2731-111 Instituteur d'école primaire, programmes spéciaux (ens.);
- 2731-112 Instituteur d'anglais, langue seconde, à l'école primaire (ens.);
- 2731-113 Instituteur de français, langue seconde, à l'école primaire (ens.);
- 2731-114 Instituteur d'école maternelle (ens.);
- 2731-115 Instituteur d'école primaire, langues étrangères (ens.);
- 2731-118 Jardinière d'enfants (ens.);
- 2731-142 Aide de garderie (ens.);
- 2731-199 Autres instituteurs d'écoles.

2733 - Professeurs d'écoles secondaires

Ce groupe de base comprend les professeurs qui enseignent des matières à caractère technique ou professionnel et des matières de culture générale dans les écoles secondaires, c'est-à-dire entre les niveaux primaire et universitaire ou collégial. Ces enseignants peuvent être appelés à donner des cours dans plus d'une matière. Les chefs de département des écoles primaires et secondaires sont classés dans ce groupe de base

selon leur champ de spécialisation. Les conseillers d'orientation sont classés dans le groupe de base 2391, conseillers d'orientation scolaire et professionnelle. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

2733-110	Professeur d'école secondaire, en général (ens.);
2733-118	Professeur d'arts à l'école secondaire (ens.);
2733-122	Professeur d'initiation à la technologie (ens.);
2733-126	Professeur de matières techniques et de métiers dans une école secondaire (ens.);
2733-130	Professeur d'économie domestique dans une école secondaire (ens.);
2733-134	Professeur d'éducation physique dans une école secondaire (ens.);
2733-138	Professeur de matières commerciales dans une école secondaire (ens.);
2733-142	Professeur de langues classiques dans une école secondaire (ens.);
2733-146	Professeur d'anglais dans une école secondaire (ens.);
2733-150	Professeur d'anglais, langue seconde, dans une école secondaire (ens.);
2733-154	Professeur de français dans une école secondaire (ens.);
2733-158	Professeur de français, langue seconde, dans une école secondaire (ens.);
2733-162	Professeur de mathématiques dans une école secondaire (ens.);
2733-166	Professeur de langues modernes dans une école secondaire (ens.);
2733-170	Professeur de formation religieuse et morale dans une école secondaire (ens.);
2733-174	Professeur de sciences dans une école secondaire (ens.);
2733-178	Professeur de sciences humaines dans une école secondaire (ens.);
2733-182	Professeur d'école secondaire, programmes spéciaux (ens.);
2733-199	Autres professeurs d'école secondaire.

2739 - Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les enseignants, non classés ailleurs, qui donnent leurs cours dans les écoles primaires et secondaires. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

2739-199	Autres enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé.
----------	---

2795 - Éducateurs de personnes inadaptées, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les éducateurs, non classés ailleurs, qui enseignent les matières du cours primaire et secondaire à des enfants ou à des adultes handicapés et qui leur dispensent toute autre formation concourant à leur réadaptation. Ces éducateurs font généralement partie d'équipes spécialisées dans la thérapie ou la rééducation qui oeuvrent dans les internats, les centres de traitement ou les hôpitaux. Leur travail consiste à donner des cours, à favoriser et à motiver le développement physique et intellectuel de l'élève; à enseigner la lecture du braille aux aveugles ainsi que les techniques nécessaires pour leur permettre de se déplacer et d'acquérir une certaine autonomie; à enseigner la lecture sur les lèvres, le langage par signes et la dactylologie aux sourds ainsi qu'à éduquer les élèves souffrant d'handicaps physiques ou mentaux. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

2795-110	Professeur d'aveugles (ens.);
2795-114	Éducateur spécialiste de personnes attardées (ens.);
2795-118	Professeur de sourdes (ens.);
2795-122	Éducateur spécialiste en orthopédagogie (ens.);

- 2795-126 Éducateur spécialisé dans la réhabilitation des aveugles (ens.);
- 2795-199 Autres éducateurs de personnes inadaptées.

2797 - Instructeurs et moniteurs, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les enseignants non classés ailleurs, qui sont professeurs, instructeurs et moniteurs dans les écoles commerciales ou techniques et les écoles d'état. Leur travail consiste à enseigner aux élèves pilotes et aux équipes au sol les procédures et techniques de vol, la réglementation aérienne, la météorologie et la navigation aérienne; à enseigner aux particuliers l'entretien et la conduite des véhicules automobiles et le code de la route; à montrer à des employés comment assurer le fonctionnement et l'entretien d'un matériel spécialisé; à enseigner les techniques de la couture à des particuliers. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 2797-110 Instructeur-pilote en chef (ens.);
- 2797-114 Surveillant de la formation et du perfectionnement du personnel (ens.);
- 2797-118 Instructeur de pilotes de ligne aérienne (transp. aériens);
- 2797-120 Spécialiste en formation informatique (ens.);
- 2797-122 Instructeur pilote (ens.);
- 2797-126 Instructeur pilote d'hélicoptère (ens.);
- 2797-128 Monitrice de couture (ens.);
- 2797-129 Instructeur aéromédical (militaire);
- 2797-130 Instructeur au sol (ens.);
- 2797-134 Instructeur de la police (ens.);
- 2797-138 Moniteur, préposé aux passagers (ens.);
- 2797-142 Agent de formation (ens.);
- 2797-146 Moniteur de conduite automobile (ens.);
- 2797-199 Autres instructeurs et moniteurs.

2799 - Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les personnes, non classées ailleurs, qui s'occupent de l'enseignement et d'activités connexes; ils coordonnent, par exemple, le contenu et la présentation des cours offerts dans les établissements scolaires; agissent à titre de conseillers et fournissent de l'aide au chapitre de l'utilisation des ressources audio-visuelles ou pédagogiques ainsi que donnent des cours par correspondance, des cours de culture personnelle ou enseignent les arts d'agrément. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 2799-110 Coordonnateur de programmes scolaires (ens.);
- 2799-114 Spécialiste de la pédagogie audio-visuelle (ens.);
- 2799-115 Animateur de cours de dynamique de la vie (ens.; serv. sociaux);
- 2799-118 Professeur de cours par correspondance (ens.);
- 2799-122 Technicien en matériel éducatif (ens.);
- 2799-126 Professeur de maintien (ens.);
- 2799-199 Enseignants divers et personnel assimilé.

Grand groupe 31 : Personnel médical, techniciens de la santé et travailleurs assimilés

3135 - Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital

Ce groupe de base comprend les personnes qui s'acquittent de petits travaux auprès des malades. Leur travail consiste à répondre aux appels des malades, à faire le service des plateaux de nourriture, faire manger les malades, arranger les lits, installer du matériel, rester auprès de certains malades et s'acquitter des tâches habituelles. Les infirmières auxiliaires diplômées sont classées dans le groupe de base 3134, infirmières auxiliaires diplômées. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 3135-110 Aide-infirmière (santé);
- 3135-114 Garçon de salle d'hôpital (santé).

3137 - Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres

Ce groupe de base comprend les personnes qui administrent des traitements aux handicapes physiques, aux blessés ou aux infirmes, par des moyens physiques, psychologiques et mécaniques. Leur travail consiste à soigner les malades en se servant de la chaleur, de l'eau, de l'électricité, d'ondes sonores, d'exercices physiques, de massages et autres moyens; en les occupant à des activités, telles que le tissage, la peinture à l'huile, le travail du cuir, la dactylographie et les travaux ménagers; en leur administrant des traitements orthophoniques ou audiologiques. Les masseurs sont classés dans le groupe de base 6149, travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 3137-110 Audiologiste (santé);
- 3137-114 Phoniatre (santé);
- 3137-116 Ergothérapeute clinicien (santé);
- 3137-117 Ergothérapeute en milieu communautaire (santé);
- 3137-118 Ergothérapeute (santé);
- 3137-122 Physiothérapeute (santé);
- 3137-130 Professeur de gymnastique corrective (santé);
- 3137-134 Massothérapeute (santé);
- 3137-199 Autres physiothérapeutes, ergothérapeutes et travailleurs assimilés.

3139 - Personnel spécialisé et auxiliaire des soins infirmiers et thérapeutiques n.c.a.

Ce groupe de base comprend le personnel, non classé ailleurs, qui s'occupe de donner des soins infirmiers et thérapeutiques aux malades et s'acquitte de tâches connexes. Le travail de ces personnes consiste à aider l'équipe de chirurgie, avant et pendant les interventions; à réaliser des programmes de thérapie axés sur l'art, la danse, la musique, les activités récréatives ou autres; à fournir des services de soutien aux fins du diagnostic des maladies et de leur traitement thérapeutique ainsi qu'à faire partie d'une équipe d'ambulanciers. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 3139-110 Aide-infirmière en chirurgie (santé);
- 3139-111 Assistant de salle d'opération (militaire);
- 3139-112 Sage-femme (santé);
- 3139-113 Thérapeute, musique (santé);

- 3139-114 Ludothérapeute (santé);
- 3139-115 Thérapeute, art (santé);
- 3139-116 Thérapeute, danse (santé);
- 3139-117 Infirmier d'installation de forage (pét. et gaz nat.; santé)
- 3139-118 Ergothérapeute en métiers manuels (santé);
- 3139-119 Technicien médical (santé);
- 3139-120 Aide-Ophtalmologiste (santé);
- 3139-122 Technicien en audiologie (santé);
- 3139-124 Assistant médical (militaire)
- 3139-126 Aide-ergothérapeute (santé);
- 3139-130 Ambulancier (santé);
- 3139-134 Aide-Physiothérapeute (santé);
- 3139-138 Secouriste (santé);
- 3139-144 Aide-chiropracteur (santé);
- 3139-146 Auxiliaire aux soins des écoliers handicapés (santé);
- 3139-199 Autre personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques.

Grand groupe 33 : Professionnels des domaines artistique et littéraire et personnel assimilé

3337 - Annonceurs à la radio et à la télévision

Ce groupe de base comprend les personnes qui annoncent les programmes de radio ou de télévision; rédigent, lisent et présentent sur les ondes les nouvelles, les événements sportifs et autres; font des commentaires diffusés par haut-parleur à l'occasion de manifestations sportives et récréatives. Les auteurs et les rédacteurs pour la radio et la télévision sont classés dans le groupe de base 3353, auteurs et rédacteurs de la radio, de la télévision, de la scène et de l'écran. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 3337-110 Annonceur-réalisateur du service international (radio, télév., cinéma et théâtre);
- 3337-114 Annonceur-présentateur (radio, télév., cinéma et théâtre);
- 3337-116 Journaliste de radiotélévision (radio., télév., cinéma, théâtre);
- 3337-118 Commentateur sportif (radio, télév., cinéma, et théâtre);
- 3337-122 animateur (loisirs; radio, télév., cinéma et théâtre);
- 3337-126 Annonceur-commentateur au haut-parleur (loisirs);
- 3337-130 Présentateur de disques (radio, télév., cinéma et théâtre);
- 3337-134 Préposé aux disques (loisirs).

Grand groupe 37 : Travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes

3710 - Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs

Ce groupe de base comprend les personnes qui administrent et dirigent des programmes sportifs; qui dirigent, entraînent, découvrent et forment des athlètes et d'autres personnes pour la compétition ou le sport d'agrément. Leur travail consiste à négocier des contrats avec les joueurs; à engager leur participation aux événements sportifs; et à enseigner la théorie et la pratique des sports et loisirs aux particuliers ou aux groupes désireux de se perfectionner dans un sport ou d'améliorer leur forme physique. Ceux qui enseignent

l'athlétisme, les sports et l'éducation physique dans les établissements scolaires sont classés dans le grand groupe 27, enseignants et personnel assimilé. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 3710-110 Directeur d'athlétisme (ens.);
- 3710-114 Directeur d'équipe d'athlètes professionnels (loisirs);
- 3710-118 Directeur d'athlètes (loisirs);
- 3710-122 Entraîneur d'équipes d'athlètes professionnels (loisirs);
- 3710-126 Dépisteur, sports professionnels (loisirs);
- 3710-130 Moniteur de culture physique (ens.; loisirs; serv. pers., n.c.a.);
- 3710-134 Moniteur de natation (loisirs);
- 3710-138 Entraîneur d'athlètes (loisirs);
- 3710-142 Entraîneur d'équipes de sportifs amateurs (loisirs);
- 3710-146 Golfeur professionnel (loisirs);
- 3710-150 Moniteur de ski (loisirs);
- 3710-154 Moniteur de judo, moniteur de jiu-jitsu; moniteur de karaté (loisirs);
- 3710-158 Moniteur de patinage sur glace (loisirs);
- 3710-162 Moniteur d'équitation, professeur d'équitation (loisirs);
- 3710-166 Moniteur de jeu de quilles, moniteur de bowling (loisirs);
- 3710-199 Autres entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et de loisirs.

3719 - Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les personnes, non classées ailleurs, qui s'occupent d'athlétisme, de sports et de loisirs. Les guides de chasse, de pêche et d'alpinisme sont classés dans ce groupe de base. Les guides touristiques et guides des musées sont classés dans le groupe de base 6144, guides. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 3719-110 Guide alpin (loisirs);
- 3719-112 Guide de descente en eau vive (loisirs);
- 3719-114 Guide de chasse et de pêche (loisirs);
- 3719-116 Aérostier (loisirs);
- 3719-117 Guide de station de ski (loisirs);
- 3719-118 Guide d'auberge de ranch (loisirs);
- 3719-122 Garde de salle de jockeys (loisirs);
- 3719-126 Garde de terrain de golf (loisirs);
- 3719-199 Autres travailleurs spécialisés des sports et loisirs.

Grand groupe 41 : Personnel administratif et travailleurs assimilés

4133 - Caissiers

Ce groupe de base comprend les personnes qui s'occupent des entrées et déboursés de caisse dans les établissements industriels, les magasins, les banques les sociétés de fiducies les caisses populaires et autres établissements financiers. La plupart de ces emplois nécessitent l'utilisation d'additionneuses, de caisses enregistreuses ou de distributeurs de monnaie. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 4133-110 Caissier (banque et fin.);
- 4133-114 Commis au change étranger (banque et fin);
- 4133-116 Agent des services aux clients (banque et fin.);
- 4133-118 Caissier (bureau);
- 4133-122 Caissier d'entreprise (bureau);
- 4133-126 Compteur d'argent (bureau);
- 4133-128 Caissier de caisse enregistreuse électronique (comm. détail);
- 4133-130 Caissier au guichet des billets d'entrées (bureau);
- 4133-134 Caissier au service clientèle (comm. détail);
- 4133-138 Caissier de poste d'essence libre-service (automobiles; comm. détail);
- 4133-142 Péager (serv. gouv.);
- 4133-199 Autres caissiers.

4197 - Employés de bureau

Ce groupe de base comprend les employés qui s'acquittent de toutes sortes de travaux de bureau d'ordre général comme copier, calculer, établir, classer et consigner des renseignements. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 4197-110 Commis aux manifestes (transp. auto; transp. par eau);
- 4197-114 Commis de bureau général (bureau);
- 4197-116 Commis à l'administration (bureau);
- 4197-118 Vérificateur de contrats de vente d'automobiles (comm. détail);
- 4197-122 Secrétaire de salle d'hôpital (santé);
- 4197-126 Commis aux objets en dépôt (serv. gouv.);
- 4197-130 Commis de bureau (bureau);
- 4197-134 Secrétaire de poste de police (serv. gouv.);
- 4197-138 Commis de la taxe de vente (bureau).

Grand groupe 51 : Travailleurs spécialisés dans la vente

5135 - Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, n.c.a.

Ce groupe de base comprend les travailleurs non classés ailleurs qui vendent des biens de consommation dans des magasins de gros et de détail et exécutent des tâches analogues à celles qui sont énoncées sous le titre principal, 01-230 vendeur (comm. détail; comm. gros) ou sous le titre principal, 01-240 commis-vendeur (comm. détail; comm. gros.). *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 5135-110 Vendeur de véhicules automobiles (comm. détail);
- 5135-111 Représentant à la location de véhicules automobiles (serv. aux entr.; transp. auto.);
- 5135-114 Vendeur de machines à coudre, réparateur-vendeur de machines à coudre (comm. détail; comm. gros);

- 5135-116 Vendeur d'ordinateurs (comm. détail);
- 5135-118 Vendeur d'appareils auditifs, audioprothésiste (comm. détail);
- 5135-120 Courtier en bestiaux, agent à la commission, bestiaux (comm. gros);
- 5135-121 Vendeur d'œuvres d'art (comm. détail; comm. gros);
- 5135-122 Vendeur de fournitures et d'instruments de musique (comm. détail; comm. gros);
- 5135-123 Vendeur de pièces pour véhicules automobile (comm. détail; comm. gros);
- 5135-124 Vendeur d'appareils de chauffage au bois (comm. détail; comm. gros);
- 5135-125 Vendeur de pièces détachées pour moteurs et équipements industriels (comm. détail; comm. gros);
- 5135-126 Commis-vendeur de pièces, vendeur au comptoir, pièces; commis aux pièces (comm. détail; comm. gros);
- 5135-127 Apprenti vendeur de pièces de véhicules automobile (comm. détail; comm. gros);
- 5135-128 Apprenti vendeur de produits en aluminium (comm. détail);
- 5135-130 Vendeur de bateaux et accessoires pour bateaux (comm. détail; comm. gros);
- 5135-132 Vendeur de matériaux de construction (comm. détail; comm. gros);
- 5135-133 Vendeur de porcelaine et d'articles connexes (comm. détail; comm. gros);
- 5135-134 Vendeur de tentures et tissus d'ameublement (comm. détail; comm. gros);
- 5135-138 Vendeur de couvre-parquets (comm. détail; comm. gros);
- 5135-142 Vendeur de meubles et d'appareils ménagers (comm. détail; comm. gros);
- 5135-144 Vendeur de matériel audio et vidéo (comm. détail);
- 5135-146 Vendeur de caravanes (comm. détail; comm. gros);
- 5135-150 Commis-vendeur de librairie (comm. détail);
- 5135-154 Commis-vendeur de quincaillerie (comm. détail; comm. gros);
- 5135-158 Commis vendeur de bijoux et produits connexes (comm. détail; comm. gros);
- 5135-160 Vendeur de chaussures orthopédiques (comm. détail);
- 5135-161 Vendeur de peinture et de papier peint (comm. détail; comm. gros);
- 5135-162 Commis-vendeur d'animaux d'appartement et de fournitures (comm. détail);
- 5135-166 Commis-vendeur de matériel et d'accessoires photographiques, vendeur d'accessoires pour appareils de prise de vue. (comm. détail; comm. gros);
- 5135-168 Vendeur de bicyclettes (comm. détail);
- 5135-170 Commis-vendeur d'articles de sport (comm. détail; comm. gros);
- 5135-174 Commis-vendeur d'appareils de prothèse chirurgicale (comm. détail);
- 5135-178 Commis-vendeur de vêtements (comm. détail; comm. gros);
- 5135-180 Vendeur de pierres tombales (comm. détail; comm. gros);
- 5135-181 Vendeur de pneus (comm. détail; comm. gros);
- 5135-182 Commis-vendeur de chaussures, vendeur de chaussures (comm. détail);
- 5135-184 Vendeur de fourniture de jardin et de pelouse (comm. détail);
- 5135-185 Vendeur d'appareils d'éclairage (comm. détail; comm. gros);
- 5135-186 Commis-vendeur d'accessoires automobiles (comm. détail; comm. gros);
- 5135-188 Commis-vendeur de cosmétiques (comm. détail);
- 5135-190 Commis-vendeur d'articles ménagers (comm. détail);
- 5135-192 Vendeur de téléphones (comm. détail);
- 5135-194 Commis-vendeur de tissus à la verge, vendeur de tissus (comm. détail);
- 5135-199 Autres vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation.

5137 - Commis-vendeurs de biens de consommation

Les travailleurs classés dans ce groupe de base vendent, généralement dans des magasins de détail, des biens de consommation qui ne nécessitent aucune connaissance particulière; ils disposent la marchandise sur les rayons; enveloppent et emballent les articles achetés par les clients, en encaissent le prix, rendent la monnaie et prennent note des ventes. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 5137-106 Commis-vendeur de charcuterie (comm. détail);
- 5137-107 Commis-vendeur de boulangerie (comm. détail);
- 5137-108 Commis-vendeur de poissons et fruits de mer (comm. détail);
- 5137-109 Commis-vendeur de boucherie (comm. détail);
- 5137-110 Commis au rachat des timbres-primés (comm. détail);
- 5137-111 Commis de supermarché (comm. détail)
- 5137-112 Commis vendeur de pellicules photographiques (comm. détail);
- 5137-114 Commis vendeur, commis de magasin (comm. détail);
- 5137-115 Commis-vendeur, disques et cassettes (comm. détail);
- 5137-116 Commis-vendeur de dépanneur (comm. détail);
- 5137-117 Aide-commis de magasin (comm. détail);
- 5137-118 Apprenti commis de station-service (automobiles; comm. détail).

Grand groupe 61 : Travailleurs spécialisés des sciences

6112 - Agents de police et détectives de la police officielle

Les travailleurs classés dans ce groupe de base protègent la population; font respecter la loi et maintiennent l'ordre public; découvrent ou préviennent les délits; dirigent et règlent la circulation; font observer les règlements quant au stationnement; font des enquêtes sur les suspects et les appréhendent en cas de délits criminels; font des recherches pour retrouver des personnes disparues ou des objets perdus; dirigent et coordonnent les activités de la police officielle. Ce groupe de base comprend les chefs de police. Les commissaires de police sont classés dans le groupe de base 1113* administrateurs gouvernementaux. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 6112-110 Chef de police (serv. gouv.);
- 6112-114 Commandant de détachement (serv. gouv);
- 6112-118 Sergent détective (serv. gouv.);
- 6112-122 Adjoint au chef de police (serv. gouv.);
- 6112-126 Inspecteur de corps de police (serv. gouv.);
- 6112-128 Officier de sécurité (militaire);
- 6112-130 Contrôleur de la circulation (serv. gouv.);
- 6112-134 Inspecteur du personnel de la police (serv. gouv.);
- 6112-136 Agent des relations avec la collectivité locale (serv. gouv.);
- 6112-138 Chef de poste de police (serv. gouv.);
- 6112-140 Agent de police, escouade canine (serv. gouv.);
- 6112-142 Agent d'identification (serv. gouv.);
- 6112-146 Détective (serv. gouv.);
- 6112-148 Spécialiste des scaphandriers, Police (serv. gouv.);
- 6112-150 Agent de la circulation (serv. gouv.);
- 6112-152 Agent de police à cheval (serv. gouv.);

- 6112-154 Agent de police du port (serv. gouv.);
- 6112-156 Policier militaire (militaire);
- 6112-158 Agent de police (serv. gouv.);
- 6112-160 Garde du corps (serv. gouv.);
- 6112-162 Agent d'exécution des règlements municipaux (serv. gouv.);
- 6112-170 Policier cadet (serv. gouv.);
- 6112-174 Agent surveillant du stationnement (serv. gouv.);
- 6112-199 Agent de police et détective de la police officielle, n.c.a.

6115 - Gardiens et agents de sécurité

Les travailleurs classés dans ce groupe de base assurent la garde des passages à niveau afin de prévenir les automobilistes et les piétons de l'arrivée des trains; protègent la propriété contre la violation, l'incendie et le vol; assurent la sécurité des personnes et de la propriété; surveillent, disciplinent et gardent les détenus dans les prisons, les maisons de correction ou les pénitenciers; et dirigent et coordonnent les activités du personnel de protection. Les directeurs de prison sont classés dans le groupe de base 1113, administrateurs gouvernementaux. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 6115-110 Surveillant du personnel des maisons de correction (serv. gouv.);
- 6115-114 Chef des agents de police privée (toutes ind.);
- 6115-124 Préposé à l'entretien des guichets automatiques (banques et fin.; serv. aux entr.)
- 6115-130 Agent des services correctionnels (serv. gouv.);
- 6115-131 Gardien du courrier aérien (serv. entr.);
- 6115-132 Conducteur de voiture blindée (serv. aux entr.);
- 6115-133 Gardien de sécurité à l'embarquement (serv. aux entr.);
- 6115-134 Portier (serv. aux entr.);
- 6115-138 Gardien de sécurité (toutes ind.);
- 6115-142 Surveillant des détenus (serv. gouv.);
- 6115-146 Garde-barrière (transp. ferr.);
- 6115-150 Préposé aux traversées des écoliers (serv. gouv.);
- 6115-199 Gardien et agent de sécurité, n.c.a.

6119 - Autres travailleurs spécialisés dans les services de protection

Ce groupe de base comprend les autres travailleurs qui assurent des services de protection; ils veillent notamment à l'application des règlements sur la pêche et la chasse; surveillent les plages et les piscines; remplissent les fonctions de gardiens dans les parcs nationaux et provinciaux; assurent la surveillance des pistes de ski; capturent et mettent en fourrière les chiens non immatriculés; décèlent et prévoient la formation d'avalanches. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 6119-110 Conservateur (serv. gouv.);
- 6119-112 Préposé à l'enlèvement de la neige (const.; serv. gouv.);
- 6119-114 Sauveteur (loisirs);
- 6119-118 Patrouilleur des pentes de ski (loisirs);
- 6119-122 Surveillant de parc (serv. gouv.);
- 6119-124 Préposé au ramassage des chiens errants (serv. gouv.);
- 6119-199 Travailleur spécialisé dans les services de protection, n.c.a.

6142 - Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés

Ce groupe comprend les travailleurs qui assurent l'entretien des maisons privées; accueillent les visiteurs; rendent des services personnels à l'employeur; effectuent des travaux domestiques et d'entretien dans la maison de l'employeur; tiennent compagnie aux personnes âgées, aux infirmes ou aux convalescents. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 6142-110 Bonne à tout faire (serv. pers., n.c.a.);
- 6142-112 Intendant en service privé (serv. pers. n.c.a.);
- 6142-114 Valet de chambre, service privé (serv. pers., n.c.a.);
- 6142-118 Couple de domestiques (serv. pers., n.c.a.);
- 6142-120 Travailleur en foyer résidentiel (serv. pers., n.c.a.);
- 6142-126 Dame de compagnie (serv. pers., n.c.a.);
- 6142-130 Domestique (serv. pers., n.c.a.);
- 6142-134 Gardien de maison (serv. pers., n.c.a.)
- 6142-199 Bonne à tout faire, domestique et travailleur assimilé, n.c.a.

6147 - Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui prennent soin des enfants dans des maisons privées, des établissements publics et privés ou des centres de divertissement, en l'absence des parents ou des personnes qui en ont la charge, ainsi que ceux qui aident les parents à prendre soin des enfants. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 6147-110 Gardienne d'enfants (serv. pers., n.c.a.);
- 6147-114 Bonne d'enfants, ménages (serv. pers., n.c.a.);
- 6147-118 Moniteur de foyer d'enfants (serv. pers., n.c.a.);
- 6147-122 Préposée de garderie (serv. pers., n.c.a.);
- 6147-126 Parent nourricier (serv. pers., n.c.a.);
- 6147-130 Aide familiale (serv pers., n.c.a.);
- 6147-199 Travailleur spécialisé dans le soin des enfants n.c.a.

Grand groupe 85 : Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation

8531 - Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique

Ce groupe de base comprend les travailleurs qui fabriquent et montent du matériel commercial de climatisation et de réfrigération ainsi que d'autres articles et appareils électriques; des piles humides et des piles sèches; des accessoires électriques, des ampoules, des enseignes lumineuses et d'autre matériel connexe; des produits divers tels qu'automatismes électriques, condensateurs à grande résistance et transformateurs de distributions. Ils travaillent à la chaîne, à la mise en place, au montage et à la fixation des divers éléments d'appareils électriques et de moteurs, en se servant d'outils à main et mécaniques; ils mettent en place et fixent des jeux de câbles, attachent des câbles et d'autres fils conducteurs à des relais, des interrupteurs et d'autres éléments; ils assurent le fonctionnement de machines servant à faire des bobines pour des moteurs et des

générateurs, à remplir des batteries d'électrolyte, à faire le vide dans les ampoules électriques et à les sceller.

Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :

- 8531-110 Ajusteur-monteur de chambre de climatisation du milieu (fab. mat. mécan. n.c.a.);
- 8531-114 Monteur de réfrigérateurs commerciaux (fab. mat. mécan. n.c.a.);
- 8531-118 Ouvrier au chargeur des appareils de réfrigération (fab. mat. mécan. n.c.a.)
- 8531-122 Monteur de blocs refroidisseurs (fab. mat. mécan. n.c.a.);
- 8531-142 Monteur d'appareils électroménagers (mat. élect.);
- 8531-144 Monteur de gros appareils électroménagers (mat. élect.);
- 8531-148 Monteur d'appareils électriques portatifs (mat. élect.);
- 8531-168 Formeur de plaques d'accumulateurs au plomb (mat. élect.);
- 8531-172 Confectionneur d'éléments d'accumulateur à la machine (mat. élect.);
- 8531-176 Empâteur de grilles d'accumulateurs (mat. élect.);
- 8531-180 Assembleur d'accumulateurs (mat. élect.);
- 8531-184 Monteur de plaques d'accumulateurs industriels (mat. élect.);
- 8531-188 Faiseur de piles plates (mat. élect.);
- 8531-192 Noyauteur de piles sèches à la machine (mat. élect.);
- 8531-196 Chargeur d'accumulateurs (mat. élect.);
- 8531-200 Laveur et sécheur de plaques pour piles sèches (mat. élect.);
- 8531-204 Scelleur de piles sèches (mat. élect.);
- 8531-208 Chapeauteur de piles sèches à la machine (mat. élect.);
- 8531-212 Assembleur à la machine de tubes à piles sèches (mat. élect.);
- 8531-216 Monteur de piles et de batteries sèches (mat. élect.);
- 8531-220 Monteur de piles sèches plates (mat. élect.);
- 8531-224 Remplisseur d'accumulateurs au plomb (mat. élect.);
- 8531-244 Régleur de machines à fabriquer des lampes électriques (mat. élect.);
- 8531-248 Monteur d'enseignes électriques (mat. élect.);
- 8531-252 Monteur de lampes au quartz (mat. élect.);
- 8531-256 Monteur d'appareils d'éclairage (mat. élect.);
- 8531-260 Monteur de transformateurs régulateurs (mat. élect.);
- 8531-264 Monteur d'ampoules électriques (mat. élect.);
- 8531-268 Monteur de petites lampes (mat. élect.);
- 8531-272 Assembleur d'accessoires d'éclairage pour véhicules automobiles (mat. élect.);
- 8531-292 Monteur de groupes électrogènes et de groupes convertisseurs (mat. élect.);
- 8531-296 Ajusteur-monteur de moteurs et de génératrices (mat. élect.);
- 8531-300 Monteur de bobines de moteurs et génératrices (mat. élect.);
- 8531-304 Fretteur (mat. élect.);
- 8531-308 Bobinier (mat. élect.);
- 8531-312 Monteur de balais en carbone (mat. élect.);
- 8531-316 Bobinier de bobines à forte tension (mat. élect.);
- 8531-320 Conducteur de machine à entailler (mat. élect.);
- 8531-324 Assembleur de collecteurs (mat. élect.);
- 8531-328 Monteur de bobines à champ tournant (mat. élect.);
- 8531-332 Enveloppeur de bobines à la main (mat. élect.);
- 8531-336 Raccordeur d'induits (mat. élect.);
- 8531-340 Noyauteur de noyaux de fer feuilleté (mat. élect.);
- 8531-344 Formeur de bobines (mat. élect.);
- 8531-348 Monteur de petits moteurs électriques (mat. élect.);

- 8531-352 Coupeur-façonneur d'isolants (mat. élect.);
- 8531-356 Monteur de raccords (mat. élect.);
- 8531-360 Ouvrier à la bobineuse automatique (mat. élect.);
- 8531-364 Ouvrier à la fabrication des noyaux laminés (mat. élect.);
- 8531-384 Monteur de matériel de commande électrique (mat. élect.);
- 8531-388 Monteur de transformateurs à grande puissance (mat. élect.);
- 8531-392 Étalonneur de commandes électriques (mat. élect.);
- 8531-396 Monteur de condensateurs à haute capacité (mat. élect.);
- 8531-400 Façonneur de résistances pour éléments chauffants (mat. élect.);
- 8531-404 Imprégneur de matériel électrique (mat. élect.);
- 8531-408 Monteur de compteurs électriques (mat. élect.);
- 8531-412 Monteur d'accessoires électriques (mat. élect.);
- 8531-416 Noyauteur pour transformateurs (mat. élect.);
- 8531-420 Monteur de résistances à grande puissance (mat. élect.);
- 8531-424 Ouvrier à la fabrication de produits en mica (mat. élect.);
- 8531-428 Ouvrier à la fabrication d'éléments chauffants tubulaires (mat. élect.);
- 8531-432 Ouvrier à la machine à guiper (mat. élect.);
- 8531-436 Monteur de bougies d'allumage (mat. élect.);
- 8531-440 Monteur de thermostats (mat. élect.);
- 8531-444 Monteur de plaques de prise de terre pour transformateurs (mat. élect.);
- 8531-448 Bloquer, montage de transformateurs (mat. élect.).

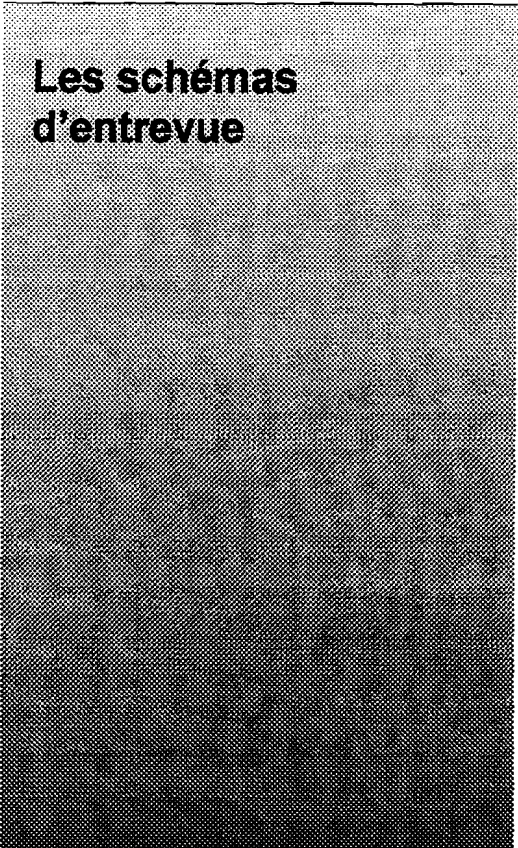
8553 - Tailleurs et couturiers

Ce groupe de base comprend les personnes qui font, modifient et réparent des vêtements sur mesure, robes ou autres et exécutent les tâches les plus difficiles de l'industrie de la confection. *Dans ce groupe de base, on retrouve les titres d'emploi :*

- 8553-110 Tailleur de vêtements sur mesure (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-114 Tailleur en confection (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-118 Tailleur réparateur de vêtements pour hommes (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-112 Essayeur de vêtements pour hommes (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-142 Couturier (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-146 Couturière (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-150 Couturière réparatrice de vêtements pour dames (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-154 Essayeuse de vêtements pour dames (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-174 Costumier (radio, télév. , cinéma et théâtre; vêtement et tissus);
- 8553-178 Préparateur d'échantillons de vêtements (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-182 Corsetière (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-186 Habilleuse (radio, télév. , cinéma et théâtre; vêtement et tissus);
- 8553-190 Marque de vêtements (comm. détail; vêtement et tissus);
- 8553-199 Autres couturiers et tailleurs.

annexe *H*

**Les schémas
d'entrevue**



Premier canevas d'entrevue

Entrevue effectuée par :

Numéro de la cassette :

Note : si on enregistre, demander l'autorisation.

Introduction

Se présenter (qui on est, le Bureau);

On travaille sur un projet financé par le ministère de l'Éducation;

Le but de l'exercice est de faire un portrait de la pratique dans le domaine de l'intervention sociale au Québec afin de permettre un meilleur arrimage entre les milieux de formation et les milieux de travail. Plus particulièrement, on s'intéresse au travail des personnes employées comme techniciens (leurs fonctions et conditions de travail, leur formation, etc.).

On a eu vos coordonnées par :

Durée de l'entretien : env. 30 min.

Note :

Coordonnées de l'informateur

Nom et prénom :

Organisme :

Tél. : professionnel :

résid. :

Télec. :

Adresse :

Nom transmis par :

Date(s) de l'appel :

Univers professionnel

D'abord, j'aimerais qu'on aborde ensemble votre univers professionnel.

Quel est votre titre d'emploi?

Quelle est votre formation?

L'endroit de cette formation :

L'année du décernement du diplôme (à peu près) :
Cheminement de carrière (fonctions et travail effectué) :

Travail actuel

Maintenant, j'aimerais que l'on parle de votre travail actuel.

Depuis combien de temps travaillez-vous à (chez, pour) :

Travaillez-vous à temps plein, partiel...?

Êtes-vous permanent, temporaire, à contrat?

Êtes-vous syndiqué?

Pourriez-vous me parler brièvement de l'endroit où vous travaillez (pour les organismes dont on ne connaît pas à priori les fonctions)?

Là où vous travaillez, est-ce qu'il y a du perfectionnement en emploi?

Qui donne ce perfectionnement et comment ça fonctionne habituellement?

Avez-vous suivi certains de ces programmes de perfectionnement? Si oui, avez-vous suivi cette formation à la demande de votre employeur ou par intérêt personnel?

Vous a-t-il servi dans votre pratique? Si oui, sur quel plan et sinon, pourquoi?

Pouvez-vous me décrire la clientèle avec laquelle vous travaillez?

Votre pratique est-elle encadrée par des lois et règlements? Lesquels?

Pouvez-vous maintenant me parler de vos fonctions de travail, de ce que comporte une journée type de votre travail?

Travaillez-vous avec une équipe? (si oui, quelle est la profession des gens avec lesquels vous travaillez le plus?)

Pouvez-vous me parler des rapports professionnels que vous entretenez avec ces gens?

Est-ce qu'il y a des chevauchements entre vos fonctions et tâches et celles des autres professionnels avec lesquels vous travaillez?

Formation

Par rapport au travail que vous exercez, comment trouvez-vous la formation que vous avez reçue?

Par rapport à votre domaine de travail, trouvez-vous que les formations techniques données actuellement (par ex. : ES, TS, ID...) semblent bien préparer les gens aux réalités du travail? Auriez-vous des suggestions à faire?

Perception de la situation de l'ensemble de la profession

Depuis que vous travaillez dans ce domaine, avez-vous constaté des changements, dans la profession en général, dans les clientèles?

Quel(s) effet(s) croyez-vous que la réforme actuelle dans la santé et les services sociaux aura sur votre travail?

Le MSSS semble tendre de plus en plus à favoriser le recours aux services privés et communautaires. Est-ce le cas dans votre champ de pratique?

Savez-vous si les personnes employées comme techniciennes ou techniciens dans ces organismes ont reçu la formation nécessaire?

Auriez-vous d'autres choses importantes à nous dire à propos de votre pratique et dont on n'aurait pas parlé?

Références et collaboration future

Pourriez-vous m'indiquer les coordonnées de quelques personnes qui exercent votre profession et que nous pourrions éventuellement contacter (si possible, contacts dans différentes régions) :

Je voulais finalement vous demander si vous seriez prêt - éventuellement - à collaborer à nouveau?

Terminer avec les remerciements (entretien agréable et intéressant, nous a bien éclairés sur cette intéressante profession, et surtout, merci pour le temps accordé même si vous avez beaucoup de travail «sur les bras»).

Deuxième canevas d'entrevue

Entrevue effectuée par :

Numéro de la cassette :

Note : si on enregistre, demander l'autorisation.

Introduction

Se présenter (qui on est, le Bureau);

On travaille sur un projet financé par le ministère de l'Éducation;

Le but de l'exercice est de faire un portrait de la pratique dans le domaine de l'intervention sociale au Québec afin de permettre un meilleur arrimage entre les milieux de formation et les milieux de travail. Plus particulièrement, on s'intéresse au travail des personnes employées comme techniciens (leurs fonctions et conditions de travail, leur formation, etc.).

On a eu vos coordonnées par :

Durée de l'entretien : env. 30 min

Note :

Coordonnées de l'informateur

Nom et prénom :

Organisme :

Tél. : professionnel :

résid. :

Téléc :

Adresse :

Nom transmis par :

Date(s) de l'appel :

Univers professionnel

D'abord, j'aimerais qu'on aborde ensemble votre univers professionnel.

Quel est votre titre d'emploi?

Quelle est votre formation?

L'endroit de cette formation :

L'année du décernement du diplôme (à peu près) :

Cheminement de carrière (fonctions et travail effectué) :

Travail actuel

Maintenant, j'aimerais que l'on parle de votre travail actuel.

Depuis combien de temps travaillez-vous à (chez, pour) :

Travaillez-vous à temps plein, partiel...?

Êtes-vous permanent, temporaire, à contrat?

Êtes-vous syndiqué?

Pourriez-vous me parler brièvement de l'endroit où vous travaillez (pour les organismes dont on ne connaît pas à priori les fonctions)?

Là où vous travaillez, est-ce qu'il y a du perfectionnement en emploi?

Qui donne ce perfectionnement et comment ça fonctionne habituellement?

Avez-vous suivi certains de ces programmes de perfectionnement? Si oui, avez-vous suivi cette formation à la demande de votre employeur ou par intérêt personnel?

Vous a-t-il servi dans votre pratique? Si oui, sur quel plan et sinon, pourquoi?

Pouvez-vous me décrire la clientèle avec laquelle vous travaillez?

Votre pratique est-elle encadrée par des lois et règlements? Lesquels?

Pouvez-vous maintenant me parler de vos fonctions de travail, de ce que comporte une journée type de votre travail? Demander s'il peut répondre à la même question par rapport aux autres intervenants sociaux qui nous intéressent.

Travaillez-vous avec une équipe? Si oui, quelle est la profession des gens avec lesquels vous travaillez le plus? Les différents travailleurs sociaux travaillent-ils en équipe?

Est-ce qu'il y a des chevauchements entre leurs fonctions et tâches et celles des autres professionnels avec lesquels ils travaillent?

Travaillez-vous avec une équipe? Si oui, quelle est la profession des gens avec lesquels vous travaillez le plus?

Pouvez-vous me parler des rapports professionnels que vous entretenez avec ces gens?

Est-ce qu'il y a des chevauchements entre leurs fonctions et tâches et celles des autres professionnels avec lesquels vous travaillez?

Formation

Par rapport au travail que vous exercez, comment trouvez-vous la formation que vous avez reçue?

Par rapport à votre domaine de travail, trouvez-vous que les formations techniques données actuellement (par ex. : ES, TS, ID...) semblent bien préparer les gens aux réalités du travail? Auriez-vous des suggestions à faire?

Perception de la situation de l'ensemble de la profession

Depuis que vous travaillez dans ce domaine, avez-vous constaté des changements dans la profession en général? dans les clientèles?

Quel(s) effet(s) croyez-vous que la réforme actuelle dans la santé et les services sociaux aura sur votre travail?

Le MSSS semble tendre de plus en plus à favoriser le recours aux services privés et communautaires. Est-ce le cas dans votre champ de pratique?

Savez-vous si les personnes employées comme techniciennes ou techniciens dans ces organismes ont reçu la formation nécessaire?

Auriez-vous d'autres choses importantes à nous dire à propos de votre pratique et dont on n'aurait pas parlé? Notamment, à propos de la réalité autochtone?

Références et collaboration future

Pourriez-vous m'indiquer les coordonnées de quelques personnes qui exercent votre profession et que nous pourrions éventuellement contacter (si possible, contacts dans différentes régions) :

Je voulais finalement vous demander si vous seriez prêt - éventuellement - à collaborer à nouveau?

Terminer avec les remerciements (entretien agréable et intéressant, nous a bien éclairés sur cette intéressante profession, et surtout, merci pour le temps accordé même si vous avez beaucoup de travail «sur les bras»).

Troisième canevas d'entrevue

Introduction

- Se présenter (qui on est, le Bureau);
- On travaille sur un projet financé par le ministère de l'Éducation;

Le but de l'exercice :

- portrait de la pratique dans le domaine de l'intervention sociale au Québec;
- pour permettre un meilleur arrimage entre les milieux de formation et les milieux de travail.

On a eu vos coordonnées par :

Durée de l'entretien : env. 30 min

Coordonnées de l'informateur

Nom et prénom :

Organisme :

Tél. : professionnel :

résid. :

Télec. :

Nom transmis par :

Date(s) de l'appel :

Univers professionnel

D'abord, j'aimerais qu'on aborde ensemble votre univers professionnel.

Quel est votre titre d'emploi?

Quelle est votre formation?

L'endroit de cette formation :

L'année de décernement du diplôme (à peu près) :

Cheminement

Après l'obtention de votre DEC, avez-vous eu de la difficulté à trouver un emploi correspondant à votre formation? Pourriez-vous nous expliquer pourquoi (saturation du marché du travail? critères d'embauche trop larges? concurrence de diplômés d'autres secteurs? expérience exigée?)

Avant d'être embauché par votre employeur actuel, avez-vous occupé d'autres emplois reliés à votre formation en (TID ou TIL)? Si oui, lesquels?

Quels étaient les critères d'embauche pour ces emplois? Un DEC en (TID ou TIL) ou des critères plus larges?

Travail actuel

Données générales :

Depuis combien de temps travaillez-vous où vous êtes actuellement?

Travaillez-vous à temps plein, partiel...?

Êtes-vous permanent, temporaire, à contrat?

Êtes-vous syndiqué?

Dans l'organisme où vous travaillez actuellement, avez-vous toujours occupé le même emploi? Si oui, passer à *.

Sinon, quels autres postes avez-vous occupés?

Quels étaient les critères d'embauche pour ces postes?

Quelles étaient les principales tâches rattachées à ces postes?

Comment êtes-vous passé d'un poste à l'autre? Autrement dit, est-ce que ça prenait quelque-chose en particulier (formation suppl., expérience, etc.) pour passer d'un poste à un autre?

*Par rapport à votre emploi actuel, quels étaient les critères d'embauche?

Pouvez-vous me décrire la clientèle avec laquelle vous travaillez?

Pouvez-vous maintenant me parler de vos fonctions de travail, de ce que comporte une journée type de votre travail?

Est-ce que le travail que vous accomplissez correspond à un travail de technicien?

Travaillez-vous avec une équipe? (si oui, quelle est la profession des gens avec lesquels vous travaillez le plus?)

Est-ce qu'il y a des chevauchements entre vos fonctions et tâches et celles des autres professionnels avec lesquels vous travaillez?

D'après vous, est-ce que l'intervention d'un (TID ou TIL) est nettement différente de celle d'un TTS ou d'un TES? Si oui, comment pourrait-on définir ce que l'intervention de chaque intervenant a de particulier?

Là où vous travaillez, est-ce qu'il y a du perfectionnement en emploi?

Qui donne ce perfectionnement et comment ça fonctionne habituellement?

Avez-vous suivi certains de ces programmes de perfectionnement? Si oui, avez-vous suivi cette formation à la demande de votre employeur ou par intérêt personnel?

Vous a-t-il servi dans votre pratique? Si oui, sur quel plan et sinon, pourquoi?

Formation

Par rapport à votre domaine de travail en général (intervention auprès de...), trouvez-vous que la formation technique donnée actuellement semble bien préparer les gens aux réalités du travail? Auriez-vous des suggestions à faire?

Plus particulièrement, par rapport à votre emploi actuel, est-ce que la formation collégiale est suffisante pour pouvoir remplir les tâches et fonctions rattachées à votre poste ou vous a-t-il fallu une formation supplémentaire? (Si oui, laquelle?) Fallait-il avoir de l'expérience? etc.)

Personnellement, avez-vous été obligé ou avez-vous senti le besoin de parfaire votre formation? Par quels moyens?

Perception de la situation de l'ensemble de la profession

Depuis que vous travaillez dans ce domaine, avez-vous constaté des changements dans la profession en général, dans les clientèles?

Savez-vous si les employeurs ont tendance, dans votre champ de pratique, à embaucher plus de techniciens ou plus d'universitaires?

Pensez-vous que les nouveaux diplômés de l'ordre collégial (DEC e TID ou en TIL) ont des chances de se trouver un emploi correspondant à leur formation spécifique?

annexe *I*

**Les organismes
consultés**



Les organismes consultés, par ordre alphabétique¹⁰

Association québécoise de gérontologie
Cégep Beauce-Appalaches
Cégep de Jonquière
Cégep de Maisonneuve
Cégep de Baie-Comeau
Cégep de Jonquière
Cégep de Maisonneuve
Cégep de Sherbrooke
Cégep François-Xavier-Garneau
Cégep du Vieux Montréal
Centre d'accueil de Buckingham
Centre de détention de Québec
Centre de formation à la coopération interculturelle du Québec (CFCI)
Centre de protection pour l'enfance et la jeunesse
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
Centre hospitalier de Sept-Îles
Centre hospitalier Cooke
Centre jeunesse de Montréal; Centre Rose-Virginie Pelletier
Centre jeunesse L'escale
CLSC de la Jonquière
CLSC de Matane
CLSC de Sept-Îles
CLSC Mercier-Est Anjou
CLSC Samuel de Champlain
CLSC St-Henri
COGIP (Consultation et animation dans les hôpitaux et centres d'accueil); privé.
Collège Ahuntsic
Collège de Bois-de-Boulogne
Collège Laflèche
Commission scolaire de Baie-des-Chaleurs
Commission québécoise des libérations conditionnelles
Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail

10. Par respect du principe de confidentialité, les personnes contactées ne sont pas identifiées.

Confédération québécoise des centres d'hébergement et de réadaptation
Conseil de bande de Sept-Îles (Uashat Malioténam)
CPEJ Longueuil
École Victor-Doré
Fédération québécoise du loisir en institution
Gouvernement du Canada, ministère de la Justice, administration régionale pour la
région de Québec
Gouvernement du Canada, ministère des Ressources humaines Canada, section
Québec
Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction de l'organisation
pédagogique
Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction des études
économiques et démographiques Recherche sur l'enseignement collégial
Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale de la
formation professionnelle et technique
Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, Direction générale de
l'enseignement collégial
Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, direction
générale de la planification et de l'évaluation, service des études
opérationnelles et données statistiques
Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction
générale des relations professionnelles au MSSS
Gouvernement du Québec, ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et
de la Formation professionnelle, Région Montréal banlieue, Laval
Hôpital d'Youville
L'Anonyme (travail de rue)
Maison Jeanne-Simard
Pacte de rue et ATRUC : association des travailleurs de rue du Québec
Pavillon du Parc : centre d'accueil et centre administratif
Pavillon du Parc à Gatineau
Service culturel de la ville de Montréal
Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM)
Société québécoise du développement de la main-d'œuvre (Montréal)
Université du Québec à Montréal
Ville de Québec
Ville de St-Hubert

